

ANADARKO SUR LE SENTIER DE LA GUERRE CONTRE SONATRACH P.3

Ghardaïa
**Six morts et 28 blessés
dans une collision** P.3

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Séisme de magnitude 8,9 au Japon **TSUNAMI DÉVASTATEUR, DES CENTAINES DE MORTS** P.4



Libye
**LES FORCES
DE KADHAFI
REPRENNENT
DU TERRAIN** P.5

La protestation des médecins résidents se poursuit



Salah C.

Plus d'une centaine de résidents auxquels se sont joints des médecins généralistes ont organisé jeudi un sit-in au Centre hospitalier universitaire d'Oran (CHUO), ainsi que leurs confrères et collègues de l'EHU du 1^{er} novembre 1954. «Que les citoyens nous excusent et comprennent notre situation, et si les revendications formulées ne sont pas satisfaites, le recours à une grève n'est pas à écarter. Note attachement au service public est une réalité, mais à condition que nos droits ne soient pas bafoués». Ce sont les termes utilisés par un protestataire qui précise que le maintien du service civil est une mesure révolue et que son abrogation s'impose. Et d'ajouter : «Si l'Etat répond favorablement aux revendications socioprofessionnelles et pédagogiques des médecins résidents, cela se répercutera positivement sur la qualité des soins prodigués aux citoyens». En plus des revendications à caractère national dont les doléances sont portées par le collectif autonome des médecins résidents qui se dit apolitique et purement socioprofessionnel, les membres de ce corps médical exerçant au niveau de la wilaya d'Oran relèvent des problèmes spécifiques comme la nécessité d'un stage para-clinique, un retour vers le système trimestriel, un encadrement sans discrimination, l'affichage des corrections de tous les examens avec un droit de regard des copies. Par ailleurs, à Alger et pour la seconde fois en une semaine, les médecins résidents ont organisé, le même jour, un nouveau sit-in au CHU Mustapha Pacha. Un membre du collectif, le Dr. Mohamed Sahnoune, a déploré la situation dans laquelle exercent les médecins résidents et l'absence de réponse de la tutelle à leurs revendications. Il a indiqué que la mission du collectif est «de porter la voix du médecin résident et d'exprimer son ras-le-bol et son sentiment d'injustice». Dans ce cadre, ils exigent la formation d'une commission nationale de réforme des études médicales regroupant la tutelle, les enseignants ainsi que les représentants des étudiants.

Quant aux revendications générales, elles se résument, en premier lieu, à l'abrogation des lois et des décrets relatifs au service civil des médecins spécialistes, la mise à disposition des médecins spécialistes postulants d'un plateau technique en adéquation avec leurs qualifications, la mise à disposition des médecins spécialistes postulants de logements de fonction à proximité de leur lieu de travail, la gratuité du transport entre le lieu de résidence d'origine et le lieu de travail des postulants, la majoration des salaires en fonction des zones de travail. Ils revendiquent aussi d'accorder la faculté à tout médecin spécialiste le droit de pouvoir démissionner de son poste sans aucune restriction, un plus grand nombre d'années d'études supérieures et servent leur pays quotidiennement au cours de l'exercice de leur fonction. Concernant le statut de résident, ils demandent une réévaluation de la rémunération servie, la révision de la prime de garde à hauteur de 4.000 DA (actuellement 690 DA) avec une majoration pour les jours de week-end et les jours fériés à hauteur de 1.000 DA, la révision de l'allocation d'étude, le droit à l'indemnité d'encadrement, le droit à la prime de contagion égale à celle du praticien spécialiste de santé publique, le droit à la prime de risque, le droit à l'indemnité de documentation égale à celle du praticien spécialiste de santé publique et le droit à l'indemnité d'intéressement calculée par référence à l'indemnité d'intéressement du praticien spécialiste de santé publique. De son côté, Dr. Amine Benhabib, également membre du collectif, a tenu à déclarer : «Nous avons des revendications socioprofessionnelles et pédagogiques. Nous demandons qu'on nous écoute et qu'on puisse travailler dans des conditions adéquates qui permettent une meilleure prise en charge du citoyen en matière de soins». Il a fait part de l'intention du collectif de déposer un préavis de grève prochainement. «Nous avons commencé par des sit-in, nous en sommes à notre deuxième, et nous prévoyons de déposer un préavis de grève au début de la semaine prochaine».

Bouzaréah

Les étudiants de l'ENS reprennent les cours

Les étudiants de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Bouzaréah, en grève depuis le 21 février dernier, ont repris les cours à la faveur de la satisfaction de leurs revendications, a-t-on appris auprès du directeur de l'ENS, M. Abdellah Kolli.

«La reprise des études fait suite à une réunion entre l'administration et les représentants des étudiants, dont les revendications tournaient notamment autour des correspondances entre les deux systèmes, classique et LMD», a précisé à l'APS M. Kolli. Il a expliqué que les étudiants revendiquaient l'abrogation du décret présidentiel 10-315 et le maintien de l'ouverture du magister jusqu'à son extinction, rappelant que ces deux

demandes ont été satisfaites lors du Conseil des ministres en février.

M. Kolli a indiqué aussi que les représentants des étudiants participent aux conférences régionales (les 20 et 21 mars) et nationales (les 26 et 27 mars), initiées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour discuter des revendications des étudiants. Les étudiants demandaient également le changement d'appellation de leurs diplômes, qui deviendront ainsi PEP (professeur d'enseignement primaire), PEM (professeur d'enseignement moyen) et PES (professeur d'enseignement secondaire), a-t-il indiqué, soulignant que cette appellation a été prise en charge en coor-

dination avec le ministère de l'Education nationale.

M. Kolli a relevé, par ailleurs, l'existence d'une «confusion» sur la rétrogradation de certains diplômés dans la grille des niveaux de qualification de la Fonction publique, précisant qu'il s'agit de deux grilles différentes: celle de 2007 avec 17 catégories et la grille du SGT de 1985 avec 20 catégories.

Il a noté que chacune des catégories a sa propre logique, celle de 2007 ayant valorisé les niveaux de qualification et la valeur du point indiciaire. Le directeur de l'ENS a affirmé, en outre, que l'année universitaire 2010-2011 «n'a pas été affectée» par cette grève.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Mohammed VI plus réactif que Bouteflika

Alors que dans l'Algérie voisine, Bouteflika refuse ou hésite à faire réponse à la demande de changement politique qui s'exprime dans le pays, au Maroc, le roi Mohammed VI donne l'impression d'avoir entendu celle de même nature réclamée par son peuple. Il l'a manifesté sous la forme de l'annonce de réformes visant à renforcer le statut du Premier ministre, l'élargissement des libertés individuelles, l'indépendance de la justice, la régionalisation du royaume et la reconnaissance constitutionnelle pour la première fois de la composante berbère amazigh de l'identité marocaine. Dans un premier temps pourtant, Mohammed VI a semblé avoir opté pour faire la sourde oreille aux revendications de caractère politique scandées par les manifestants descendus dans la rue au Maroc, portés par l'onde de choc créée par les révolutions du jasmin en Tunisie et de la place Et-Tahrir en Egypte.

S'il a changé son fusil d'épaule et opté pour des concessions de changement, c'est au constat que le Maroc ne constitue pas l'exception à l'abri de l'ébullition démocratique à l'œuvre dans le monde arabe. La montée en puissance des manifestations de rue dont le Maroc est le théâtre d'une semaine à l'autre s'inscrit en faux contre la vision idyllique d'un royaume où la revendication démocratique n'aurait pas d'effet mobilisateur sur le peuple grâce aux réformes déjà accomplies par le Trône et le Makhzen.

Mohammed VI a lâché du lest, avec le calcul que les réformes annoncées par lui permettront d'enrayer la radicalisation de la revendication populaire portant sur la nature du régime. Celle-ci n'a pas en effet remis en cause la monarchie en tant que système de pouvoir, mais exige qu'elle renonce à son caractère absolu. Reste à savoir si la réforme

promise dans ce sens, consistant à faire du Premier ministre et du gouvernement des institutions échappant quelque peu à l'autorité souveraine du Trône, sera suffisante pour faire retomber le vent de fronde populaire qui souffle sur le Trône.

Mohammed VI a manifestement usé de diversion sur la question de la transformation de la monarchie absolue en monarchie constitutionnelle en focalisant le débat sur la régionalisation du royaume et la reconnaissance de la composante berbère amazigh de l'identité marocaine. Par ces deux réformes annoncées, et celle concernant le nouveau statut qui sera accordé au Premier ministre (choisi au sein de la majorité parlementaire et responsable devant le Parlement), le monarque pense peut-être qu'il sera quitte pour conserver au Trône l'essentiel des pouvoirs sans contrepoids qui sont les siens.

Toute la question est de savoir quel accueil la population marocaine et les contestataires les plus déterminés de la monarchie absolue vont réserver aux promesses d'ouverture démocratique faites par le roi. A cet égard, la manifestation populaire de contestation programmée pour le 20 mars dans le royaume sera un indicateur de premier ordre. L'on saura alors si les Marocains auront été satisfaits des annonces royales, ou si, comme au Bahreïn, ils en sont au contraire à envisager de poursuivre leur mouvement afin d'en finir avec la monarchie par l'instauration d'un régime républicain démocratique.

Dans le monde arabe, il ne reste que le régime algérien à persister à croire qu'il n'est pas confronté à l'exigence de changement. Tout comme ses homologues dans la région, il finira pourtant par se rendre à l'évidence. Mais alors peut-être ce sera trop tard pour que le changement s'opère par un dialogue responsable et une expression civilisée», comme l'a affirmé récemment le président Bouteflika.

Marchés publics

Assouplissement de l'obligation d'investir

Oualid Ammar

L'obligation d'investir, ou plus précisément l'engagement d'investir imposé aux soumissionnaires étrangers aux appels d'offres internationaux par le décret présidentiel du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics est maintenu, mais il vient de subir quelques retouches dans le sens d'un assouplissement. Le dispositif légèrement revu figure dans le décret présidentiel n°11-98 du 1^{er} mars 2011 paru au Journal officiel n°14 du 6 mars dernier. Ce décret contient un dispositif qui est applicable aux marchés de travaux, de fournitures, d'études et de service. Ces marchés sont en général reportés par des opérateurs étrangers. Lorsque cette mesure d'obligation d'investir avait été prise l'an dernier, elle avait suscité le mécontentement de divers opérateurs qui, directement ou indirectement, avaient réclamé sa suppression.

Le décret du 6 mars 2011 main-

tient le principe. Il réaffirme que l'engagement d'investir doit se faire dans le cadre d'un partenariat dans le domaine d'activité qui fait l'objet du marché, avec une ou plusieurs sociétés de droit algérien dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents. Les pénalités financières et l'inscription sur une liste des opérateurs économiques interdits de soumissionner aux marchés publics sont les sanctions maintenues par le texte en cas de non réalisation des engagements souscrits.

En même temps, le texte juridique revu va dans le sens d'un assouplissement de la règle. Selon le décret présidentiel du 1^{er} mars dernier paru au Journal officiel du 6 mars 2011, portant réglementation des marchés publics, notamment l'engagement d'investir imposé aux soumissionnaires étrangers aux appels d'offres internationaux, «l'engagement d'investir s'applique aux projets qui sont assujettis à l'obligation d'investir», autrement dit des projets pourront ne

pas être concernés. La décision d'imposer ou pas l'obligation d'investir, ainsi que la nature de l'investissement est prise par le ministre concerné, dans les cas des marchés des entreprises publiques économiques, financés partiellement ou totalement sur concours de l'Etat, temporaires ou définitifs. Le soumissionnaire étranger qui a réalisé ou s'est engagé à réaliser un investissement pourra être dispensé de l'obligation d'investir par le ministre concerné ou le Conseil des participations de l'Etat. Dans ce cas, la dispense doit être prévue dans le cahier des charges.

Toutefois, le décret ne dit rien par rapport au volume de l'investissement proportionnellement au marché pour lequel il y a soumission. Par ailleurs, il ne s'applique pas aux marchés conclus selon la formule de «gré à gré simple». Enfin, s'il y a lieu, ce décret fera l'objet de modalités d'application par un arrêté conjoint des ministres du Commerce, de l'Industrie et des Finances.

Tirage du N° 4948
132.785 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : SIMPRAL
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidienorand@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.74.96.39 - Fax : 021.74.71.57

Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.64.19.81 - Fax : 031.64.19.80

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Révélation WikiLeaks Anadarko sur le sentier de la guerre contre Sonatrach

M. Saâdoun

Des câbles diplomatiques révélés par WikiLeaks indiquent qu'Anadarko envisage l'option de faire saisir les avoirs de Sonatrach à l'étranger dans le cas où elle refuserait d'exécuter un arbitrage en sa défaveur. En toile de fond du litige, la taxe sur les superprofits entrée en vigueur en janvier 2007, qui a suscité le courroux des entreprises étrangères. Le groupe américain Anadarko a envisagé l'option de faire saisir des actifs de Sonatrach à l'étranger dans le cas où l'entreprise algérienne refuserait d'obtempérer à un jugement en sa faveur du tribunal d'arbitrage de Paris. Celui-ci doit tenir une séance arbitrale en juin 2011 sur le litige qui oppose Sonatrach à Anadarko au sujet de la taxe sur les profits exceptionnels. Le groupe américain s'attend, en cas de victoire au procès, d'engranger 3 milliards de dollars. Ce litige est lié à l'introduction, en 2006, d'une taxe sur les superprofits réalisés par les compagnies pétrolières étrangères. La mesure, décidée dans un contexte de forte hausse des prix, est entrée en vigueur en janvier 2007. Elle taxe les superprofits réalisés par les compagnies à des taux variant, selon la nature des contrats, entre 5 et 50% lorsque le prix du baril dépasse 30 dollars. La taxe sur les superprofits a coûté 193 millions de dollars à Anadarko en 2010 et violerait, selon le Financial Times, le contrat signé avec Sonatrach en 1989. Pour Anadarko, le contrat de partenariat conclu avec Sonatrach lui donnait l'assurance d'une stabilité fiscale et il revient à l'entreprise algérienne de payer la nouvelle taxe introduite par le législateur algérien. Une procédure de conciliation n'ayant pas abouti, le groupe américain a engagé, début 2009, une procédure d'arbitrage. Une démarche normale prévue dans le contrat qui lie les deux parties. Mais la nouveauté est qu'Anadarko, qui semble certain de gagner son affaire, envisagerait, selon des télégrammes WikiLeaks, dont le Financial Times semble avoir l'exclusivité, de faire saisir les actifs de Sonatrach à l'étranger au cas où l'entreprise algérienne refuserait de payer. Selon ces télégrammes qui datent de février 2010, le PDG d'Anadarko Alge-

ria, Dick Holmes, a déclaré à des diplomates qu'il était certain d'obtenir gain de cause au niveau de l'arbitrage. Nos avocats, a indiqué Dick Holmes, ont la certitude que la décision de l'arbitrage sera appliquée. « Si ce n'est en Algérie, elle le sera à l'étranger à travers la saisie des biens que détient Sonatrach à l'étranger ». L'ambassadeur américain en Algérie David Pierce a déclaré que si « Sonatrach perd l'affaire, nous croyons qu'il est improbable qu'elle paye. Anadarko devrait alors envisager d'agir pour saisir les actifs de Sonatrach à l'étranger ». Un autre câble de 2010 laisse entendre qu'Anadarko pourrait faire l'objet d'une nationalisation qui couvrirait les sommes nécessaires pour payer la compagnie américaine en cas d'un jugement en défaveur de Sonatrach.

PAS D'AVENIR EN ALGÉRIE ?

Dans un télégramme de 2007, un diplomate indique que Holmes a déclaré qu'au sein du haut management au siège d'Anadarko, on pose « calmement » la question de savoir si la « compagnie a un avenir en Algérie ». Le journal britannique affirme qu'Anadarko envisage sérieusement de quitter l'Algérie où, du fait de la taxe sur les superprofits, la valeur de ses actifs aurait chuté de 10 milliards à 2 milliards de dollars. Face à ces révélations contenues dans les télégrammes de diplomates américains – théoriquement non destinés à devenir publics – Anadarko a choisi de communiquer au minimum. « Nous pensons que nous avons de bonnes solutions contractuelles sur place. Nous poursuivons l'arbitrage qui est le lieu approprié. Nous croyons que Sonatrach honorera ses engagements contractuels. ». Le danois Moller-Maersk, un des partenaires d'Anadarko, a indiqué qu'il a engagé sa propre procédure d'arbitrage. Anadarko, engagé dans d'importants blocs avec Sonatrach, déclare continuer à « faire des investissements importants en Algérie, à la fois dans nos domaines de production et aussi dans le développement continu du projet El Merk ». Le journal londonien cite néanmoins un spécialiste du secteur de l'énergie qui affirme qu'Anadarko va bientôt vendre ses actifs en Algérie. « Je pense qu'ils vont mener à terme le projet El Merk avant de le vendre ».

Ghardaïa Six morts et 28 blessés dans une collision

Aïssa Hadj Daoud

Un très grave accident de la circulation s'est produit mercredi aux environs de 23h50, sur la route nationale n°01, au PK 60 de Hassi Lefhel, sur la route entre Ghardaïa et El-Ménia. Le bilan est extrêmement lourd: 6 morts et 28 blessés dont 7 dans un état jugé très critique. L'accident s'est produit lors d'un croisement de trois véhicules: un car transportant des voyageurs, en provenance de Tamnasset, se dirigeant vers Ouargla et deux camions poids lourds qui circulaient en sens inverse sur le même tronçon. Le premier semi-remorque transportant des marchandises et le second était un camion-citerne vide, appartenant à Naftal. L'accident s'est produit

lorsque le car de voyageurs a voulu dépasser l'un des deux camions, et se trouva, semble-t-il, face à face avec le second poids lourd qui le percuta de plein fouet en le renvoyant vers le second camion qu'il venait de dépasser. Le car fut alors pris en « sandwich » entre les deux semi-remorques. Six personnes sont mortes sur le coup et 28 autres blessées. Les personnes 6 décédées et les 7 blessés graves ont été évacués vers l'hôpital Tirichine de Ghardaïa, à bord des véhicules de la protection civile de Hassi Lefhel et de Metlili. Quant aux 21 autres blessés, ils ont été admis en urgence à l'hôpital de Metlili.

Une enquête a été ouverte par la brigade de gendarmerie locale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.



Raïna Raïkoum

Kamel Daoud

La preuve par les gardes communaux

Alger on en parle en core : c'est l'évènement politique le plus important depuis la fuite de Benali. Il s'agit de la marche et du rassemblement devant l'APN de milliers de gardes communaux la semaine dernière. L'évènement est si lourd de sens qu'il faut y revenir, en attendant que les gardes communaux reviennent à Alger comme ils l'ont promis après l'ultimatum de 15 jours. Donc des milliers de manifestants à Alger, sans que le ministre de l'Intérieur ose évoquer l'exception de la zone autonome d'Alger, sans que les « riverains » des quartiers crient à l'invasion « Kabyle », sans que des mercenaires jettent des œufs ou brandissent des portraits de Bouteflika, sans que l'ENTV fasse parler des Algérois qui expliquent qu'ils sont « contre » et que « l'Algérie a déjà payé en morts et chaos » et sans arrestations, ni coups de pied ou journalistes pourchassés, ni insultes ni banderoles arachées, ni accès de la capitale bloqués, ni bus refoulés ni demande d'autorisation exigée. Rien sauf un maigre cordon de policiers et un silence curieux des défenseurs du système et du risque terroriste sur Alger. Des milliers de gardes communaux qui « marchent » à Alger à peine une semaine après la répression dure de toutes les autres marches du CNCD à Alger ou ailleurs. L'exception est donc si énorme qu'elle provoque l'interrogation ouverte jusqu'au numéro de châssis du cerveau. Certains ont déjà conclu que c'est une démonstration de force de « certains à certains » dans la bonne vieille tradition algérienne des clans. D'autres ont expliqué la singularité par la logique de la force : il est plus facile de frapper un Algérien qui a des idées et un pantalon qu'un autre qui a un pantalon et une arme. Au « pays du bras », cela s'explique : l'histoire algérienne est bâtie sur un respect mutuel entre gens d'armes. Même les émirs repentis du Gia ont fini par saluer le courage d'un officier des services mort il y a quelques années.

L'autre explication est plus sociologique : les gardes communaux ne représentent pas un adversaire pour le régime. Ils ne sont pas candidats à l'alternance ou à la concurrence politique. La

plupart sont issus de cette paysannerie dont la passivité a fait le fonds de commerce des idéologies populistes. Ils ne sont pas alliés de cette classe moyenne en liberté surveillée depuis l'indépendance. On analysera sans fin les profondeurs abyssales de cette exception mais l'essentiel n'est pas là. Il est d'abord dans le démenti inattendu de tout l'argumentaire des seigneurs d'Alger qui ferment cette ville au nom de son statut de capitale. Et il est dans l'avenir : les gardes communaux sont, selon des comptes rendus, soumis à des pressions, menacés et surveillés. Ils annoncent un retour à Alger dans deux semaines, organisent des sit-in devant des wilayas et résistent autant qu'ils peuvent. Considérons que le Régime est prêt à payer ce qu'il faut pour rester au pouvoir, ils exigent : de l'argent, 540 millions de cts en indemnisation, un statut et du respect. L'idée de base est que le Régime a payé des repentis, des chinois, des experts étrangers, des élus assis et de l'argent gratuit aux chômeurs. Pourquoi pas eux qui l'ont aidé et défendu à l'époque où il ne contrôlait que le Club des pins ?

A la fin, on s'interroge : et si la révolution algérienne va venir de ce corps longtemps écrasé par le poids des blagues et des hiérarchies ? Et si les gardes réussissent ce que les démocrates ne peuvent plus espérer ? Et si l'histoire algérienne va être faite par cette corporation longtemps confondue avec la corvée ? On se met donc à rêver et là on aboutit à une conclusion immédiate : pour agir, il faut avoir une idée et pas deux, il ne faut pas réfléchir mais agir et, en dernier, il faut placer haut la barre : les gardes communaux demandent 540 millions de cts alors que le CNCD a hésité entre le « Dégage » et la réforme.

Un nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Henry S. Ensher, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Bouira, Béjaïa

Trois morts et quinze blessés dans deux accidents

Farid Haddouche

Un tragique accident de la route s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi, au lieu-dit « El Achour », sur la RN 127 qui relie la ville de Bouira et la daïra de Sour El Ghozlane. Une voiture de marque « Renault Symbol », est entrée en collision avec un camion semi-remorque. L'intensité du choc était telle qu'elle entraîna la mort, sur le coup, de 3 occupants du véhicule léger. Les corps des victimes ont été acheminés au centre hospitalier le plus proche. Nous ignorons les véritables circonstances dans lesquelles s'est produit ce dramatique accident. Par ailleurs à Béjaïa, une col-

lision entre un bus de transport de voyageurs et un camion de transport de marchandises, survenue jeudi après-midi sur la RN12, à la sortie ouest de la ville, a fait 15 blessés dont 2 jugés dans un état grave, a-t-on appris auprès de la gendarmerie nationale. Toutes les victimes se trouvaient parmi les passagers du bus qui assurait une navette entre le chef-lieu de wilaya et la localité de Timezrit, a-t-on précisé. L'accident est survenu à hauteur du lieu-dit « Bir Slam ». Deux des blessés, évacués par la protection civile, se trouvent dans un état comateux, a-t-on souligné. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes à l'origine de cette collision.

ANSEJ et CNAC Les nouvelles lois publiées au Journal officiel

Amine L.

Les décisions prises par le président de la République lors du dernier Conseil des ministres, portant sur l'aide à la création de l'emploi, viennent d'être consacrées par des textes d'application. Plusieurs décrets, qui avaient été promulgués le 6 mars dernier, portant sur l'aide à la création des micro-entreprises par les jeunes, viennent d'être publiés dans le Journal officiel. Le premier texte modifie le décret du 6 septembre 2003 fixant les conditions et le niveau d'aide apportés aux jeunes promoteurs dans le cadre de l'ANSEJ. Le deuxième texte modifie le décret du 3 janvier 2004 fixant les conditions et les niveaux des aides accordées aux chômeurs promoteurs, âgés de 30 à 50 ans (dispositif CNAC).

Principale nouveauté pour les dispositifs ANSEJ et CNAC : le seuil minimum des fonds propres est fixé à 1% du montant de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5 millions de dinars. Il est fixé à 2% du montant de l'investissement lorsque celui-ci est compris entre 5 et 10 millions de dinars. Le montant des prêts non rémunérés, prévus par le décret de 2 juillet 1996, est fixé à 29% du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5 millions de dinars. Il est fixé à 28% du coût de l'investissement lorsque celui-ci est compris entre 5 et 10 millions de dinars. Il est accordé, si nécessaire, aux jeunes diplômés de la formation professionnelle un prêt non rémunéré supplémentaire, d'un montant de 500.000 dinars, destiné à l'acquisition de véhicules ateliers pour l'exercice des activités de plomberie, électricité-bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture-bâtiment et mécanique automobile. Cette liste peut être complétée par arrêté interministériel.

Le prêt non rémunéré n'est accordé que lorsque le jeune promoteur sollicite un financement bancaire à la phase de création de l'activité. Il est accordé, si nécessaire, aux jeunes diplômés universitaires un prêt non rémunéré supplémentaire pour la prise en charge du loyer du local destiné à la création de cabinets groupés médicaux, d'auxiliaires de justice, d'expertise comptable, de commissariat aux comptes, de comptables agréés, de bureaux d'études et de suivi relevant des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique. Le montant du prêt non rémunéré ne dépasse pas un million de dinars. La liste des activités éligibles au prêt non rémunéré peut être complétée par arrêté interministériel. Il est accordé aux jeunes promoteurs un prêt non rémunéré supplémentaire de 500.000 dinars pour la prise en charge du loyer du local destiné

à la création d'activités de production de biens et de services.

Outre les avantages déjà prévus par la loi, le ou les jeunes promoteurs bénéficient d'une bonification des taux d'intérêt sur les crédits d'investissement bancaires de création ou d'extension d'activités. Cette bonification est fixée à 80% du taux bancaire pour les investissements dans l'agriculture et la pêche, le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique ainsi que l'industrie de transformation. La bonification est fixée à 60% du taux bancaire pour les investissements dans tous les autres secteurs d'activités. Lorsque les investissements sont implantés sur les Hauts-Plateaux et le Sud, les bonifications sont portées respectivement à 95% et à 80% du taux bancaire. Le ou les bénéficiaires du crédit ne supportent que le différentiel non bonifié du taux d'intérêt. Il est accordé un différé de 3 ans pour le remboursement du principal du crédit bancaire et un différé d'une année pour le paiement des intérêts.

Il est créé, au niveau central de l'ANSEJ et de la CNAC, une commission de recours pour les jeunes dont les projets ont été rejetés par les comités de sélection et de validation des projets au niveau des wilayas. Les dossiers validés par la commission nationale de recours donnent lieu à l'établissement d'une attestation d'éligibilité. Tous les jeunes n'ayant pas obtenu le prêt non rémunéré à la date de publication de ce décret au Journal officiel, bénéficieront de ces nouvelles dispositions. La bonification des taux d'intérêts bancaires s'applique au reste à payer des crédits bancaires conformément aux échéanciers précédemment fixés par les banques. Lorsque le projet est réalisé dans le cadre des cabinets groupés, le seuil de l'investissement est cumulé en fonction du nombre des jeunes promoteurs.

Par ailleurs, un autre texte de loi modifie le décret du 19 avril 2008 relatif au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle. La durée du contrat d'insertion est fixée à une année renouvelable dans le secteur économique, à 3 ans renouvelables dans l'administration et les organismes publics à gestion spécifique. Les bénéficiaires des contrats d'insertion des diplômés perçoivent une rémunération mensuelle de 15.000 dinars pour les diplômés universitaires et de 10.000 dinars pour les techniciens supérieurs.

Lorsque le contrat d'insertion est prorogé, le montant de la rémunération est maintenu. Les bénéficiaires des contrats d'insertion professionnelle perçoivent une rémunération mensuelle de 8.000 dinars. Enfin, les jeunes insérés dans le cadre des contrats formation-insertion bénéficient d'une rémunération mensuelle de 12.000 dinars.

Vols vers la France Promotion à Air Algérie

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a lancé une campagne promotionnelle sur tous ses vols au départ de l'Algérie vers la France, et de la France vers l'Algérie, annonce jeudi Air Algérie. «Air Algérie lance une campagne promotionnelle très attractive sur tous ses vols au départ de l'Algérie vers la France à partir de seulement 15.400 DA en TTC (toutes taxes comprises), et au départ de la France

vers l'Algérie à partir de 150 euros en TTC», précise la même source dans un communiqué. «Les titres de transport sont mis en vente jusqu'au 2 avril prochain pour tous les voyages effectués avant le 21 juin 2011», précise le communiqué. Cette campagne s'inscrit, selon la même source, dans le cadre de «la dynamique du marché du transport aérien, et vise à mieux servir les clients d'Air Algérie».

Séisme de magnitude 8,9 au Japon Tsunami dévastateur, des centaines de morts

Djamel B. et agences

Un séisme de magnitude 8,9, le plus fort jamais enregistré au Japon, a frappé hier le nord-est de l'archipel, déclenchant un tsunami de plusieurs mètres de haut sur les côtes Pacifique et a fait au moins 337 morts et 531 disparus selon un bilan provisoire de la police établi douze heures après le violent tremblement de terre. L'agence de presse Kyodo redoute un bilan plus lourd, plus de 1.000 morts. Outre 110 personnes dont le décès a été confirmé dans différentes régions du nord et de l'est, 200 à 300 corps ont été découverts sur une plage de Sendai.

A Tokyo, à environ 380 km de l'épicentre, les gratte-ciel, construits sur des structures parasismiques spéciales, ont tangué pendant de longues minutes après le séisme. Un toit s'est effondré sur un bâtiment du centre de Tokyo où 600 étudiants participaient à une cérémonie de remise de diplômes, faisant de nombreux blessés, selon les pompiers et les médias. Dans les bureaux et les habitations, des objets ont chuté des étagères, les ascenseurs ont été automatiquement arrêtés, tandis que des millions de personnes se précipitaient dans les rues. Une dizaine d'incendies ont été signalés dans la capitale, et il y a plusieurs blessés, selon les médias.

Dans la région de Tokyo, une raffinerie de pétrole était en feu à l'Ichihara et des flammes s'élevaient à plusieurs dizaines de mètres de hauteur. L'aéroport international de Narita, situé à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Tokyo, a suspendu le trafic pendant plusieurs heures, mais a annoncé dans la soirée que les opérations reprenaient progressivement. Les transports ferroviaires et routiers ont également été interrompus dans une grande partie de l'archipel, en particulier dans Tokyo et sa région, bloquant des millions de personnes qui ont pris d'assaut les hôtels de la ville ou bien tentaient de regagner leur domicile à pied.

«Les dégâts sont si énormes qu'il nous faut plus de temps pour regrouper les éléments», a indiqué à l'AFP un responsable. De nombreux blessés et plusieurs dizaines de disparus étaient également signalés par les télévisions et agences de presse. Le gouvernement fait de son mieux pour coordonner les secours et opérations de sauvetage, «en prenant comme hypothèse que ce tremblement de terre a fait des dégâts considérables», a affirmé aux journalistes le porte-parole du gouvernement, Yukio Edano. Des navires des forces navales d'autodéfense sont partis sur place. La secousse la plus destructrice, d'une magnitude de 8,9 selon l'Institut de géophysique américain (USGS), s'est produite à 24,4 km de profondeur à 14h46 et à une centaine de kilomètres au large de la préfecture de Miyagi. Ressentie très fortement à Tokyo (qui se situe à moins de 400 kilomètres de l'épicentre), elle était toujours suivie de nombreuses importantes répliques plusieurs heures plus tard.

DES VAGUES DÉVASTATRICES DE 10 MÈTRES

Des vagues de dix mètres de hauteur se sont abattues sur les côtes de la préfecture de Sendai et d'autres de sept mètres dans la préfecture voisine de Fukushima, ont rapporté les médias. Une alerte au tsunami a été émise sur pratiquement toutes les côtes du Pacifique par le Centre américain pour les tsunamis et un ordre d'évacuation a été donné aux îles Mariannes et à Hawaï. Dans la province de Miyagi, une vague de boue et de débris a déferlé à grande vitesse dans les champs, dévastant tout sur son passage. A certains endroits, l'eau a pénétré jusqu'à cinq kilomètres à l'intérieur des terres. Les télévisions nipponnes diffusaient en direct des images de maisons inondées, de bateaux ayant chaviré et de voitures submergées par les eaux. Des colonnes de fumée s'élevaient au-des-



sus de certaines localités situées dans le nord-est de l'île principale de Honshu, où une quarantaine d'incendies ont été jusqu'à présent recensés.

Selon l'Agence météorologique nipponne, il s'agit du plus fort séisme jamais enregistré au Japon. «Nous avons été secoués si violemment qu'il fallait s'accrocher pour ne pas tomber», a témoigné une responsable de la municipalité de Kurihara, la plus durement touchée dans cette préfecture. «Nous ne pouvions pas nous échapper de l'immeuble parce que les secousses n'arrêtaient pas de se succéder», a-t-elle dit à l'AFP au téléphone.

Les centrales nucléaires des préfectures de Miyagi et de Fukushima se sont automatiquement arrêtées, a indiqué la compagnie d'électricité Tokyo Electric Power (Tepco) qui dessert la capitale. Le Premier ministre, Naoto Kan, a assuré qu'aucune fuite radioactive n'avait été constatée. Les réseaux de télécommunications fixes et mobiles restaient soumis à de fortes perturbations plusieurs heures après le séisme.

DEUX TRAINS DISPARUS, UN BATEAU EMPORTÉ PAR LES VAGUES

Dans la préfecture de Miyagi, un bateau avec une centaine de personnes à son bord a été emporté, et on ignorait le sort des passagers, selon les médias. Deux trains sont portés disparus. L'une des deux rames appartenant à la compagnie JR East circulait à proximité de la gare de Nobiru sur la ligne Sensei reliant les villes de Sendai et Ishinomaki lorsqu'une vague de dix mètres de haut a déferlé, selon l'agence Kyodo qui cite la police. Par ailleurs, un barrage a rompu dans la préfecture de Fukushima et des maisons ont été emportées, quelques heures après le puissant séisme.

A Tokyo, quatre millions de foyers étaient privés d'électricité. «J'étais au bureau, au dixième étage de mon immeuble. Les murs ont commencé à trembler, puis tous les meubles. Je n'ai jamais connu ça ici, j'ai eu peur», a expliqué Saki Horikane, une employée de bureau du quartier de Ginza descendue avec ses collègues quelques minutes après la secousse. Plusieurs fortes répliques de magnitude supérieure à 6, voire 7, se sont ensuite produites et ont été ressenties jusque dans la capitale. La piste de l'aéroport de Sendai, située dans la préfecture de Miyagi, a été inondée, selon les médias. D'autres points de la côte du Pacifique ont également été touchés par des vagues de plusieurs mètres de haut. Un tsunami de 7 mètres a également été

signalé plus tard le long de la préfecture de Fukushima, située au sud de celle de Miyagi. Le parking du gigantesque complexe de loisirs Tokyo Disney Resort (Disneyland), dans la préfecture de Chiba, à quelques kilomètres de la capitale, est également sous les eaux.

6.000 HABITANTS SOMMÉS DE QUITTER LA ZONE D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE

Six mille habitants des environs d'une centrale nucléaire ont été appelés à évacuer dans la préfecture de Fukushima quelques heures après le violent tremblement de terre, ont annoncé les autorités locales. Le gouverneur de la région a demandé l'évacuation des résidents d'une zone de trois kilomètres de rayon autour de la centrale Fukushima n°1. Des troupes des forces d'autodéfense (le nom de l'armée japonaise) en tenue de protection nucléaire (NBC) ont été dépêchées sur les lieux. Les eaux de refroidissement de l'installation nucléaire ont baissé à un niveau inquiétant, mais aucune fuite radioactive n'a été signalée, a précisé la télévision Nippon TV. Par ailleurs, selon l'agence de presse japonaise Kyodo, un départ de feu avait été signalé plus tôt dans un bâtiment abritant une turbine dans la centrale nucléaire d'Onagawa située dans la préfecture de Miyagi. Toutefois, aucune fuite radioactive ni dans cette installation, ni dans les autres sites nucléaires des préfectures touchées n'a été détectée dans les heures suivant les plus fortes secousses, ont affirmé les autorités. La compagnie Tohoku Electric Power, qui exploite la centrale d'Onagawa et aussi celle de Fukushima, n'a pas détecté de problème radioactif.

ALERTE ROUGE

L'Agence de météorologie japonaise maintenait en alerte rouge ou orange toutes les côtes est et nord de l'archipel, ainsi qu'une partie des flancs ouest. Le Japon, situé au confluent de quatre plaques tectoniques, subit chaque année environ 20% des séismes les plus forts recensés sur Terre. Le Comité de recherches sismiques du gouvernement a averti qu'un grand tremblement de terre de magnitude 8 avait 70% de chances de se produire d'ici à 30 ans dans les plaines du Kanto, où est située la mégalopole de Tokyo, peuplée d'environ 30 millions d'habitants. En 1923, la capitale avait été dévastée par un séisme majeur, qui avait fait 140.000 morts. La plupart des décès étaient survenus dans des incendies. Plus récemment, en 1995, le séisme de Kobe avait fait plus de 6.400 morts.

Libye

Les forces de Kadhafi reprennent du terrain

Le rapport de force entre les insurgés et les forces loyalistes au régime de Kadhafi est en train de tourner sur le terrain en faveur des militaires, bien entraînés et surarmés, alors que la Libye est entrée dans une longue période de guerre civile.

Yazid Alilat

Sur la route côtière reliant les principales villes de Libye, l'aviation loyaliste continuait vendredi de pilonner les positions rebelles. Selon des correspondants de presse, les soldats de Kadhafi arrivent par air, mer et terre et, après trois semaines d'un conflit indécis, font rapidement reculer les insurgés, à la puissance de feu bien inférieure. De violents combats se déroulaient, hier, vendredi, dans plusieurs régions de Libye, notamment à Ras Lanouf où les forces loyalistes au régime de Kadhafi ont réussi à reprendre le contrôle de cette ville pétrolière, à 650 km à l'est de la capitale libyenne. De violents combats se déroulaient dans cette ville, que l'aviation pilonne sans cesse depuis jeudi pour en reprendre le contrôle et chasser les insurgés.

Une attaque aérienne d'envergure a été lancée vendredi en début d'après-midi sur un poste de contrôle de la rébellion à une dizaine de kilomètres à l'est de Ras Lanouf, où les combats se poursuivaient.

PLUIE D'OBUS SUR RAS LANOUF

C'est dans cette ville que les combats de ces dernières 48 heures sont les plus violents, avec des raids aériens et des tirs d'obus et de roquettes des forces pro-Kadhafi contre les positions tenues par les insurgés. La violence de la riposte des forces pro-Kadhafi a forcé les insurgés à évacuer Ras Lanouf, soumise à une pluie de roquettes et d'obus. Au moins quatre personnes y ont été tuées et trente-cinq blessées, selon une source hospitalière. La télévision libyenne a annoncé que cette ville avait été «purgée» des insurgés et que les forces pro-Kadhafi se dirigeaient vers Benghazi, fief de l'insurrection plus à l'Est. «Nous sommes vaincus. Ils bombardent à coups d'obus et nous fuions. Cela signifie qu'ils sont en train de reprendre Ras Lanouf», a reconnu un insurgé. A quelques dizaines de kilomètres de là, Ben Jawad a été «complètement» nettoyée selon un officiel libyen. A 40 kilomètres à l'ouest de Tripoli, Zawiyah était sous contrôle des pro-Kadhafi, après de violents combats, selon des témoins. Cette ville, qui abrite la principale raffinerie de pétrole alimentant la capitale et l'ouest du pays, était jusque-là le bastion des insurgés le plus proche de Tripoli.

Misrata, près de Tripoli et troisième ville du pays, est toujours sous le contrôle des insurgés, mais elle est encerclée par les forces militaires loyalistes, selon un réfugié soudanais tout juste arrivé en Tunisie, décrivant une situation «catastrophique». Par ailleurs, une violente bataille se joue à Zawiyah, ville stratégique à l'ouest de Tripoli et théâtre d'un carnage, selon des témoignages d'habitants. Parallèlement, le régime tentait d'empêcher de nouvelles manifestations vendredi. La sécurité a été renforcée dans le quartier de Tajoura à Tripoli, épicerie de la contestation dans la capitale libyenne. «Il y a eu des arrestations la nuit dernière», selon un expatrié libyen ayant joint des proches à Tajoura. La télévision officielle a demandé aux habitants des villes tenues par les insurgés de ne pas se rassembler pour la prière dans les lieux publics, affirmant que «des malfaiteurs et des bandes criminelles»

menaient leur sécurité.

A Benghazi, devenue l'épicentre de la rébellion, une manifestation a été organisée après la prière du vendredi, et les manifestants ont réclamé le départ de Kadhafi. Mais, face à l'avancée des troupes de Kadhafi, qui gagnent du terrain et commencent à reprendre les villes tenues par les insurgés, les désillusions commencent à se faire jour. Hommes politiques et combattants commencent à désespérer d'obtenir une aide étrangère. «Où sont les Occidentaux ? En quoi nous aident-ils ? Que font-ils ?», s'énervent un combattant. Moustafa Abdeljalil, président du Conseil national libyen (CNL), a exhorté la communauté internationale «à prendre ses responsabilités». «Les Libyens sont en train d'être balayés par l'aviation de Kadhafi. Nous demandons depuis le début une zone d'exclusion aérienne, nous voulons un embargo maritime», a-t-il dit à la BBC, réclamant également des armes et une aide humanitaire. Moustafa Abdeljalil, dont la capture a été mise à prix par le régime, a affirmé que sans une aide internationale, «Kadhafi anéantira» le pays.

SEÏF EL-ISLAM MENACE D'UN BAIN DE SANG

Multipliant les interviews, Seïf El-Islam, un des fils de Kadhafi, a affirmé jeudi que la victoire était «en vue» en Libye. «J'adresse un message à nos frères et nos proches à l'Est qui nous envoient chaque jour des appels à l'aide (...) : nous arrivons !» S'adressant aux insurgés, il a assuré que l'Otan, Washington, Paris ou Londres n'allaient «leur servir à rien», martelant : «Je jure devant Dieu que nous allons gagner (...)». La victoire est en vue. Sur le front diplomatique, la France a décidé de reconnaître le Conseil national de transition comme le seul représentant légitime du peuple libyen et appelé même à des frappes ciblées contre les troupes de Kadhafi pour aider les insurgés, alors que l'Otan devait se prononcer au cours d'une réunion sur cette question. Le président français Nicolas Sarkozy et le Premier ministre britannique David Cameron ont demandé dans un courrier commun à l'Union européenne de considérer le CNT comme «un interlocuteur politique valable», estimant que «Kadhafi et sa clique doivent partir». Ils se sont par ailleurs dits «prêts à apporter un soutien dans toutes les éventualités» qui «pourrait inclure une zone d'exclusion aérienne».

La France et la Grande-Bretagne sont également disposées à participer à des frappes «ciblées» contre les forces du régime de Mouammar Kadhafi si ces dernières font notamment usage «d'armes chimiques» contre la population, a déclaré vendredi le président Nicolas Sarkozy depuis Bruxelles.

Les Etats-Unis ont décidé, quant à eux, de «suspendre» les liens avec l'ambassade de Libye à Washington et annoncé l'envoi d'équipes humanitaires dans l'est du pays. A Addis-Abeba, l'UA, réunie en mini-sommet, a rejeté vendredi toute forme d'intervention militaire étrangère. «Le Conseil réaffirme son ferme engagement en faveur du respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Libye, ainsi que son rejet de toute forme d'intervention militaire étrangère» dans ce pays, a déclaré le commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'organisation, Ramtane Lamamra.



Crise libyenne

Otan, Union européenne, ONU... paralysés

De notre bureau de Bruxelles : M'hammedi Bouzina Med

Les plus hauts responsables politiques occidentaux n'arrivent pas à s'entendre sur une stratégie commune pour arrêter la violence en Libye et en finir avec le régime de Kadhafi. Ils se tournent vers le Conseil de sécurité de l'Onu. Là aussi, la partie n'est pas gagnée. Pendant ce temps, la Libye s'enfoncé dans la guerre civile.

Diplomates et militaires du monde occidental, au plus haut niveau, se sont retrouvés, jeudi, dans la capitale européenne pour discuter et proposer aux chefs d'Etat et de gouvernements de l'UE, réunis vendredi, différents scénarios pour en finir avec le régime libyen du colonel Kadhafi. Deux jours de débats pour finir dans une impasse, tant les divergences sur la méthode et les moyens sont importantes. D'abord les ministres de la Défense des 28 pays de l'Otan se sont contentés, jeudi, de leur statut, celui d'exécutant des «ordres» du politique. L'Otan est prête à réagir et entrer en action immédiatement en Libye si les instances politiques internationales l'ordonnaient. Entendez le Conseil de sécurité de l'Onu. Dans l'après-midi de cette même journée de jeudi, les ministres des Affaires étrangères de l'UE, réunis dans l'autre quartier européen de Bruxelles, se sont séparés sans s'entendre sur une stratégie commune, vis-à-vis de la guerre civile qui s'amplifie en Libye. Ils se sont rendus, à la fin de leur réunion, au siège de l'Otan sans pouvoir avancer sur la question : quelle stratégie utiliser contre le régime de Kadhafi ? Si une intervention militaire directe en Libye est exclue, celle de l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne n'est pas encore totalement définie. En clair, les diplomates occidentaux «désarmés» face au drame du peuple libyen, s'en sont re-

mis aux chefs d'Etat et de gouvernements de l'UE qui ont pris le relais, vendredi, pour «forcer» un accord de principe. A ce niveau, l'option d'une intervention militaire au sol ou une occupation de la Libye a été, définitivement, écartée. Reste celle de la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne et d'une assistance humanitaire. Même cet «accord à minima» n'est pas tout à fait tranché. La France et le Royaume-Uni sont arrivés à Bruxelles avec une proposition guerrière : des frappes aériennes ciblées sur les bases aériennes et d'approvisionnement logistique de l'armée libyenne. Outre la difficulté d'une attaque «chirurgicale» et ce qu'elle peut provoquer comme dommages collatéraux sur les populations civiles, la proposition franco-britannique n'a pas soulevé l'enthousiasme des autres partenaires européens. Décision prise dans la précipitation et unilatéralement par deux Etats de l'UE, elle fait craindre aux autres Européens des conséquences incertaines sur leurs relations avec les autres Etats arabes. Le syndrome irakien a encore de l'effet sur les politiques européennes avec le monde arabe. Que faire alors ? A leur tour, les chefs d'Etat et de gouvernements se sont tournés vers l'autre instance, celle qui réunit le monde : l'Onu. Quelle que soit la forme que prendrait une intervention en Libye, elle doit être recouverte de la «légalité» internationale. Un mandat du Conseil de sécurité libérerait les Occidentaux pour mettre à terre, définitivement, le régime de Kadhafi. Mais là aussi, les choses ne sont pas tranchées. La Russie et la Chine, membres du Conseil de sécurité ont fait savoir leur refus de cautionner une quelconque initiative militaire en Libye. Ils utiliseront leur droit de veto. Dans ces conditions, est-ce à dire que les Occidentaux n'ont pas de solution pour la question libyenne ? Oui,

dans l'immédiat. Les raisons sont multiples et tiennent, en particulier, sur les calculs des uns et des autres sur l'après Kadhafi. L'exemple du président français, Nicolas Sarkozy, qui s'est empressé de reconnaître le Conseil national de transition libyen (CNT), comme unique représentant du peuple libyen est frappant. Au-delà de la manœuvre politique destinée à «laver» la diplomatie française de ses fiascos depuis le début du printemps arabe, l'acte de Sarkozy illustre cette course pour se replacer, après la chute de Kadhafi, dans la région méditerranéenne. En revanche, la Belgique qui a reçu la même délégation du CNT libyen, a évité la précipitation. Elle a assuré le CNT de sa solidarité et de son soutien, sans pour autant le reconnaître comme «seul» représentant des Libyens. «Nous reconnaissons les Etats» a précisé le Premier ministre belge (en affaires courantes). Les seules décisions arrêtées à Bruxelles ont concerné l'extension de l'interdiction de voyage en Europe à 2 autres membres du clan Kadhafi, les portant à 28 personnes du sérail et le gel des avoirs financiers, y compris personnels, du colonel libyen et sa famille. Les rencontres de l'Otan et de l'UE, jeudi et vendredi à Bruxelles, ont mis fin à la thèse qui laissait entendre, dès le début de la guerre civile en Libye, qu'une intervention militaire directe en Libye se mettait en place. Quant aux pays de la Ligue arabe, consultés pour la circonstance, ils n'ont opposé aucune objection aux multiples éventualités que les Occidentaux ont exposées pour terminer avec le colonel Kadhafi. Les pays de la Ligue arabe, comme ceux du Conseil de coopération du Golfe, assistent à la fin du régime libyen, sans aucune initiative. Pour peser, il aurait fallu qu'ils soient acteurs de la scène internationale. Pour l'heure, ils ne sont pas sortis de leur statut de sujet.

Tizi Ouzou Des automobilistes rackettés à un faux barrage Naït Ali H.

Un groupe armé, composé de cinq individus, a dressé un faux barrage jeudi en début de soirée, au lieu-dit Tala Oulili, situé entre les localités de Boghni et de Bounouh, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya Tizi Ouzou, apprend-on. Tous les usagers de cet axe routier ont été rackettés et dépouillés de leurs téléphones, selon nos sources. Un citoyen a été délesté de son véhicule de marque Toyota Hellux. Des sources locales ont même évoqué une tentative d'enlèvement qu'aurait perpétrée le même groupe armé sur un industriel de la région. Mais ce dernier a réussi à déjouer le projet des terroristes qui se sont évaporés dans le massif forestier de Tala Guilief par la suite.

L'affaire de l'attentat contre le Palais du gouvernement, jugée lundi

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger examinera lundi, l'affaire de l'attentat à l'explosif qui a ciblé le 11 avril 2007, le Palais du gouvernement et dans laquelle sont impliqués 18 terroristes, conformément à l'agenda de la première session criminelle de l'année 2011.

Un autre attentat avait été perpétré le même jour, contre le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar. Les deux attentats avaient fait 30 morts et plus d'une centaine de blessés, selon le bilan du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le tribunal criminel qui avait jugé le 13 novembre 2009, l'affaire de l'attentat contre le siège

de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar qui avait fait 11 morts et plusieurs blessés, a prononcé des peines allant de la réclusion à perpétuité à la peine capitale contre 53 accusés dont les 18 impliqués dans l'attentat contre le Palais du gouvernement. Ces derniers sont poursuivis pour appartenance à un groupe armé, homicide volontaire avec préméditation et usage d'explosifs. Ces terroristes et parmi eux Droukkel Abdelmalek appartenaient à un groupe terroriste actif dans la région de Thenia (Boumerdès), sous la bannière de «l'organisation d'Al Qaida pour le Maghreb islamique (AQMI)».

MÉDÉA

La nouvelle ville de Boughezoul prend forme

Chérif Rahmani, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, était, mercredi dernier, dans la wilaya de Médéa, plus précisément à Boughezoul, pour une visite d'inspection des premières esquisses de la ville nouvelle de ce chef-lieu de commune, relevant de la daïra de Chahbounia, situé à 90 km au sud de Médéa.

Rabah Benaouda

C'est, en effet, accompagné des autorités locales civiles et militaires ainsi que des parlementaires des deux chambres que M. Chérif Rahmani a assisté, dans la grande salle des expositions «Le Showroom» de Boughezoul, à la présentation sur maquette géante de la ville nouvelle de Boughezoul. Un exposé détaillé qui a été présenté par M. Ahmed Fenni, le PDG de cet ambitieux projet et auquel étaient également présents le wali et le P/APW de la wilaya voisine de Djelfa. Un exposé durant lequel M. Chérif Rahmani et l'assistance présente ont reçu des explications détaillées sur ce que sera la ville nouvelle de Boughezoul. L'occasion pour le ministre, qui est l'initiateur de ce projet de la ville nouvelle de

Boughezoul, d'intervenir lui-même et à plusieurs reprises pour «approfondir» ces explications.

Une ville qui commence effectivement à prendre forme, même si ce ne sont que les premières esquisses, à travers la réalisation de la voie de contournement de la RN 1 qui permet d'accéder à cette ville nouvelle de Boughezoul et celle, toujours en cours, de la digue-sud du grand lac, sur les sites desquels s'est rendue la délégation officielle où, là aussi, elle recevra des explications. Une ville nouvelle innovante qui s'étalera sur pas moins de 6.000 hectares dont 4.000 urbanisables et qui a été conçue par l'un des plus grands architectes du monde. Une ville nouvelle de Boughezoul s'appuyant sur le lac naturel existant, un barrage en quelque sorte, qui servira d'élément structurant de la composition urbaine

comme il favorisera, avec son volume prévu de 24 millions de m³, la préservation de la faune et de la flore locales ainsi que l'équilibre de l'écosystème de toute la région de Boughezoul. Cette ville bénéficiera des techniques les plus modernes, dans tous les domaines, dont notamment et surtout l'énergie solaire, pour sa réalisation finale d'ici les horizons 2025-2030 et dont l'objectif essentiel est de revaloriser et donner un nouvel essor à la région des Hauts Plateaux dont la wilaya de Médéa possède une partie, sa région sud plus précisément, qui va de la ville de Ksar El-Boukhari jusqu'à la frontière avec la wilaya voisine de Djelfa. Comme elle constituera également une véritable bouffée d'oxygène pour les grandes agglomérations de la wilaya de Médéa qui font face aujourd'hui à un début de surpopulation.

MÉDÉA

L'agriculture, un créneau sûr

Rabah Benaouda

Une journée d'information et de sensibilisation s'est tenue dernièrement au Centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) de Takbou-Médéa, sous le thème «L'investissement dans l'agriculture pour la création d'emplois au profit des jeunes et moins jeunes sans travail». Rehaussée par la présence du wali de Médéa, M. Brahim Merad, et du P/APW, M. Ali Boudine, cette rencontre a regroupé une centaine de fellahs investisseurs venus des quatre coins de la wilaya de Médéa, les responsables des banques dont notamment la directrice régionale de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), ceux de l'ANSEJ, l'ANGEM et la CNAC ainsi que les cadres de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Médéa.

Une journée d'information et de sensibilisation qui fait suite à la circulation n°108/11 du 23 février 2011 émanant de la réunion du Conseil des

ministres qui s'était tenue le 22 février 2011 et portant sur «la création de nouvelles exploitations aussi bien dans le domaine agricole que dans celui de l'élevage». Ouverte par M. Bennaoui, DSA de la wilaya de Médéa, qui mettra en exergue les objectifs auxquels tend cette journée d'information et de sensibilisation et ce qui est attendu des investisseurs agricoles, cette rencontre a débuté par la présentation d'un exposé-documentaire animé conjointement par Madame Ouardia Ould-Kharroubi et le docteur Slama, tous deux cadres à la DSA - Médéa, qui broseront un large tableau sur la situation actuelle de l'agriculture, dans les différents domaines (arboriculture, céréales, maraîchage, production et collecte du lait...), qui caractérise aujourd'hui cette vaste wilaya agropastorale de Médéa dont plus de 88% de sa superficie totale est «prise» par l'agriculture.

L'occasion pour M. Brahim Merad d'intervenir pour dire en substance: «Il est grand temps pour nous tous de

donner, une bonne fois pour toutes, toute sa valeur et toute son importance à l'agriculture qui constitue l'avenir pour notre pays en général et la wilaya de Médéa en particulier. Une wilaya qui possède tous les atouts pour devenir une wilaya pilote pour l'agriculture de consommation, ce qui est très important.

Ceci à travers la création de petites entreprises qui permettent la création de nombreux emplois au profit des jeunes et moins jeunes à la recherche d'un travail». Et, s'adressant aux agriculteurs investisseurs présents, M. Brahim Merad dira, pour conclure: «L'Etat est disposé à vous aider. Faites-nous part de vos projets de façon claire, parlez-nous des problèmes et autres contraintes que vous rencontreriez sur le terrain... Agissons sans plus attendre!». Une intervention qui sera suivie d'un large débat durant lequel beaucoup d'agriculteurs investisseurs sont intervenus pour parler de divers points les concernant et auxquels M. Bennaoui a apporté des réponses et des éclaircissements.

GHARDAÏA

La sous-traitance expose

Aïssa Hadj Daoud

Les travaux de la première rencontre entre industriels se sont déroulés à Ghardaïa. La matinée de la journée d'avant-hier a été très riche en idées, orientations, sensibilisations, propositions, débats, avis, etc. Les participants à cette journée de préparation au Salon national inversé de la sous-traitance (SANIT) qui se tiendra au Palais des expositions d'Alger, du 25 au 28 avril, à qui on a présenté le programme, ont affirmé être satisfaits à tous les niveaux: organisation, débats constructifs, échanges d'informations, contacts directs entre les industriels

et les experts présents: M. Ahmed Ait Ramdane, représentant du ministère de la PMI/PME, et M. Kadri Saadane, directeur des affaires extérieures de la CACI.

Durant cette journée d'étude, les représentants des industriels de Ghardaïa ont trouvé une belle opportunité pour pouvoir proposer leurs services, chacun selon sa spécialité, aux sociétés nationales qui seront à la recherche d'offres qui répondront à leurs besoins. Cela a surtout eu lieu durant cette journée d'étude organisée par la Bourse de sous-traitance et de partenariat du Sud (BSTPS) de Ghardaïa, où des sensibilisations et des orientations ont été données aux participants,

afin d'assister et d'exposer dans ce salon inversé, dans lequel un salon classique sera synonyme d'un espace physique où se rencontreront des vendeurs et des acheteurs, les premiers exposant les produits qu'ils fabriquent ou qu'ils fournissent et les seconds viennent en visiteurs rencontrer les vendeurs et voir leurs produits sur leurs stands.

Quant aux industriels, ils ont eu leur mot à dire dans le cadre des débats organisés autour du thème de la sous-traitance. «Notre participation à ce salon inversé, disent-ils, nous permettra de nous faire connaître et de promouvoir le développement de notre entreprise et de créer de l'emploi»

BOUIRA

L'analphabétisme en question

F. Haddouche

Jeudi dernier au niveau du siège de l'annexe de l'office national pour la lutte contre l'analphabétisme, a débuté un séminaire national des directeurs d'annexes d'une durée de trois jours. En cette circonstance, il nous été rendu possible de connaître quelles sont les avancées dans le dispositif de lutte contre l'analphabétisme, et évidemment les problèmes auxquels butent cet office. Selon les données de l'Office national des statistiques (ONS), il y a au niveau national un taux de 21,1% d'analphabètes, pour un chiffre qui dépasse les 6 millions, selon les statistiques établies en 2008. Au niveau de la wilaya de Bouira notamment, il s'agit d'un taux d'analphabètes estimé à 22,4%, ce qui équivaut à 128 mille analphabètes en nombre, selon le responsable de l'annexe de Bouira. Alors que ce taux était évalué à 32,98% en 1998, avec un chiffre de 160 mille analphabètes.

Certes, nous remarquons une avancée appréciable, parce que le nombre des analphabètes a été réduit à plus d'une décennie d'efforts. Ce qui est frappant aussi c'est

que le taux d'analphabètes est beaucoup plus élevé chez la gent féminine, particulièrement en zone rurale où les mentalités sont restées rigides et réfractaires à l'instruction des filles.

Néanmoins nous saurons des déclarations du premier responsable de l'office national contre l'analphabétisme, que son organisme a contracté plusieurs contrats avec différents ministères à savoir le ministère de la Formation professionnelle, de l'Education, de la Solidarité nationale, de l'Agriculture, pour apporter leur soutien à la formation que l'on appelle qualifiante.

De la sorte, il sera possible aux formé(e)s dans les annexes de lutte contre l'analphabétisme de bénéficier d'un poste de travail, conformément aux contrats signés avec les divers partenaires.

En somme, la tenue du séminaire national des directeurs d'annexes de l'office national pour la lutte contre l'analphabétisme a été destinée spécialement pour permettre d'ores avant la décentralisation de la gestion financière des annexes au niveau national, pour mettre fin aux problèmes survenus auparavant pour cause de centralisation.

AÏN BESSEM

Deux frères décèdent par asphyxie

Farid Haddouche

Dans la matinée du jeudi, dans la ville d'Aïn Bessem qui est située à 25 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira, deux frères, l'un âgé de 17 ans et l'autre de 14 ans, ont été retrouvés complètement inanimés et sans vie par leur mère qui s'apprêtait à les réveiller, sans doute comme elle le faisait habituellement. Seulement ce matin, les deux frères ne répondent plus à l'appel, car durant la nuit, pendant qu'ils dormaient, ils ont inhalé du monoxyde de carbone qui se dégageait d'un chauffage à gaz, nous a-t-on dit. Les secours se sont amenés juste après la découverte du tragique fait pour transporter les corps des deux adolescents vers la morgue du centre hospitalier de la ville d'Aïn Bessem. Ainsi le bilan de morts par asphyxie depuis le début de l'année s'élève à 5 morts et plus d'une vingtaine de personnes secourues. Nous savons qu'une campagne de sensibilisation sur la mauvaise utilisation du gaz naturel a été initiée depuis le début de

la saison hivernale par les services de la Sonelgaz et d'autres partenaires, à savoir la protection civile. Même le milieu scolaire a été ciblé comme étant un support important dans la sensibilisation et de la diffusion des conseils pratiques et essentiels à prendre. Cette campagne a été conçue dans la durée, c'est-à-dire le temps que prendra l'hiver. L'objectif est de toucher le maximum de populations des régions de la wilaya de Bouira. Particulièrement celles qui vivent dans les localités qui viennent d'être raccordées au gaz naturel depuis peu, et ne savent comment s'y prendre avec le changement. Le besoin de les initier aux pratiques utiles et indispensables concernant l'utilisation du gaz naturel, est absolument fondamental. Ces mesures font partie du plan d'action de la Sonelgaz, durant l'intervalle entre la mise en gaz et la mise en service.

Spécialement pour les nouvelles affaires de raccordement au gaz naturel, afin d'éviter d'éventuels accidents aux conséquences tragiques, nous a-t-on fait savoir.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

07 rabie ethani 1432				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
08h38	12h58	16h19	18h55	20h13



BISKRA

Colère des travailleurs de la CRMA

H. L.

Rassemblés devant leur site administratif situé dans la cité des 726 logements, les travailleurs de la Caisse de mutualité agricole ont organisé jeudi une journée de protestation. Pour les travailleurs qui nous ont approchés, la revendication essentielle du mouvement porte sur leur avenir professionnel, en suspens depuis la décision prise en 2008, de dissoudre cette caisse. «Quel sera notre avenir ?» est le slogan qu'affiche une longue banderole placée au fronton de l'entrée de l'établissement.

Les travailleurs de ces unités qui ont trié et étudié les centaines de dossiers de de-

mandes de prêts agricoles, depuis de longues années, ne comprennent pas pourquoi «les responsables du secteur sont unanimes pour parler de réussite de l'opération du crédit agricole mais oublient que nous avons été les principaux acteurs de la réussite de cette opération». L'un d'eux ajoutera «à présent que cette opération est clôturée on nous met au placard, sommes-nous devenus des travailleurs jetables?»

Dans leur listing de réclamations, la vingtaine de cadres et travailleurs locaux, demandent leur réintégration à la caisse mère ou à la BADR, comme promis par le ministère de tutelle depuis très longtemps. Certains ont même fait la demande d'un

départ volontaire, moyennant une prime conséquente, mais aucune suite ne leur a été accordée. Visiblement lassés par les promesses non tenues par la tutelle, les travailleurs promettent «d'aller plus haut» dans leur processus de revendications. L'augmentation salariale dont ont bénéficié les autres secteurs, ainsi que de l'indemnité progressive non servie, pour l'année 2009/2010, font partie de la requête du collectif des travailleurs, mais aujourd'hui ce qui donne froid au dos aux 1.000 employés dispatchés à travers le territoire, c'est l'arrivée probable, en avril prochain, d'un liquidateur qui pourrait reléguer leurs revendications aux calendes grecques.

JIJEL

Les gestionnaires du secondaire font le point sur le budget

La mise en place du budget 2011 des établissements d'Enseignement moyen et secondaire constitue le thème d'une conférence régionale ouverte jeudi à Jijel, avec la participation de gestionnaires venus de 26 wilayas du pays. Cette rencontre dont les travaux se poursuivront vendredi au lycée El Kindy, permettra de «mettre au point le budget de fonctionnement au titre de l'exercice 2011, concernant les établissements d'enseignement moyen et secondaire», a-t-on indiqué.

Elle fait suite à une réunion similaire qui avait regroupé, lundi et mardi derniers, à Aïn Témouchent, les représentants de 22 wilayas du pays, selon des responsables centraux de l'Education nationale. Lors de la cérémonie d'ouverture, en présence des directeurs de wilaya de l'Administration locale (DAL) et de l'Education, le directeur

des Ressources financières et des Moyens, au ministère de l'Education nationale, M. Noureddine Medjdoub, a notamment souligné «la nécessité de former et d'initier les cadres locaux de l'Education aux techniques de gestions budgétaires modernes, notamment ceux chargés des services financiers et des moyens des CEM et lycées». Il a également annoncé que le ministère de l'Education nationale a entamé, cette année, l'introduction et la généralisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans ces établissements pour, a-t-il dit, «passer du système classique de gestion à celui du numérique».

Environ 70.000 dinars sont alloués à chaque établissement scolaire pour couvrir les frais d'abonnement à Internet, ont précisé les responsables de l'Education, insistant particulièrement sur

«l'utilisation à bon escient de l'outil informatique».

Le budget alloué au secteur de l'Education nationale, estimé à 670 milliards de dinars pour l'année 2010, avait consacré une bonne part au volet de l'alimentation scolaire qui, selon le sous-directeur des Ressources financières et des Moyens, Salah Zerfaoui, représente plus de 40% des dépenses. Quatre groupes de travail ont été mis en place lors de cette rencontre pour livrer, vendredi, les conclusions de leurs travaux.

Les wilayas représentées à cette conférence régionale sont Jijel, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Bouira, Tébessa, Tizi Ouzou, Djelfa, Sétif, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, M'sila, Ouargla, Illizi, Bordj Bou-Arredj, Boumerdes, El Tarf, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Mila, Ghardaïa et Tamanrasset.

SOUK AHRAS

Des promesses pour les jeunes

Les nombreuses attentes des citoyens, en particulier des jeunes, «seront toutes prises en charge progressivement qu'il s'agisse d'emploi, d'habitat, de logement ou de santé», a affirmé jeudi à Souk Ahras, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Hachemi Djar. Le ministre qui a effectué une visite de travail de 2 jours dans cette wilaya, qui l'a conduit dans 13 communes sur les 26 de Souk Ahras, a souligné que toutes les promesses et tous les engagements pris par son secteur en direction des jeunes «seront tenus». A chacune des étapes de sa tournée, M. Djar, qui allait au-devant des jeunes qui se regroupaient près des points visités, a mis un accent particulier sur la nécessité de «respecter les délais de réalisation des projets, en tenant consciencieusement compte de la qualité des travaux». Visitant une salle omnisports dans la commune de Ouilène (10 km à l'est de Souk Ahras), le ministre a considéré que cette infrastructure constitue «un vrai modèle dans le genre, pour sa fonction-

nalité, son esthétique et l'utilisation rationnelle de l'assiette de terrain». Un exemple qui gagnerait, a-t-il dit, à être généralisé. Après avoir posé symboliquement la 1^{ère} pierre d'un complexe sportif de proximité, dans la commune de Ouled Mimoune, non loin de la frontière tunisienne, M. Djar s'est rendu dans la commune voisine de Lakhdera (50 km à l'est de Souk Ahras) où il a visité le chantier de réalisation du stade communal, dont le délai de réalisation est de 10 mois. Un stade pourvu de toutes les commodités, vestiaires et autres, ainsi que de gradins de 1.000 places. Dans la région forestière de Aïn Zana, le ministre, qui a inspecté les chantiers de construction d'une Maison et d'un camp de jeunes, a fait état d'un projet d'école d'athlétisme, compte tenu de l'avantage qu'offre le site, pour former les futurs champions. Il a encouragé les responsables locaux à organiser un championnat de wilaya d'athlétisme durant les vacances scolaires, avant de clôturer sa visite dans la wilaya

par la tenue d'une séance de travail à la Maison de jeunes Hamma Loulou du chef-lieu de wilaya. Au cours de cette réunion qui a regroupé les autorités locales, des membres du mouvement associatif, des associations sportives locales et des cadres du secteur de la Jeunesse et des Sports, le ministre a notamment appelé à l'ouverture des infrastructures sportives relevant du secteur de l'Education nationale «en dehors des heures de cours».

Une formule qui devrait, selon lui, pallier temporairement le manque d'infrastructures dans cette wilaya qui s'est cependant transformée, ces derniers temps, après que le pays ait traversé une décennie noire qui a occasionné d'énormes retards, au véritable chantier ouvert, au bénéfice de tous les secteurs». Le ministre a appelé, dans ce cadre, à une utilisation «intelligente et rationnelle» des infrastructures existantes, en particulier les Maisons de jeunes qui doivent constituer un lieu d'épanouissement de la jeunesse.

MILA

Les bureaux de l'ANSEJ pris d'assaut

Les guichets de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) de Mila sont pris d'assaut par des jeunes, qui viennent, très nombreux, se renseigner sur les nouvelles mesures prises en leur faveur par le Conseil des ministres.

Ce rush est surtout observé dans les agences secondaires des communes de Chelghoum Laïd, de Teleghma et de Ferdjoua ainsi que celle du chef-lieu de wilaya. Selon M. Khaled Ben M'hidi, directeur de l'antenne de Mila de cet organisme, l'ANSEJ reçoit quotidiennement «plus de 1.000 personnes» désireuses d'en savoir davantage sur ce dispositif. Le même res-

pensable a expliqué que sur les 3.216 demandeurs de crédits ayant déposé leurs dossiers depuis janvier dernier, 94 ont obtenu un financement et sont en phase de lancement de leurs projets. La location automobile, le transport public de marchandises et les activités liées au froid, nécessitant l'acquisition de véhicules frigorifiques, sont les activités les plus sollicitées par les jeunes porteurs de projets, dans cette wilaya, a ajouté ce responsable. Pour Mohamed D., un jeune chômeur résidant à Grarem-Gouga, cherchant à se frayer un chemin vers le guichet de l'ANSEJ de Mila, les nouvelles facilitations accordées par

l'Etat, notamment l'augmentation du crédit et la réduction de l'apport personnel, «ne peuvent plus laisser les jeunes indifférents». Halim S., originaire de la commune de Oued Ndja, a exprimé son souhait de bénéficier d'un crédit pour l'acquisition d'un petit camion «afin de développer une activité agricole» à laquelle il s'adonne déjà mais «difficilement car nécessitant un surcroît de main-d'oeuvre». En 2010, 528 microprojets ont été financés par l'ANSEJ, a indiqué M. Ben M'hidi, faisant part du succès de la caravane de sensibilisation et d'information qui sillonne actuellement les différentes daïras de la wilaya.

TAMANRASSET

L'eau d'In Salah à la rescousse



La première partie du projet de transfert d'eau In-Salah/ Tamanrasset, sur une distance de 750 km, sera mise en service mardi prochain, par le ministre des Ressources en eau, M. Abdelmalek Sellal, a-t-on appris auprès du ministère. Au cours d'une visite de travail à la wilaya de Tamanrasset (Sud algérien), le ministre inspectera les réalisations du système de transfert des eaux de

In Salah vers Tamanrasset et mettra en service la première partie de ce méga-projet, précise la même source.

Cette première partie du projet permettra de transférer quotidiennement 50.000 m³ d'In Salah vers Tamanrasset. M. Sellal avait affirmé, à plusieurs occasions, que cette première tranche du projet sera «bel et bien» réceptionnée en mars 2011 et permettra d'alimenter les po-

pulations de la wilaya de Tamanrasset en eau potable.

Le ministre ne manquera pas de rappeler, dans ses déclarations, que ce projet stratégique s'inscrit dans le sillage de la politique de l'Etat pour le développement des régions du Sud et des Hauts Plateaux. D'un coût global de 190 milliards de DA, le projet, une fois achevé, aura une capacité de transfert de 100.000 m³/jour.

TÉBESSA

Révision des plans d'aménagement des communes

Une opération d'actualisation et de mise à niveau des Plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) vient d'être lancée dans plusieurs communes de la wilaya de Tébessa, indique-t-on jeudi à la direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC). L'opération qui cible dans un premier temps 13 communes sur les 28 de cette wilaya, sera étendue, dans une étape ultérieure, au reste des collectivités «afin de maîtriser et d'orienter le développement du tissu urbain et d'accélérer la cadence des projets d'utilité publique et de logement», a précisé la même source. La révision des PDAU, élaborée en concertation avec différents partenaires, dont les services techniques des communes, est «dictée par les aléas de la topographie et les

stigmates des inondations qui ont affecté, ces dernières années, plusieurs communes, notamment le chef-lieu de wilaya, à la fin 2010», a-t-on ajouté. Une fois finalisée, l'opération permettra, outre une restructuration du tissu urbain, de trouver de nouvelles assiettes foncières devant recevoir les projets d'utilité publique et les logements, a-t-on souligné. La maîtrise de l'extension urbaine anarchique et la prise en compte des contraintes induites par l'essor rapide et désordonné des projets dans différentes communes de la wilaya, depuis les années 1990, constituent également une priorité pour la restructuration du cadre de vie dans les collectivités locales, a-t-on également souligné à la DUC.

Par ailleurs, les services de l'Urbanisme ayant localisé

jusqu'à-là, plus de 7.000 habitations précaires à travers la wilaya, les nouveaux plans d'urbanisme devront également délimiter les sites devant abriter de nouveaux pôles d'habitations dans différentes agglomérations. L'opération donnera également lieu à une actualisation des plans d'occupation des sols (POS) dans les communes, basée entre autres, sur des aménagements extérieurs des cités d'habitations et sur la création d'espaces verts. Près de 80 % des habitants de la wilaya de Tébessa résident actuellement dans des zones urbaines, a-t-on précisé à la DUC, rappelant que la wilaya a consacré, depuis 2006, près de 3,4 milliards de dinars pour l'aménagement urbain, dont 50 millions investis durant la seule année 2010.

UGTA

Les syndicalistes menacent de déplacer leur mouvement à la capitale

A. E. A.

En exécution de leur décision de tenir des sit-in de protestation tous les jeudis, les représentants des sections syndicales se sont rassemblés en grand nombre jeudi dernier devant la maison du syndicat UGTA Benhamouda, brandissant des pancartes et criant des slogans.

Ainsi, il était écrit sur les différentes banderoles hissées par les travailleurs «Les caciques dehors», «Nous sommes pour le dialogue et non pour la violence», alors qu'une autre portait cette interrogation «Est-ce la maison du syndicat ou celle des âdjaza» ?

Au plus haut du rassemblement, des contestataires ont «visité» tous les bureaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment de l'union, invitant leurs occupants à «partir» et à «laisser la place aux jeunes», disent-ils. De même qu'ils n'ont pas manqué de les convier à aller s'occuper plutôt de l'endroit le plus indiqué pour eux, à savoir le premier étage où se trouve le bureau de la Fédération

nationale des retraités (FNTR.)

Il faut dire aussi que les protestataires, tout en disant crûment les choses aux concernés, ont veillé à ce que cela se fasse dans un minimum de respect et sans outrepasser les règles de convenance. Enfin, la commission provisoire, ou «cellule de crise», ayant en charge la gestion du mouvement de contestation, a pris la décision de donner un délai d'une semaine à la centrale syndicale, soit jusqu'au rassemblement de jeudi prochain, pour réagir. Dans le cas contraire, avertissent-ils, «nous organiserons une marche sur le cabinet du wali». Et si la direction centrale de l'UGTA ne rompt pas son silence radio, nous envisageons de contacter les sections des autres wilayas et organiser un déplacement par cars à Alger.» Et d'ajouter : «Les gardes communaux l'ont fait, pourquoi pas nous ?».

En tout cas, soulignent-ils, pas moins de 700 personnes des sections syndicales et des syndicats d'entreprises sont d'ores et déjà prêtes à effectuer le voyage vers la capitale.

La grève de l'INATA s'invite à la radio

A. El Abci

Les étudiants de l'INATA, qui poursuivent leur grève déclenchée le 3 janvier dernier, entameront ainsi aujourd'hui leur 69e jour d'arrêt de cours. Et à ce titre, la radio locale leur a consacré une émission sur ses ondes, comme exemple type du bouillonnement et de la contestation qui caractérise actuellement le milieu universitaire. Ainsi, des représentants des étudiants, le directeur et certains cadres de l'institut ont été invités pour s'exprimer sur le mouvement de protestation en question.

Il s'agissait de savoir où en est le conflit, quels en sont les derniers développements, surtout après le déplacement dernièrement à Alger d'une délégation composée de responsables de l'institut et de représentants des étudiants, qui a été reçue par un conseiller du ministère de tutelle.

Le débat a surtout abordé la plateforme de revendications des étudiants de l'INATA, qui, selon leurs représentants, concerne en premier la reconnaissance par la Fonction publique du diplôme délivré par l'institut à la fin des études. En effet, l'intitulé du diplôme existe seulement en langue française, dans laquelle est rédigé l'arrêté ministériel, qui ne comporte pas de traduction en arabe, alors que la Fonction publique se base, pour les recrutements et admissions aux concours qu'elle organise, sur la rédaction en arabe. Et comme l'intitulé du diplôme délivré par l'institut rédigé en arabe ne comporte pas la traduction exacte, la Fonction publique refuse le diplôme, arguant que la spécialité y figurant n'existe pas dans son listing.

«Ce qui nous condamne à un chômage inévitable, et ce au bout de cinq années d'études, selon les étudiants, qui précisent qu'il a fallu le déclenchement de la grève pour que l'on s'aperçoive des «erreurs techniques» existantes.

«Nos réclamations concernent aussi les frais des stages pratiques effectués dans les entreprises, où les indemnités fixées par un décret ne sont pas appliquées», poursuivent-ils. Pourtant, elles sont fixées à 1.000 dinars par jour, comprenant le transport, l'hébergement et la restauration. Et comme le stage est d'une durée d'un mois, et qu'il peut se dérouler dans une autre wilaya, les frais dépassent largement les 30.000 dinars.

De même que nous avons un problème de relevés de notes, qui ne sont pas donnés à l'étudiant. Nous sommes également dans l'ignorance totale du cursus qui fixe le nombre de TP, de stages à effectuer, etc.», indiquent les étudiants.

Le directeur, en prenant la parole, a fait savoir que les indemnités de stage seront prises en charge par l'institut à partir de cette année 2011 et qu'elles seront avancées aux étudiants concernés, et ce en vertu d'une décision de décentralisation de leur gestion.

Concernant les étudiants de l'exercice 2010, promesse a été faite par le recteur de l'université Mentouri de régler aussi leurs indemnités, cependant qu'une commission a été installée pour rectifier le tir pour les étudiants des autres années.

Pour les relevés de notes et le problème du cursus, les collaborateurs du directeur ont répondu qu'il n'y a aucun problème à leur délivrance et qu'il suffit d'en faire la demande. Enfin, pour ce qui est des résultats de l'entrevue avec le conseiller du ministère de tutelle et des derniers contacts, les représentants des étudiants ont affirmé que les choses avancent bien, mais qu'ils attendent un document officiel du ministre pour reprendre les cours.

Selon le directeur de l'INATA, qui est en contact avec l'un des directeurs centraux de la tutelle, l'arrêté ministériel portant les corrections nécessaires est fin prêt et n'attend que la signature du ministre.

Un homme tué par un train

Un grave accident ferroviaire qui a causé la mort d'un homme, a eu lieu jeudi dernier, à proximité de la gare de Zighoud Youcef, à hauteur du stade communal. Selon la protection civile, il était 18h05, lorsqu'un train de marchandises a happé un homme âgé de 42 ans, identifié par les initiales B.C, qui tentait de traverser la voie de chemin de fer. Atteinte à la tête, la victime a été tuée sur le coup. Après les constats d'usage, le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de cette ville, tandis que les éléments de la brigade de gendarmerie alertés, se sont rendus sur les lieux pour enquête.

Neuf blessés sur les routes

Pas moins de neuf personnes ont été blessées dans deux accidents de la circulation survenus jeudi dernier. Selon la protection civile, sur la RN3, à hauteur du cimetière des Chouhada vers 18h15, au lieu-dit «El Kantour», dans la commune de Zighoud Youcef, trois voitures se sont heurtées, ce qui a provoqué des blessures à cinq personnes, dont un Français. Après les premiers soins d'urgence les victimes ont été évacuées à l'hôpital de cette ville. Plus tard, à 21h40, ce sont deux autres voitures qui se sont heurtées sur la RN20, au lieu-dit «El Houmr», dans la commune d'Aïn Abid. Quatre passagers ont été blessés dans la collision. Après les premiers soins, ils ont été évacués vers la polyclinique de la ville, tandis que la brigade de gendarmerie s'est rendue sur les lieux pour enquête.

Marché à ciel ouvert à Ali Mendjeli

L'occupation des rues par des marchands informels prend de plus en plus de proportions. Ainsi, après le centre-ville de Constantine c'est au tour des rues de la nouvelle ville Ali Mendjeli d'être occupées. Tous les alentours du centre commercial notamment, est plein d'une multitude de camionnettes chargées de légumes, bloquant la circulation et obligeant les automobilistes de faire demi-tour, tant la foule est importante. Des centaines de personnes, attirées par des prix abordables déambulent au milieu de la chaussée, ne s'inquiétant nullement d'être heurtées par les voitures de passage. Bref, c'est encore un immense marché à ciel ouvert qui vient d'être créé.

Quels efforts pour les handicapés ?

Le prochain forum de la radio régionale de Constantine qui aura lieu dimanche prochain, sera consacré aux handicapés. Des responsables des services concernés et des représentants de cette population se rencontreront donc, dans le but «d'évaluer les efforts entrepris pour leur protection», dans la wilaya de Constantine. A. C.

La SEACO promet de mieux faire

A. Mallem

Dans un point de presse animé jeudi dernier en marge de la signature de la convention collective entre les partenaires sociaux de l'entreprise, le directeur général de la SEACO, M. Valin, a considéré que le rythme de réparation de 1.000 fuites par trimestre (4.000 par an) sera maintenu.

Toutefois, il a estimé que cela ne constitue pas une finalité pour l'entreprise, car l'objectif est de livrer de l'eau aux citoyens 24 h sur 24 à l'horizon 2013, comme le stipule le contrat qui lie l'entreprise à la Société des eaux de Marseille (SEM). Il a précisé que l'objectif consiste également à mettre en place tout un système de gestion avec des outils performants, avec pour corollaire la formation et le transfert du savoir-faire.

«Nous avons utilisé les 2% de la masse salariale dépensée chaque année pour la formation des 1.500 personnes constituant l'effectif de la Seaco», a expliqué le conférencier. Et de poursuivre en disant : «Nous avons mis en place un module spécifique pour amener les cadres dirigeants de la Seaco à maîtriser le volet managérial et le volet technique. En partenariat avec l'école des métiers de la SEM, une dizaine de cadres supérieurs sont déjà à Marseille dans le cadre d'un programme 2010/2014. Un autre programme pour les cadres intermédiaires sera mis en place à partir de 2011».

Evoquant le plan de développement de la Seaco, M. Valin a indiqué que celui-ci prévoit le renouvellement de 170 km de réseaux sur l'ensemble de la wilaya, avec un rythme de renou-

vellement de 2% du réseau linéaire par an pour l'eau potable. Ce qui représente, en terme linéaire, entre 20 et 25 km de réseau. «Ce qui constitue un effort gigantesque», a-t-il jugé. Répondant à une question à propos de l'installation des compteurs individuels prévue comme une priorité dans le contrat signé le 4 octobre 2008 par la SEM et la Seaco, M. Valin a déclaré qu'il est prévu la pose de 18.000 compteurs en 2011 sur l'ensemble du territoire de la wilaya. Dans ce cadre, le DG de l'Entreprise des eaux et de l'assainissement de Constantine a reconnu que pendant les deux dernières années, le chiffre réalisé était relativement faible quoiqu'il ait augmenté en 2010. «Nous sommes intéressés particulièrement par une zone pilote, Sidi-Mabrouk, où l'on a installé l'année dernière 2.000 compteurs sur un total de 160.000 abonnés».

Avant la conférence, les staffs administratif, technique et syndical de la Seaco étaient réunis dans une cérémonie protocolaire pour la signature de la convention collective. La procédure s'est déroulée en présence des représentants du syndicat au niveau national et local. De l'avis des partenaires sociaux, ce document est venu enfin sceller la réconciliation des travailleurs et de leurs représentants en mettant fin à un long conflit syndico-syndical qui a perturbé la Seaco. «C'est un outil important qui assure la stabilité de l'entreprise et contribue à la construction de la Seaco», a déclaré notamment M. Azzouz, secrétaire général de la fédération de l'hydraulique, affiliée à l'UGTA, après la signature de la convention par le DG et le président du syndicat d'entreprise.

Un quota de 6.000 aides à l'habitat rural

Un quota de 6.000 aides à la construction d'habitations rurales vient d'être attribué à la wilaya de Constantine, a indiqué jeudi, le wali à l'APS. Il s'agit-là d'une «première action qui sera suivie par plusieurs autres, au fur et à mesure de l'achèvement de l'opération de recensement des familles ouvrant droit à ce type d'habitations», a fait savoir le wali au lendemain d'une visite d'inspection à Beni Hmidène, faisant part de la «levée pure et simple» de toutes les contraintes en rapport notamment avec le volet administratif entravant la réalisation des logements ruraux. Le même responsable a, par ailleurs, affirmé que les familles résidant dans des habitations précaires en zones rurales «n'auront plus, désormais, à s'empêtrer dans de multiples contraintes bureaucratiques pour l'octroi du permis de construire». Il leur suffira, a-t-il dit, de produire un document attesté par 2 témoins, prouvant qu'ils occupent réellement ces logements pour procéder à la réhabilitation des habitations précaires qu'elles occupent.

Les propriétaires des terrains sur lesquels ces constructions précaires ont été érigées seront «régularisés et indemnisés par la wilaya», selon la loi en vi-

gueur, a également expliqué le wali. Selon le même responsable, «au moins 900 aides à l'habitat rural sont demeurées en souffrance, à Constantine, pendant plusieurs années, à cause de problèmes liés à des litiges de propriété». Au plan organisationnel, «aucune aide à la construction d'habitations rurales ne sera accordée si les listes des bénéficiaires ne sont pas visées par les comités des quartiers qui devront s'intégrer dans ce processus de promotion de la vie dans les campagnes», selon le wali de Constantine. La répartition des aides financières dont vient de bénéficier la wilaya de Constantine a été opérée «en fonction des demandes exprimées par les communes de la wilaya», a-t-il encore assuré, faisant état d'une «moyenne de 500 aides par commune». Dans ce contexte, le même responsable a révélé qu'une proposition vient d'être adressée aux instances centrales concernées, portant sur «l'octroi d'aides supplémentaires au bénéfice des familles ayant bénéficié, durant les années 1990, de soutiens financiers ne dépassant pas les 120.000 dinars, pour la réhabilitation de leurs logements ruraux», étant donné que l'aide de l'Etat est aujourd'hui de 700.000 dinars.

Assainissement et collecte des déchets

Des plans de charge pour 28 micro-entreprises

Jeudi dernier, au siège de la wilaya de Constantine, a eu lieu la cérémonie de signature de contrats entre les présidents des APC de 11 communes de la wilaya et des micro-entreprises de jeunes, créées dans le cadre du dispositif de l'emploi ANSEJ et CNAC. Au total, 28 micro-entreprises sont venues renforcer le volet collecte et le transport des déchets ménagers, le nettoyage, et ce, pour améliorer le cadre de vie des citoyens dans ces communes. A l'instar de ce qui s'est passé dernièrement pour la commune de Constantine, les quotas de micro-entreprises ont été distribués suivant les besoins exprimés par chaque commune. Dans ce cadre, 4 micro-entreprises sont venues renforcer le travail des services municipaux de la commune d'El Khroub, seconde plus grande agglomération de la wilaya après celle de

Constantine, 3 autres ont été retenues pour chacune des communes de Hamma-Bouziane et Didouche Mourad, alors que pour les autres, une à deux entreprises ont été retenues.

Prenant la parole à l'issue de la signature des conventions, le wali de Constantine a insisté pour qu'il y ait une justice dans le plan de charges jugeant anormal qu'une entreprise accapare 99% des projets de la ville, tandis que les autres ne trouvent pas de marché. «C'est ce que j'ai malheureusement constaté à Constantine», a déploré le wali. Il faut donc que les mentalités et les méthodes de travail changent et je vais les faire changer», a-t-il promis.

Selon le contrat liant les deux parties, chaque micro-entreprise doit embaucher jusqu'à 9 jeunes recrutés dans le cadre du contrat formation insertion (CFI), dispositif géré par l'ANEM A ce

propos, le wali a déclaré que les objectifs tracés par les autorités locales, en matière d'insertion des jeunes, dans le marché de l'emploi, sont loin d'être atteints. Il a donc instruit les responsables des dispositifs de l'emploi à encourager les jeunes créateurs de petites entreprises, à opter pour des créneaux en rapport avec les besoins du marché local. Signalons à cet effet, que le wali a estimé, dans un premier temps, les besoins en matière d'entreprises de collecte de déchets ménagers, pour Constantine, à 100 autres entreprises supplémentaires. En terminant, le chef de l'exécutif a promis que dans les jours à venir, les volets de l'entretien des espaces verts et de l'éclairage public seront pris en charge, assurant qu'en ce moment l'administration prépare les moyens financiers et humains pour lancer ces projets. A. M.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

07 rabie ethani 1432

El Fedjr 05h25 Dohr 12h44 Assar 16h05 Maghreb 18h41 Icha 19h59



Proxi mité

Deux clandestins marocains arrêtés en possession de kif à Paradis-Plage

Deux ressortissants marocains, qui se sont introduits clandestinement sur le territoire national, ont été appréhendés à proximité de la cité des 350 logements, dans la localité Akid Abbès, en fin de semaine dernière, par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Aïn El-Turck. Selon nos sources, l'attention des policiers a été attirée par l'accent prononcé des deux clandestins. Soumis à un contrôle, les deux mis en cause, en l'occurrence A.A., âgé de 19 ans, et R.M., 40 ans, ne disposaient d'aucune pièce d'identité. Ils étaient par contre en possession d'une petite quantité de résine de cannabis. Ils étaient employés, au noir, en qualité de plâtriers dans un chantier de construction au niveau de la localité côtière de Paradis-Plage, indiquent encore nos sources. Ces deux clandestins ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Aïn El-Turck. Au terme de leur audition, ils ont été placés en détention préventive sous les principaux chefs d'accusation d'immigration clandestine et détention de stupéfiants.

Rachid Boutlélis

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

ORAN P. 11 & 12

TRAMWAY

Début des travaux le 20 mars à la rue de Mostaganem

DIX-SEPTIÈME ANNIVERSAIRE DE SA DISPARITION

Redécouvrir Alloula

POUR ÉVITER LES REJETS DANS LA MER

Un collecteur des eaux usées pour la commune d'Aïn El Turck



Ph.: B. H. Karim

Tranche de Vie

Tlemcen

P.14

Les associations impliquées

Sidi Bel Abbès

Concertation à l'université

Chlef

La criminalité en baisse

Par El-Guellil

Bronzage



On n'arrête pas de se demander pourquoi toutes ces peaux de banane jonchent les couloirs des hautes sphères. Qui de nous ne s'est pas demandé pourquoi des amis de longue date peuvent s'entretuer pour une promotion, une place au soleil ? Dans un même parti, des types qui défendent les mêmes idées magouillent et chacun veut être au sommet. Si ce n'est pas la députation, c'est le sénat. Si ce n'est pas la mairie, c'est l'assemblée de wilaya. El-guirra est partout. Qui sera le président de tel syndicat ? Qui sera nommé à la tête de telle entreprise ?

C'est en lisant cette fable adaptée du sieur De La Fontaine que j'ai un peu compris. On l'appellera le « Le corbeau et la gninga ».

Le corbeau sur un arbre était perché à ne rien faire toute la journée. Un lapin, ou une gninga, voyant ainsi le ghrab, l'interpelle et lui dit aussitôt: «Moi aussi, comme

toi, puis-je m'asseoir et ne rien faire du matin jusqu'au soir ?»

Le corbeau lui répond de sa branche: «Bien sûr, amie à la queue blanche, je ne vois pas qui pourrait empêcher le repos de la sorte recherché ».

Blanche gninga s'assoit alors par terre et sous l'arbre, et reste à ne rien faire. Tant et si bien qu'un renard affamé, voyant ainsi le lapin somnoler, s'approcha du rongeur en silence, et, d'une bouchée, en fit sa pitance.

Moralité : pour rester ainsi à ne rien faire, il vaut mieux être haut placé.

Il en va ainsi de nous autres. «Moi, je trime toute la journée pour que les autres la mangent bel messak. Alors, je ne vois pas pourquoi je m'épuise à l'œuvre ». C'est valable dans tous les domaines.

Ainsi, on s'est tous retrouvés assis sous la lumière des torchères à somnoler et à nous raconter des histoires. Jusqu'au jour où, épuisés par la famine, on se réveillera rampants.

TÉLÉPHONES UTILES ORAN

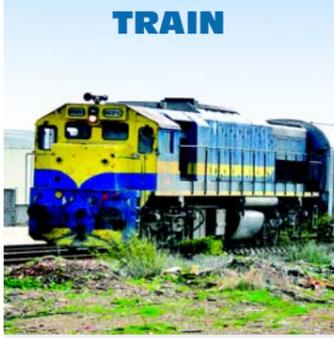
Ass.des consommateurs : 041 29 65 59
 Algérie Télécom: -Dérangements: 12
 -Renseignements: 19
 Hôpital d'Oran: 041 41 39 26
 041 41 39 28
 Hôpital d'El Mohgoun: 041 47 89 53
 041 47 89 54
 041 47 89 34
 SAMU: 041 40 31 31
 Protection civile: 041 41 34 00/05
 14
 Sûreté de wilaya: 041 32 44 70
 Police secours: 17
 Télégraphe: 13
 Gendarmerie Nationale: 041 40 22 92
 Aéroport d'Oran: 041 51 11 53
 041 59 10 31/40
 Air Algérie: 041 42 72 05 /06/07
 Sonelgaz: 041 35 30 60
 041 35 30 71
 Gare ferroviaire: 041 40 15 02
 SEOR: 041 35 50 40
 041 53 04 42
 777
 Mobilis: 505
 Nedjma: 333
 Taxi Aziz services: 0798.10.10.63/64
 041.41.76.59/60
 Ali Taxi 041.34.63.64
 041.34.59.01
 0555.05.55.95
 0555.05.55.94

TÉLÉPHONES UTILES ALGER

Air Algérie: 021.50.94.98
 021.50.92.34
 Air France: 021.73.16.10
 021.70.27.20
 021.98.04.04
 www.airfrance.dz
 Aigle Azur: 021.50.91.91
 Gare routière: 021.49.71.51 à 54
 SAMU: 021.23.50.50
 Urgences Médicales: 115
 Sûreté de la Wilaya: 021.73.53.50
 Gendarmerie: 021.76.41.97
 Centre antipoisson: 021.96.49.43
 Dépannage Gaz: 021.68.44.00
 Dépannage Electricité: 021.15.20.23
 Protection Civile: 021.71.14.11

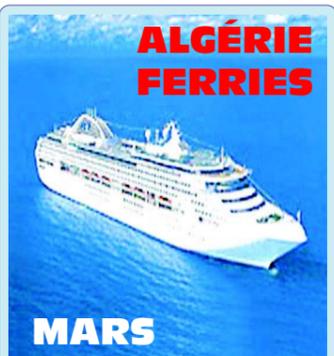
TÉLÉPHONES UTILES CONSTANTINE

ASS. des consommateurs: 031.96.47.65
 Algérie Télécom: - Dérangements: 12
 - Renseignements: 19
 Hôpital: 031.92.49.16
 031.64.29.72
 SAMU: 031.64.12.12
 13.13 / 14.14
 Protection civile: 031.66.97.56
 031.92.14.14
 14
 Sûreté de wilaya: 031.92.64.81
 Police-Secours: 17
 Gendarmerie : 031.92.64.71
 031.92.80.36 / 26
 Aéroport: 031.81.01.01 / 09
 Air Algérie: 031.92.70.70
 031.93.14.81
 Réservation: 031.93.23.13/56
 Wilaya: 031.92.92.20
 031.92.79.01
 Sonelgaz: 031.94.02.47/48
 L'Agence des eaux: 031.82.36.69
 031.82.38.50
 Gare ferroviaire: 031.64.19.88



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h30
08h00	12h00
12h30	17h36
15h00	19h00
ALGER - ORAN	
06h25	11h30
08h00	12h00
12h30	17h36
15h00	19h00
ORAN - TLEMCEN	
07h35	09h56
MLEMCEN - ORAN	
10h30	12h49
ORAN - MAGHNA	
12h50	16h22
MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
MLEMCEN- GHAZAOUET	
16h30	19h42
GHZAOUET- TLEMCEN	
04h30	07h40
ORAN - CHLEF	
16h15	18h29
CHLEF - ORAN	
05h40	07h56
ORAN - RELIZANE	
16h40	18h18
RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17
ORAN - SBA	
17h15	18h38
SBA - ORAN	
06h15	07h31
ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
13h30	14h31
17h02	18h03
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h15
09h30	10h34
05h05	06h05



ALGÉRIE FERRIES

MARS

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Mer 16- 18h00	Jeu 17 - 07h00
Mer 23- 18h00	Jeu 17 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Ven 11- 19h00	Sam 12 - 07h00
Jeu 17- 19h00	Ven 18 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Sam 19- 12h00	Dim 20 - 16h00
MARSEILLE / ORAN	
Lun 21- 12h00	Mar 22 - 13h00

AIR ALGÉRIE

SAMEDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h15
Oran - Alger	12h15
Oran - Alger	13h15
Oran - Alger	15h15
Oran - Alger	15h45
Oran - Alger	19h30
Oran - Bejaïa	07h00
Oran - Bechar	11h05
Oran - H.Messaoud	07h45
Oran - Annaba	16h05
Vol	
Arrivée	
Alger - Oran	07h15
Alger - Oran	11h45
Alger - Oran	15h15
Alger - Oran	17h00
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	19h30
Bejaïa - Oran	10h20
Bechar - Oran	15h35
H.Messaoud - Oran	12h45
Annaba - Oran	20h35
DIMANCHE	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h15
Oran - Alger	10h00
Oran - Alger	12h45
Oran - Alger	18h45
Oran - Alger	20h15
Oran - Constantine	19h00
Oran - Timimoun	08h35
Oran - Tiaret	10h25
Oran - Batna	14h40
Vol	
Arrivée	
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	12h15
Alger - Oran	15h00
Alger - Oran	16h15
Alger - Oran	18h15
Alger - Oran	19h30
Constantine - Oran	17h55
Timimoun - Oran	13h55
Tiaret - Oran	09h55
Batna - Oran	18h40

INTERNATIONAL

Samedi	
Vol	Arrivée
Oran - Paris-Orly	09h25
Oran - Lyon	08h50
Paris-Orly - Oran	15h55
Lyon - Oran	14h10
Dimanche	
Vol	Arrivée
Oran - Paris-Orly	09h25
Oran - Marseille	07h45
Oran - Jeddah	17h30
Oran - Alicante	15h55
Oran - Barcelone	17h20
Paris-Orly - Oran	15h55
Marseille - Oran	17h20
Alicante - Oran	19h15
Barcelone - Oran	21h10
Jeddah (j+1) - Oran	06h40



AIGLE AZUR

VOL	ARRIVÉE
Paris-Orly - Oran	17h20
Marseille - Oran	11h45
VOL	
DÉPART	
Oran - Paris-Orly	18h40
Oran - Marseille	12h45

الخطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
17h20	Lundi 18h20
10h20	Jeudi 11h10

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	71,27	75,63
1 EUR	101,11	107,31
1 CAD	72,03	76,48
1 GBP	115,16	122,20
100 JPY	87,41	92,80
1 SAR	19,00	20,17
1 KWD	256,28	272,05
1 AED	19,40	20,59
100 CHF	7.621,05	8.091,28
100 SEK	1.117,87	1.186,86
100 DKK	1.322,84	1.404,44
100 NOK	1.251,18	1.328,37
Chèque de voyage		
Achat	Vente	
1 USD	72,00	75,63
1 EUR	102,14	107,31
1 CAD	72,76	76,48
1 GBP	116,33	122,20
100 JPY	88,29	92,80
100 CHF	7.698,42	8.091,28
100 SEK	1.129,22	1.186,86

COURRIER EXPRESS

KAZI - TOUR

Alger : 021.49.70.84
 Oran : 041.58.77.56
 Mostaganem: 070.91.38.03
 Tlemcen: 070.87.96.35

TRANSPORTEUR SAFIR

Oran - Alger: 061.20.20.45
 Constantine: 072.45.78.62
 El Eulma: 072.90.40.89
 El Eulma - Sétif: 071.43.61.49

ANDERSON NATIONAL EXPRESS

Groupage marchandises
 Oran :070.32.59.29 / 070.94.69.31
 070.92.87.28 - Alger:021.51.33.44
 Fax: 021.51.47.27

TRANSPORT EXPRESS MISSOUM

Agent de Fret agréé
 Transport marchandise
 Bennes + Plateaux -
 0773.80.58.17

BRYA EXPRESS

Alger : 021.45.21.60
 Oran : 041.32.33.46
 Hassi. Messaoud : 0661.25.75.64

MÉTÉO

SAMEDI DIMANCHE

ORAN	
Pluie Max.18-Min.8	Plutôt ensoleillé Max.22-Min.8
MOSTAGANEM	
Pluie Max.17-Min.8	Ensoleillé Max.22-Min.8
TLEMCEN	
Pluie Max.17 -Min.8	Brouillard Max.21-Min.8
MASCARA	
Pluie Max.17-Min.6	Plutôt ensoleillé Max.22-Min.6
TIARET	
Pluie Max.11-Min.3	Plutôt ensoleillé Max.18-Min.3
CHLEF	
Pluie Max.16-Min.9	Plutôt ensoleillé Max.23-Min.9
BÉCHAR	
Averses Max.21-Min.8	Ensoleillé Max.23-Min.8
ALGER	
Pluie Max.19-Min.8	Ensoleillé Max.22-Min.8
CONSTANTINE	
Légère pluie Max.18-Min.6	Ensoleillé Max.19-Min.6
ANNABA	
Légère pluie Max.20-Min.9	Averses Max.19-Min.9

Centres Culturels Français

Théâtre : Le médecin malgré lui

► Samedi 12 mars à 19h
au CCF de Tlemcen
► Lundi 14 mars
au CCF Constantine
Mise en scène : Valérie Aubert.
Avec Magalie Calmel, Fabrice Hervé, Pascal Reverte, Vincent Reverte et Samir Siad. Une femme battue par son mari décide de se venger. Elle fait croire que ce dernier est médecin, mais qu'il ne le reconnaît qu'après avoir été rossé de coups de bâtons. C'est une pièce pleine d'alacrité que Molière nous offre, où chaque réplique et chaque situation sont habitées par un souffle comique irrésistible qui nous emporte dans un rythme endiablé pour notre plus grande joie.



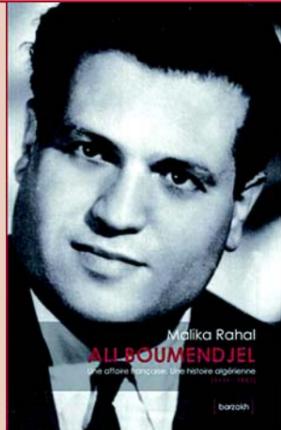
LA NUIT DU CONTE

► Mercredi 16 mars à 18h
au CCF d'Oran
Cette année le festival du conte organisé par le Petit lecteur fête sa 5ème édition. Un anniversaire auquel le CCF ne manquera pas de participer notamment avec la nuit du conte. Le temps d'une nuit se laisser bercer par les plus belles histoires du monde, racontées par des conteurs venus du monde entier.

Démocrates déclarés mais nostalgiques des valeurs aristocratiques ?

► Mercredi 16 mars, conférence donnée par Monique Dixsaut
-10h00 au Département de philosophie de l'université d'Oran
-15h00 au Centre de Documentation Économique et Sociale CDES Sophia
La tentation d'être aristocrate, est-ce une simple ambition sociale, le désir de faire partie des privilégiés ou la reprise de valeurs comme le courage, l'honneur, le devoir de protéger les faibles, la clémence, la générosité ?

Centre Culturel Français Oran
LE CENTRE D'ÉTUDES MAGHRÉBINES EN ALGÉRIE présentent:
« ALI BOUMENDJEL :
UNE AFFAIRE FRANÇAISE,
UNE HISTOIRE ALGÉRIENNE »
Dr. Malika Rahal
chargée de recherche
Institut d'Histoire du temps présent, CNRS
conférence modérée par Dr. Saddek Benkada,
historien conférence
suivie d'une vente dédicace
à 15h00, le mardi 15 mars
CCF d'Oran
(112, rue Larbi Ben M'hidi, Oran)



CINÉMATHEQUE D'ORAN



► Samedi 12 Mars
► Dimanche 13 Mars
-14h30 et 17h00:
«Hors la loi»
de Rachid Bouchareb
(Alg/ 2010)
► Du 14 au 20 Mars
-14h30 et 17h00
«Essaha» «La place»
de Dahmane Ouzid
(Alg/2010)

Vente dédicace

El yazid Dib
à la librairie
du Tiers-Monde à Alger
Notre collaborateur El yazid Dib signera son dernier ouvrage
«Le témoin obscur»
paru à Edit.co à la librairie
Samedi 12 mars
à partir de 14h30
Il sera à Sétif pour la même circonstance au mois de mai à l'occasion du salon du livre.



Le Laboratoire de Recherche en Anthropologie de la Santé
& L'Université de Mostaganem
Conférence Débat
L'approche ethnographique
Présentée par
LAURENT BAZIN
Chercheur au CNRS
Lundi 14 mars 2011 à la Faculté des Sciences
Sociales de l'Université de Mostaganem
GRAS LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE DE LA SANTE
UNIVERSITE Abdelhamid Ibn Badis MOSTAGANEM

Le Petit Lecteur
Association pour la Promotion de la Lecture Enfantine
Organise
5^{eme} Edition du Festival du
CONTE
d'Oran
A la Croisée
des Cultures
et de l'Amitié
Du 14 au 17 Mars 2011
Centre Culturel Français Oran, CDES, CCF, etc.

جامعة تونس
Université de Tunis
مخبر دراسات مغاربية
دراسات مغاربية
المركز الوطني للبحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية
Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle
CNRASC
قسم البحث في سوسيوأنثروبولوجيا التاريخ وذاكرة
بمساهمة giz و المؤسسة الألمانية هانس سيديل
الملتقى الدولي
الفضاءات العمومية في البلدان المغاربية
لقاء السياسي، المدني، المجتمعي والتكنولوجيات الحديثة للإعلام والاتصال
NTIC
من الثلاثاء 15 إلى الخميس 17 مارس 2011
بمقر المركز
www.crasc.org

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► Samedi 12 mars à 15h00
«Kalaat-Nour»



Auteur: Abdelkader Belkeroui
Mise en scène: Missoum Saïd T.R.O

► Samedi 12 mars à 17h00
«Hob Fi Khodaa»

Auteur: Larbi Meflah
Mise en scène: Kada Chalabi
Résumé: Amar et Halima n'ont pas pu résister devant le plan diabolique proposé par leur fils Kamel, une stratégie qui permettra à la famille de marier leur fille Djamilia à un homme riche leur donnant l'opportunité d'avoir une grande fortune et beaucoup d'argent, et se débarrasser définitivement d'un vendeur de poids chiches qui garde toujours l'espoir de se marier avec Djamilia «d'une pierre deux coups» ce plan est plein de surprises. (Coop/ El Otmania)

► Dimanche 13 mars à 19h00
Concert de Musique

Avec: Nasr Eddine Chaouli
- Zakaria Kara Tork
- Rahel zoubir
- Abdelkader ghelam allah
- Leïla Ben M'rah

► Lundi 14 et Mardi 15 mars à 18h00
«Medounet El menchoud Bin el Mefkoud Ouel Maoujoud»

Le théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» accueillera dans le cadre de l'événement «Tlemcen» capitale de la culture islamique le théâtre national d'Alger qui ouvrira une série de représentation théâtrale parmi les 19 productions programmées a niveau du TRO durant toute l'année 2011.
«Medounet El Menchoud Bin el Mefkoud Ouel Maoujoud» avec sa grande distribution pas moins de 50 comédiens et comédiennes dans leur majorité des jeunes plein de dynamisme et de talent. (T.N.A)

► Mercredi 16 mars à 18h
► Jeudi 17 mars à 17h

«Jeu du mariage»

Auteur: Mourad Senouci
Mise en scène ghaouti Azri
Résumé: Un mariage de convenance que le père à préparé avec un gentil homme inconnu, «Silvia» la fille prend le rôle et l'habit de sa servantes «Lisette» pour observer et juger son futur époux. (T.R.O)

► Jeudi 17 mars à 19h
Journée du Conte

Splendide mélange de contes, porté par des mots, des rythmes, des couleurs et des saveurs du Monde, dans une fresque euro-africaine, les conteurs feront évoluer le conte et les Arts de la parole dans leur diversité sur la scène du mythique théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» (Le Petit lecteur)

► Vendredi 18 mars à 15h



«Khoz Ethahin»
Auteur: Ibrahim Bouyahya Aïcha
Mise en scène: Ibrahim Bouyahya Aïcha
(Ass/culture Mesrah El Hakim)

La ligne ferroviaire de transport de voyageurs reliant la gare ferroviaire d'Oran à la localité d'El-Mohgoun (Arzew), sur une distance de près de 37 kilomètres, a été mise en service commercial jeudi matin.

La ligne ferroviaire Oran-El-Mohgoun opérationnelle

S. M.

« La première desserte a démarré de la gare d'Oran aux alentours de 6h30, alors que trois dessertes en aller et retour sont programmées quotidiennement. La deuxième desserte est prévue à 8h30 et la troisième à 15h10 », a-t-on annoncé à la direction régionale de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF). Le train marque des arrêts à haï Es-Sabbah, Hassi Bou-nif, Hassi Ameur, Gdyl et Hassi Mef-soukh, avant d'arriver à El-Mohgoun. Il est composé de six voitures, dont quatre d'une capacité totale de 130 voyageurs, a indiqué à l'APS Zoheir Gouasmia, directeur régional de la SNTF. Il est prévu de lancer incessamment le transport de marchandises sur cette ligne ferroviaire, qui sera étendue à l'avenir à la zone industrielle d'Arzew et à celle d'Es-Sénia. L'étude relative au tronçon El-Mohgoun/Arzew, sur une distance de 7 kilomètres, est en voie d'achèvement. L'ancienne étude avait été an-

nulée en raison des mutations qu'a connues Arzew sur le plan urbanistique. Il est aussi question du prolongement de cette ligne ferroviaire jusqu'à Mostaganem, à partir d'Arzew. La mise en service commerciale de cette ligne a été possible après l'achèvement des travaux de réhabilitation de la voie ferrée détériorée par les inondations et les actes de sabotage. Les travaux de remise à niveau de la voie ferrée, confiés à la société nationale Infrarail pour une durée contractuelle de trois mois, ont été achevés fin février dernier.

La ligne ferroviaire Es-Sénia-Arzew est un vieux projet qui a connu plusieurs soubresauts depuis les années 70. Le projet avait été finalement relancé au début des années 2000, dans le cadre des plans de relance économique du président Abdelaziz Bouteflika, pour relier le pôle industriel d'Arzew à Es-Sénia en passant par au moins une dizaine de communes. La mise en service de cette ligne était annoncée pour le début 2010; cependant, elle a été reportée en raison, d'un côté, de la détérioration d'une grande partie de la voie ferrée, et de l'autre, des lenteurs procédurières pour l'expropriation des terrains. Le projet a connu de nombreuses contraintes d'ordre technique et juridique, notamment les procédures d'expropriation à l'origine du retard accusé dans l'aboutissement de ce projet. A noter que l'électrification de cette ligne a été confiée par l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) à un groupement algéro-allemand constitué de Siemens, Est El Rail et Infratel pour une durée contractuelle de 26 mois. Un montant de 3,4 milliards de dinars (34 millions d'euros) est consacré pour le projet. Le contrat porte sur les études d'exécution, la fourniture, le montage et la mise en service des équipements de signalisation, de télécommunication et l'énergie de cette ligne.

Le groupement algéro-allemand était en concurrence avec cinq autres groupements étrangers, dont les offres n'ont pas été retenues par l'Anesrif.

Tramway

Début des travaux le 20 mars à la rue de Mostaganem



K. Assia

Les travaux de réalisation du tracé du tramway au niveau de la rue Mohamed Boudiaf (ex-rue de Mostaganem) seront entamés le 20 mars prochain. Ce projet sera lancé juste après la réouverture de l'avenue Hamou Mokhtar (ex-Saint-Eugène) à la circulation. Les travaux se feront en deux tranches, de sorte à ne pas entraver la circulation à hauteur de cette artère très prisée par les automobilistes, car située en plein cœur de la ville. Cette décision a été prise mer-

credi dernier lors d'une séance de travail tenue au siège de l'URBOR et regroupant toutes les parties concernées par ce projet. Les services chargés de la réalisation des travaux ont décidé donc de fermer à la circulation un premier tronçon de cette rue pour pouvoir lancer les travaux, qui, une fois achevés, vont cibler une deuxième tranche de cette rue. Ainsi et pour ne pas pénaliser les habitants et surtout les automobilistes, les autorités locales ont décidé de rouvrir à la circulation à sens unique l'axe hippodrome-boulevard colonel Benabde-

rezzak à la circulation avant d'entamer les travaux au niveau de la rue Mohamed Boudiaf. La réouverture est prévue la veille du projet, précise-t-on. Une mesure indispensable pour ne pas créer d'autres désagréments à hauteur de ces axes routiers, notamment au niveau de la rue de Mostaganem où cette fermeture va se faire ressentir en raison de l'emplacement de l'artère et des ruelles mitoyennes. Pour les habitants et surtout les commerçants, le lancement du projet doit prendre en considération certains aménagements que l'entreprise Tram-Nour doit réaliser pour ne pas entraver l'activité. Les riverains craignent un éventuel isolement en raison des travaux. Des voies d'accès doivent être également créées pour faciliter l'accès des habitants à leurs domiciles. Par ailleurs, des sorties sur site sont effectuées périodiquement par des commissions mises sur pied pour s'enquérir du taux d'avancement du projet. Notons, par ailleurs, que d'ici le mois de juillet prochain, 30 rames seront réceptionnées et installées au fur et à mesure des tronçons livrés après des essais.

Eclairages sur le cancer du rein

Cancer rare touchant davantage les hommes que les femmes après l'âge de 50 ans, le cancer du rein représente 2 à 3% des cancers.

Une maladie asymptomatique, détectée souvent tardivement. En Algérie, on recense chaque année 150 malades atteints du cancer du rein métastatique.

Pour faire connaître ce genre de cancer et expliquer son évolution silencieuse, une rencontre régionale est prévue le 14 mars à l'hôtel Sheraton

sous le thème « Le cancer du rein à un stade avancé ». Une manifestation scientifique qui entre dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du rein et qui sera organisée par le laboratoire Bayer Schering Pharma. Regroupant tous les oncologues du pays, elle sera encadrée par le Dr Goebell du CHU d'Erlangen (Allemagne). D'autres rencontres similaires seront organisées à Alger et Annaba le 15 et 16 mars prochains.

Mokhtaria Bensaâd

L'ENDIMED recrute des pharmaciens

Salah C.

Après avoir été récupérées par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, les quelque 900 officines de l'Entreprise nationale de distribution des médicaments (ENDIMED) seront gérées par des pharmaciens, comme l'exigent les normes universelles. C'est ce que nous apprend une source de l'unité commerciale d'Oran, qui a sous sa coupe plus de 80 agences pharmaceutiques réparties sur plusieurs wilayas et dont plusieurs sont situées dans les localités de l'extrême Sud.

La même source précise que les salaires des jeunes pharmaciens seront versés par l'Etat conformément à l'annonce faite par Djamel Ould Abbès il y a quelques mois devant les jeunes pharmaciens de la wilaya d'Alger à l'occasion d'une cérémonie de remise des diplômes. Cette déclaration a créé un climat de confusion au sein du personnel de l'Endimed, qui a vu dans cette option une forme de privatisation déguisée, d'autant que le ministre était allé loin en affirmant que l'actuel personnel aura le choix de rester ou de partir contre le versement d'indemnités, une option qui signifie la privatisation des officines publiques et le spectre de la fin de la relation de travail.

Par ailleurs, si le principe du maintien au statut public des officines a été confirmé par l'actuel ministre dès sa prise de fonction,

une autre zone d'ombre a persisté, étant donné qu'au départ il était question que ces entités soient intégrées à Saïdal afin d'avoir leur propre réseau de distribution, avant que le ministère décide de les confier à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH).

Au sein du personnel qui a retrouvé une relative sérénité après l'exclusion de toute éventualité de privatisation, le rattachement des officines à la PCH, une alternative non encore officielle, demeure une autre inconnue car aucun lien ne peut exister entre les deux activités. Certains agents ne comprennent pas le rapport entre un établissement s'occupant de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques, les hôpitaux et les officines censées mettre des médicaments à la disposition des malades externes. Cependant, cette démarche n'est nullement perçue au niveau de l'Endimed comme étant une fin en soi, mais une étape à franchir avant de songer, à moyen terme, à une autre réorganisation du secteur de la distribution des médicaments. La finalité est d'arriver à faire de ces officines des points de rayonnement dans un secteur qui connaît des défaillances et qui nécessite une véritable régulation. L'objectif souhaité et de permettre aux pharmaciens de revenir à leur vocation initiale, à savoir la préparation de médicaments, et rompre avec la tendance commerciale.

Quatorze nouveaux projets pour la commune d'Oran

Djamel B.

Les 14 projets inscrits en 2011 au profit de la commune d'Oran, dans le cadre du Plan communal de développement (PCD), seront lancés incessamment, apprend-on auprès du directeur de la Division de l'urbanisme de la commune d'Oran. Ce dernier affirme que les différentes commissions ont déjà retenu les 14 entreprises chargées de la réalisation de ces projets, dont le coût avoisine les 35 milliards de centimes. Ces entreprises seront installées dans les tout prochains jours.

La majeure partie de ces opérations a été inscrite à l'issue des sorties du wali à travers les secteurs urbains, et ce en fonction des besoins des habitants. A ce titre, il a été décidé de prendre en charge l'élargissement et l'aménagement de quatre grandes artères, la réalisation de plus de 2.000 avaloirs (4 milliards de centimes), la rénovation de l'éclairage public au niveau de trois secteurs urbains (9 milliards de centimes), en attendant de généraliser l'opération à tous les secteurs urbains, soit la rénovation de quelque 30.000 points lumineux.

D'autres opérations concernent la réalisation d'annexes de l'état civil à El-Mokrani, la rue de Mostaganem, Sidi El-Houari et Bouamama, un centre culturel à El-Makarri, deux agences postales à Es-Seddikia et El-Othmania. Le même responsable souligne au passage que la commune d'Oran a aussi bénéficié de 4 groupes scolaires à haï Bouamama (extension de deux écoles), à Maraval (extension d'une école) et à Akid Lotfi.

Pour rappel, sur les 38 opérations en souffrance inscrites au profit de la commune d'Oran durant les deux exercices écoulés, 29 opérations ont déjà été lancées. Il ne reste que neuf opérations qui sont actuellement en cours de lancement. Fin 2010, cinq nouvelles opérations ont été inscrites. Ces projets concernent, entre autres, la création du réseau d'assainissement à la Cité Policière pour un montant de 1,4 milliard de centimes, l'aménagement urbain, et notamment le revêtement du centre-ville en béton imprimé pour 3 milliards de centimes, l'installation du chauffage au niveau de 28 établissements scolaires pour 5 milliards de centimes, etc.

Les femmes journalistes à l'honneur

Une cérémonie en l'honneur des femmes journalistes a été organisée jeudi à l'hôtel Phoenix par les membres de l'Association pour la promotion et le développement du sport féminin (APDSF) d'Oran.

Cette manifestation, qui a vu la présence de responsables du

secteur et d'un représentant de la wilaya, a été l'occasion pour mettre l'accent sur le rôle que joue la femme journaliste dans le secteur économique du pays. Des diplômes d'honneur et des cadeaux ont été remis aux représentantes des médias privés et publics.

K. A.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Benmazouza Kheira 52 ans, Terrain Gazel, Oran.

Netadj Abbou Aek, 74 ans, Sidi El Hasni, Oran.

Guebli Bouabdallah Houari, 89 ans, 79 Ravin Blanc Carteaux

Horaires des prières pour Oran et ses environs

07 rabie ethani 1432				
El Fedjr 05h55	Dohr 13h13	Assar 16h35	Maghreb 19h10	Icha 20h27



Dix-septième anniversaire de sa disparition Redécouvrir Alloula

Ziad Salah

Un documentaire a été projeté à la clôture de la cérémonie organisée à l'IDRH pour marquer le dix-septième anniversaire de la disparition d'Abdelkader Alloula. Avant de lancer la projection, Raja Alloula, sa femme, précisera que ce documentaire est réalisé par Kamal Boualam et devait être diffusé sur l'ENTV le quarantième jour de la mort de Si Abdelkader. « Mais pour des raisons que j'ignore, il a été déprogrammé », ajoutera-t-elle. Ce document retrace un peu l'œuvre d'Alloula. On y voit un certain nombre d'extraits des pièces d'Alloula. Aussi, on y trouve des extraits d'entretiens accordés par le dramaturge que le terrorisme a ravi à sa ville et à sa famille. On y découvre un Si Abdelkader, agenouillé à côté des enfants cancéreux, leur racontant des histoires pour leur procurer un rêve d'un instant.

Le documentaire, qui restitue la grande panique qui s'est emparée de la ville avant le départ d'Alloula pour sa dernière demeure, montre l'aisance d'Alloula déambulant dans les ruelles de sa cité, interpellé par le premier venu. Homme de théâtre, il le démontrera quand les jeunes en colère essayeront de s'attaquer à l'Opéra d'Oran, un certain 5 octobre 1988. Seul face à une foule en furie, il arrivera à les dissuader que leur intention n'a aucune portée positive. Le travail de Kamel Boualam révélera aussi qu'Alloula n'a pas hésité à annuler une tournée au Maroc lorsque des émissaires du Palais Royal lui ont demandé de revoir juste un petit détail dans sa pièce de théâtre. Ce documentaire mérite une meilleure diffusion. Mais, comme l'a signalé plus d'un lors de cette cérémonie, « Alloula est assassiné plus d'une fois » Et pas uniquement par le terrorisme. Mohamed Ben Salah, dira que toutes les archives filmées des pièces d'Alloula se trouvent dans un état de déliquescence très avancé. Un autre intervenant n'hésitera pas à lier ce mépris de notre patrimoine avec les problèmes que nous avons avec notre mémoire collective.

La censure n'a pas touché que la pro-



duction théâtrale d'Alloula. Saïd Kateb, compagnon de lutte d'Alloula, évoquera une série de scénarios réalisés par le défunt ONCIC et qui n'ont jamais vu le jour.

Ces scénarios avaient porté sur les débats de la Charte Nationale au milieu des années 70. Mme Amara, architecte, qui s'était engagée avec Si Abdelkader dans la réalisation du siège de l'association des enfants cancéreux, soulèvera l'implication d'Alloula dans les questions urbanistiques de la ville. Il l'encourageait à prendre contact avec les bureaux d'études les plus sérieux pour les projets concernant Oran.

Mme Dalila Alloula, avec beaucoup de pudeur, s'est souvenue que son grand n'a pas pu répondre à ses interrogations quand Fasla et son fils ont été assassinés par le terrorisme. Lui qui

excellait dans l'art de la formule s'est contenté de lui répliquer « là, je ne comprends pas », lance-t-elle. Moins d'une semaine, Alloula a été assassiné. Maître Rahal, très concis, s'est contenté de dire que « Alloula savait faire partager sa passion du théâtre ». Raja, sa femme, soulignera que l'Union européenne a financé un Centre de Documentation sur le Théâtre. Malheureusement, les responsables locaux ne lui ont pas « trouvé » un local convenable pour un établissement de cette envergure. Signalons que grâce à elle et à d'autres, les œuvres complètes d'Alloula ont été ramassées et éditées dans un coffret de trois tomes. Mohamed Bahloul, dans son allocution d'ouverture de cette cérémonie, a rappelé la fameuse phrase de la défunte Zoubida Hagani: « Le lion d'Oran est parti ».

Oran-Est

Des habitants dénoncent la dégradation de leur cadre de vie

S. M.

Les habitants des coopératives immobilières de la commune de Bir El Djir, et en particulier les îlots 20 et 11 situés aux abords du boulevard du Millenium, montent au créneau pour dénoncer, selon leurs propos, la dégradation de leur cadre de vie. Absence de raccordement au réseau d'assainissement et d'alimentation en eau potable, perturbations fréquentes dans la collecte des ordures ménagères, éclairage public défectueux, routes impraticables... la vie dans ces coopératives immobilières est devenue quasiment insupportable pour nombre de riverains. « Les deux coopératives ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement en dépit de la proximité des ouvrages de drainage.

Nous avons été contraints de recourir aux fosses septiques qui constituent une menace sérieuse et pour la santé des habitants et pour la stabilité du sol. Après plusieurs réclamations auprès des services concernés, nous avons été forcés de cotiser pour raccorder nos habitations au réseau d'assainissement. Le même problème se pose pour le raccordement au réseau AEP. En dépit du passage des conduites d'amenée près de nos coopératives, le projet de raccordement n'est toujours pas inscrit par la commune », regrettent les contestataires. Et d'enchaîner: « Le ramassage des ordures ménagères est effectué de manière anarchique. Les bennes passent une seule fois par semai-

ne. Conséquence de cette situation, les ordures s'amassent à longueur de journée dans chaque coin, provoquant de graves désagréments aux riverains. Concernant le réseau routier, il est quasiment impraticable.

Il suffit de quelques gouttes de pluie pour transformer toute la zone en un vrai bourbier ». Les contestataires dénoncent également l'absence d'entretien de l'éclairage public par les services techniques de la commune de Bir El Djir. La commune de Bir El Djir présente encore de nombreuses lacunes en matière d'AEP et d'assainissement, étant donné le nombre important de groupements immobiliers qui restent encore dépourvus d'eau potable et de réseaux d'évacuation des eaux usées, pour plusieurs motifs dont l'inexistence de ces réseaux, leur non-conformité ou encore leur vétusté, qui ont privé durant de longues années des milliers d'habitants de ces commodités.

La daïra de Bir El Djir a bénéficié, au titre de l'exercice 2011, d'une vingtaine de projets de développement local destinés à améliorer les conditions de vie des citoyens. Il s'agit notamment de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, la réfection de la voirie et la réalisation d'infrastructures d'utilité publique dans les trois communes de Bir El Djir (Sidi El Bachir, Bendaoud 1 et 2, douar Belgaid...), Hassi Bounif (Hassi Ameur) et Hassi Ben Okba. La commune de Bir El Djir a bénéficié d'un

budget primitif de 722 millions de dinars au titre de l'exercice 2011.

Une grande partie de cette enveloppe budgétaire sera destinée à des projets de développement urbain, notamment la réfection de la voirie de cette collectivité qui connaît une expansion urbanistique démesurée.

Ainsi, 219 millions de dinars sont consacrés pour la réalisation de neuf (9) projets de développement urbain à Douar Belgaid, Haï Khemisti (ex-Fernand-ville) et Sidi El Bachir. Il s'agit notamment de rénovation des réseaux d'assainissement et d'AEP, la réhabilitation de l'éclairage défectueux et le revêtement des artères. Une vaste opération pour le raccordement des coopératives immobilières de la daïra de Bir El Djir au réseau du gaz de ville a été aussi lancée par les autorités locales. Une fiche technique pour le recensement des quartiers et des coopératives immobilières qui ne sont pas raccordés au réseau du gaz naturel est ainsi en cours d'élaboration par les services concernés suite à des instructions du wali d'Oran.

Il s'agit en fait du raccordement des coopératives immobilières de Bir El Djir (Douar Belgaid, Fernand-ville, la Poste, Sidi El Bachir et l'USTO) au réseau du gaz naturel. Au total, ils seront quelque 100.000 habitants à bénéficier de cette opération de raccordement au réseau du gaz de ville. Il est aussi question de la régularisation de la situation administrative de toutes les habitations concernées.

Pour éviter les rejets dans la mer Un collecteur des eaux usées pour la commune d'Aïn El Turck

J. Boukraâ

Cinq entreprises ont été installées la semaine dernière dans le cadre du grand projet de dépollution du littoral oranais. Le président de l'assemblée populaire communale d'Aïn Turck a déclaré sur les ondes de la radio locale qu'il s'agit de la réalisation d'un grand collecteur des eaux usées allant de la station d'épuration de Cap Falcon en passant par les localités de Keddarra, El Ançor et Sidi Hamadi. « La conduite s'étalera sur une longueur de 22 kilomètres. Une enveloppe budgétaire de 40 milliards de centimes a été débloquée par la direction de l'hydraulique pour la concrétisation de ce projet qui va mettre fin au problème de pollution des plages et, par là même, à l'éradication des fosses septiques », a tenu à souligner le maire d'Aïn Turck. Le projet va régler ce problème au niveau de la commune d'El Ançor et plus précisément dans la localité de Sidi Hamadi connue pour sa grande concentration de fosses septiques. Au niveau de cette localité, chaque foyer dispose d'une fosse où viennent, à longueur de journées et des années, s'entasser les eaux usées et autres déchets organiques. Le danger guette cette population, notamment en période de grande chaleur où tous les vecteurs de la propagation des maladies telles les maladies à transmission hydrique prolifèrent. Cette situation peut prendre une tournure dramatique, car les propriétaires de ces fosses septiques ne sont pas toujours au fait de leurs entretiens et les conséquences sont catastrophiques sur le plan de l'hygiène et de la santé. L'opération vise à raccorder la localité au réseau d'assainissement et au réseau d'évacuation des eaux pluviales. En effet, le problème de pollution des plages d'Aïn El Turck dure depuis des années. Dès que la saison estivale est annoncée, le décor repugnant des flots des eaux usées qui se déversent à ciel ouvert dans la mer reprend des plus belle et avec lui les torrents d'appels de détresse et de cris de dénonciation poussés par les riverains et les associations locales faisant de l'environnement leur principal cheval de bataille. Un phénomène qui frôle une catastrophe écologique locale, grandeur nature. En plus de l'inconfort causé aux riverains, ce malheureux état de fait est à l'origine d'une véritable invasion d'insectes. L'absence des collecteurs rend quasiment impossibles les opérations d'assainissement.

Ainsi le nouveau collecteur va permettre le raccordement du réseau d'assainissement des eaux usées (d'El Ançor et Bousfer) vers la station de traitement et d'épuration (STEP) de Cap Falcon. Visant à éradiquer les points noirs (les rejets en mer), les travaux toucheront pratiquement toute une zone qui va du complexe touristique « Les Andalouses » jusqu'à la station balnéaire « Paradis plage » (Aïn El Turck) en passant par « Bousfer-plage ». Par ailleurs, une enveloppe financière de 140 millions de dinars a été débloquée par la wilaya d'Oran pour la réhabilitation du réseau d'assainissement de la cité du 5 Juillet à Aïn El-Turck. Les travaux, qui ont atteint actuellement plus de 60%, devront aussi contribuer à mettre un terme aux rejets des eaux usées dans la mer. Les travaux devront être achevés avant l'ouverture de la saison estivale.

Arrestation d'un cambrioleur à Bouiseville

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les enquêteurs de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Aïn El Turck ont réussi, avec beaucoup de célérité, à identifier et appréhender l'un des auteurs d'un cambriolage perpétré de nuit en fin de semaine dernière dans la localité de Bouiseville.

Selon nos sources, l'interpellé, B.N., âgé de 30 ans, et son acolyte, actuellement en fuite, ont opéré encaoulés dans une villa. Vraisemblablement, ils ont intentionnellement dissimulé leurs visages sous des cagoules afin d'éviter d'être identifiés, en sachant qu'il existait une caméra de surveillance à l'intérieur des lieux, indiquent nos sources.

Les cambrioleurs ont probablement sous-estimé les enquêteurs de la police qui ont réussi à identifier l'un des deux mis en cause à sa démarche et ce, en supervisant l'enregistrement de la caméra de surveillance. Arrêté, celui-ci n'a pas tardé à reconnaître les faits lors de son interrogatoire et a fini par dénoncer son complice qui demeure activement recherché. Le mis en cause a été déferé, jeudi, devant le parquet territorialement compétent. Il a été placé sous mandat de dépôt à l'issue de son audition et devra répondre de ses actes, lundi prochain, devant ce même tribunal.

R. B.

TLEMCEN

Les associations impliquées

Khaled Boumediene

Portant un intérêt grandissant aux acteurs de la société civile, l'Association pour la sauvegarde et la promotion de l'environnement de la wilaya de Tlemcen (A.S.P.E.W.I.T) a organisé le 9 mars 2010 une journée de formation à son siège sur «La solidarité et l'action citoyenne», au profit des associations de quartier. Animée par Ouiza Gallèze, docteur en philosophie et experte en politique de la ville, cette journée a un double objectif: d'une part, elle contribue à la continuité et à la pérennité des actions associatives au sein du quartier, et d'autre part, elle permet aux associations d'évoluer dans leurs thèmes et dans leurs objectifs. Les explications fournies par l'experte durant cette journée de formation, a ajouté M. Bouayed, ont permis de faire le point sur les différents aspects de gestion et de management: la gestion de la ressource humaine et matérielle, la gestion des conflits et d'autres outils de management, la politique de la ville, la citoyenneté, l'environnement, la professionnalisation des bénévoles. «Il

s'agit pour les acteurs associatifs de savoir poser les bonnes questions, se prendre en charge et transformer ses plaintes en objectifs pour protéger l'environnement qui constitue aujourd'hui une inquiétude multiple: les questions écologiques, la flore et les zones humides, la désertification, la grande urbanisation des espaces, la faune et les espèces animales protégées». A noter que l'ASPEWIT vient d'éditer son 7^{ème} bulletin avec des thèmes riches et variés tels que l'évaluation environnementale, la cigogne blanche, biodiversité, Zourou El-Mrassem, Mahmoud Fekhar, maître luthier, les travaux d'aménagement et des interrogations, le barrage de Béni-Bahdal et les eaux usées, Boudjedir le marin, il était une fois un cycliste...sans oublier la rubrique «Confidences pour confidences» qui a eu un grand succès auprès des lecteurs. Rappelons l'une d'elles: «En allant vers Béni-Mester, près de l'institut de Mansourah, on a construit des trottoirs en rase campagne sans avaloirs et c'est dommage. Confiance pour confidences, les avaloirs ont certainement été avalés»...

de la population. La société civile est un partenaire incontournable, mieux, un défenseur, un vigile, un gardien de la protection de l'environnement. Pour réussir à s'imposer dans le monde complexe et compliqué d'aujourd'hui, l'Association doit avoir du charisme, convaincre des gens qui croient à sa cause et sensibiliser un grand nombre d'acteurs qui la sortent de son isolement. En outre, une association doit savoir construire une cause valable et irrévocable pour transformer sa plainte en revendication en lui donnant du cœur et du contenu et conjuguer des énergies permettant à un grand nombre d'individus de s'impliquer et de se réaliser en se mettant au service des autres». Les explications fournies par l'experte durant cette journée de formation, a ajouté M. Bouayed, ont permis de faire le point sur les différents aspects de gestion et de management: la gestion de la ressource humaine et matérielle, la gestion des conflits et d'autres outils de management, la politique de la ville, la citoyenneté, l'environnement, la professionnalisation des bénévoles. «Il

SIDI BEL ABBÈS

Concertation à l'université



M. Kadiri

Fort nombreuses sont les données et autres clarifications fournies jeudi après-midi par le recteur de l'université Djillali Liabès dans le cadre d'une longue et fructueuse rencontre-débat avec les journalistes de la presse écrite et parlée. Au-delà d'un contexte national tout particulier marqué par des montées au créneau, des sit-in observés ici et là, le conclave de jeudi s'inscrivait dans une série, indique le recteur, de rencontres cycliques sur l'état des lieux en général, n'omettant pas de donner des précisions, des réponses à plus d'une doléance et des étudiants et des enseignants en général. Avant le débat, l'assistance eut droit à un état des lieux, effectif, nom-

bre de diplômés, projets en cours, en termes d'infrastructures pédagogiques, administratives, sites d'hébergement, restauration et œuvres universitaires en général y compris les logements pour enseignants, objet d'un suivi par les concernés, soulignait le recteur qui a tenu à rassurer toutes les parties de la communauté universitaire, essentiellement les étudiants et enseignants. Certes, des mesures nationales viennent d'être prises vis-à-vis des récentes revendications. Ainsi, l'on saura que les étudiants participeront dans les différentes conférences régionales et nationales.. c'est cela qui est prôné sur les lieux comme formule d'apaisement et de concertation. Néanmoins, des problèmes locaux sont encore en suspens tel celui du

gel des œuvres sociales où le cumul est très important et ce qui est exigé par le rectorat, voire par l'administration en place, est la présence de 50% des enseignants aux AG. Il s'agit de près de six 6 milliards. Toutefois, aux informations recueillies, les différents Fac, six (06) au total délègueront deux enseignants.. en vue de débloquer cette gestion. La représentativité des enseignants dans toute future rencontre avec le rectorat a été au menu car il s'agit de savoir «avec qui on discute», tenait à rappeler le recteur en présence de ses adjoints, tout en exigeant la transparence dans toute démarche, tant au sein des facultés, de toutes les structures, comités scientifiques pédagogique où l'argumentation est exigée pour lever les équivoques.

SAÏDA

Baisse des retraits de permis de conduire

Ali Kherbache

La police de la route relevant de la sûreté de wilaya n'a effectué que 62 retraits du fameux document, «le sésame de la route», révèle le rapport bimensuel dont «Le Quotidien d'Oran» détient une copie. Et c'est tant mieux pour le Trésor public qui bénéficie des ressources pécuniaires des 244 amendes forfaitaires établies

et 06 mises en fourrière, est-il avoué par un citoyen, car le nombre d'accidents pour la même période est de 69 dont 02 mortels, les usagers étant sensibilisés au quotidien dès l'émission matinale de Radio Saïda», est-il souligné. Quelque 5322 véhicules ont été contrôlés et force est de reconnaître que la vétusté de bon nombre d'entre eux, dont des bus TATA du siècle dernier demeurent l'une des

causes des accidents, à l'instar du non-respect des règles du code de la route «est-il constaté. Par ailleurs, la police judiciaire a traité 159 affaires durant les deux mois écoulés de l'année en cours, impliquant 214 personnes dont 43 furent écrouées, 33 ayant bénéficié de la liberté provisoire et 137 de la citation directe, alors qu'une seule fut placée sous contrôle judiciaire.

CHLEF

La criminalité en baisse

Abbad Miloud

Ce jeudi, le colonel Amou Cra Tayeb a animé une conférence de presse au groupement de la Gendarmerie nationale. Il a présenté les diverses activités au cours de l'exercice 2010 dans un bilan marqué par une analyse approfondie.

Le nombre de crimes et délits contre les personnes a atteint 410 contre 699 en 2009, soit une diminution de 289 affaires. Il représente un taux de 64% par rapport à la totalité des affaires relevant du crime dit ordinaire et dont le nombre a atteint 637 durant l'exercice 2010, les coups et blessures volontaires occupant la première place.

Les crimes et délits contre les biens ont atteint 110 cas contre 131 en 2009, soit une diminution de 21. Ils représentent 17% par rapport à la totalité des affaires traitées en 2010, les vols occupent la première place.

Concernant le crime organisé, la falsification de documents a atteint le nombre de 32 et concerne surtout les pièces administratives et les attestations contre 39 en 2009. Cette diminution s'explique par la neutralisation des bandes spécialisées en la matière.

Pour la consommation et la commercialisation de la drogue, le nombre d'affaires traitées en 2010 a atteint 88 pour lesquelles 145 personnes ont

été impliquées. Il a été saisi une quantité de 24,909 kg de kif traité. Concernant la sécurité routière, le nombre d'accidents a connu également une diminution par rapport à l'exercice 2009. Durant l'année 2010, il a été dénombré 482 accidents qui ont causé la mort de 79 personnes et des blessures à 855 autres contre 746 accidents en 2009 ayant causé 155 morts et 1300 blessés. Pour les causes de ces accidents, le facteur humain occupe la première place.

Les brigades de Gendarmerie nationale existent au niveau de 29 communes sur les 35 que compte la wilaya. Pour les six communes restantes, les brigades sont programmées et les dossiers de mise en place les concernant sont établis.

L'orateur a mis en exergue l'amoinissement des différents crimes et délits par rapport à l'exercice 2009. Il est signalé que cette amélioration est sensible ces dernières années et même en comparaison avec d'autres wilayas. Il a tenu à souligner que tous les moyens matériels et humains seront mobilisés et les efforts nécessaires déployés en vue d'une application de la réglementation en vigueur avec toute la rigueur nécessaire et ce, afin de diminuer encore les différents crimes et délits ainsi que les accidents de la route pour une meilleure protection des biens et des personnes.

BECHAR

La cession ordinaire du tribunal criminel ouverte

Roukbi A.

Pas moins de 25 affaires seront traitées par le tribunal criminel près la cour de Bechar lors de sa première cession ordinaire de l'année 2011 qui a débuté le 06 mars. Pendant 12 jours, seront jugées plusieurs affaires inscrites à l'ordre du jour de cette instance judiciaire, se rapportant notamment aux meurs, à des attentats à la pudeur, vols qualifiés, kidnapping, violation de domicile

et menace à l'arme blanche, association de malfaiteurs, contrebande de stupéfiants et usage d'armes de guerre prohibées et non dénonciation de crime. Durant la journée du 09 mars sera jugée l'affaire tant attendue par une frange de la population Bécharie et qui concerne un crime avec préméditation survenu au quartier de Debdaba. Notons enfin la présence très remarquée d'un nombre important de membres du corps de la défense.

EL-BAYADH

De l'emploi en perspective

El-Hadj Mostefaoui

Branle-bas de combat dans toutes les directions de wilaya et organismes publics. Ces derniers ont été sommés par le chef de l'exécutif de la wilaya de prendre, dans les délais les plus courts, à bras-le-corps l'épineux dossier du placement de 1.000 jeunes universitaires en chômage.

Un «Monsieur emploi» a été désigné au niveau de chaque structure de la wilaya pour qui a sonné déjà l'hallali dans différentes directions qui ont exprimé leurs besoins en matière de ressources humaines et c'est d'ailleurs le cas pour la direction de l'éducation qui cite déjà la possibilité de prévoir 1132 postes budgétaires pour la pro-

chaine rentrée scolaire 2011/2011. Le futur centre universitaire, dont l'ouverture est annoncée lors de la prochaine rentrée universitaire, prévoit pour sa part 100 postes d'emploi qui seront réservés uniquement pour les postulants, y compris ceux titulaires du magistère et originaires de la wilaya. Une commission mixte, A.P.W / wilaya a été dépêchée aux confins sud de la wilaya et plus précisément dans la commune d'El-Bnouid pour inspecter les sociétés de prospection pétrolières afin de recenser les possibilités d'insertion de jeunes de la région au sein des entreprises opérant dans le secteur des hydrocarbures et l'on appris qu'elle n'est pas retournée bredouille.

La sécurité routière: des visions pour demain

Par Dr Mohamed Habib Mazouni *

1ère partie

Ce n'est pas souvent le cas du conducteur algérien réputé, du moins au sein de sa société, d'être caractériel, égocentrique et trop sûr de lui. Souvent on l'entend dire : «C'est sans doute de leur faute», «Cela devait arriver», «C'est El-Maktoub», «Le mauvais œil», «Le hasard était là», «Makkach El-Zhar» : ces réactions banales face aux accidents sont courantes dans notre société. Découlant d'une suite logique de ma 1ère vision de «La sécurité routière : des visions pour demain», ce deuxième volet se présentera sous forme d'un langage simple et direct, car l'ambition de cette 2ème vision est de vous toucher, vous réveiller de votre «délire» et vous encourager à vaincre votre orgueil si vous êtes de ceux qui pensent que «Cela n'arrive qu'aux autres!». Je souhaiterais vous voir changer d'attitude et enrichir votre culture de la sécurité. Vous voir porter un regard différent sur les autres usagers, et surtout les plus vulnérables, les piétons, les cyclistes, les motards. Vous voir mesurer très concrètement les risques que vous prenez au volant. Vous voir modifier vos comportements au quotidien et aussi inciter vos enfants, vos proches, vos amis, vos voisins, vos collègues à le faire également.

Dans une collection de paroles de chercheurs de l'Institut National Français de Recherche sur les Transports et leur Sécurité, traitant du phénomène sociologique de prise de conscience du risque d'accident, on peut lire une synthèse qui reflète une image miroir des attitudes du conducteur algérien :

«Si face à l'alcool, la prise de conscience semble avérée, il n'en est pas de même pour la vitesse. Les «conduites à risque» demeurent au cœur du comportement de nombreux jeunes. Quant à l'usage du téléphone portable en voiture, bien des conducteurs l'utilisent en sachant qu'il est non seulement potentiellement dangereux mais en plus interdit ! De même, accordons-nous assez d'attention à l'entretien de notre voiture ? Acceptons-nous de ne conduire que reposé ? Comprendre les comportements et leurs évolutions positives pour les inscrire dans la durée, comprendre comment arrivent les accidents, comprendre que cela peut arriver à tout le monde, demain, après-demain, évidemment au moment inattendu...».

LE CONDUCTEUR ET LA CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUE: PETITES DOSES - GRANDS EFFETS

En Europe, la limite légale d'alcoolémie s'étale entre 0 (République Tchèque, Hongrie, Slovaquie, Croatie, EAU, Roumanie, Arabie Saoudite, Pakistan, Népal, Jordanie, Arménie, Bahrayn, Azerbaïdjan, etc.) et 0.8 g/l (Irlande, Luxembourg, Malte, Royaume-Uni, USA, Canada, Brésil, Mexique, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Ghana, etc.) avec une majorité de pays à 0.5 g/l. Cependant, plus de deux tiers des conducteurs seraient favorables à une réduction de la limite à moins de

Il y a quelque chose de plus haut que l'orgueil, et de plus noble que la vanité, c'est la modestie ; et quelque chose de plus rare que la modestie, c'est la simplicité. (Antoine de Rivarol)



0.5 g/l voir même à 0 pour les conducteurs débutants comme par exemple en Autriche où une loi existe dans ce sens.

Le taux zéro n'est-il pas une solution ? Cette question stratégique se pose depuis plusieurs années dans les milieux de recherche et la plupart des chercheurs répondent «Oui !», mais en même temps, ils soulignent le fait que ce n'est pas une mince affaire que de faire respecter une loi de prohibition totale.

En Algérie, le nouveau code de la route de par ses articles 19 et 19 bis pose un cadre réglementaire à cette question : l'Art. 19 stipule qu'«En cas d'accident corporel de la circulation routière, les officiers et les agents de la police judiciaire soumettent tout conducteur ou accompagnateur d'un élève conducteur présumé en état d'ivresse impliqué dans l'accident à des épreuves de dépistage de l'imprégnation alcoolique par la méthode de l'expiration d'air et la détection de la consommation de drogues ou de stupéfiants par le dispositif d'analyse salivaire.

Lorsque les épreuves de dépistage permettront de présumer d'un état alcoolique ou sous l'effet de drogues ou stupéfiants, ou lorsque le conducteur ou l'accompagnateur de l'élève conducteur aura contesté les résultats de ces épreuves ou refusé de les subir, les officiers ou agents de la police judiciaire feront procéder aux vérifications médicales, cliniques et biologiques destinées à en administrer la preuve ».

L'Art. 19 introduit le concept d'«état alcoolique», auquel aucune définition n'est donnée dans le glossaire (voir Art. 2). S'agit-il alors d'état d'ivresse défini (voir Art. 2) comme étant : «état se caractérisant par la présence d'alcool dans le sang à un taux égal ou supérieur à 0,20 g pour mille (1000 ml)», ou plutôt d'un état caractérisé seulement par un taux supérieur strictement à zéro ?

Cependant, en complément à l'Art. 19 spécifique aux enquêtes juridiques post-accident, l'Art. 19 bis généralise le dépistage préventif en précisant que : «Les officiers ou agents de la police judiciaire peuvent soumettre aux mêmes épreuves prévues à l'article 19 ci-dessus,

à l'occasion de tout contrôle routier, tout conducteur suspecté en état d'ivresse ». Par conséquent, il subsiste quelques failles : d'abord le fait de focaliser sur le conducteur suspecté en état d'ivresse (lié, selon l'Art. 2, à la consommation d'alcool), et ne pas généraliser à tout conducteur suspecté d'avoir consommé des substances ou des plantes classées dans la catégorie des stupéfiants. On peut aussi s'interroger sur la précision : « Les officiers ou agents de la police judiciaire... ». Est-ce que les officiers et agents de la Gendarmerie Nationale ne sont pas habilités par la loi à soumettre un suspect à des contrôles de dépistage préventif ? La même question se pose également par rapport aux différents corps de la police, autres que la PJ (Police Judiciaire) !

En tout cas, il est impératif d'alermer le conducteur, en l'informant que plus de 1/10 des accidents corporels et plus de 1/3 des accidents mortels sont liés à la prise d'alcool et de stupéfiants (Données issues d'une enquête internationale impliquant 23 pays).

Cependant, il en demeure pas moins que certains se permettent des propos tels que : «Et bien moi contrairement aux autres je tiens le cap, pas de soucis, je bois un baril et je reste debout, droit comme un I !», malgré le fait que les spécialistes soient catégoriques à ce sujet : «même à faibles doses, l'alcool agit directement sur le cerveau». Dans la synthèse citée ci-dessus, les chercheurs ont identifié plusieurs effets dangereux liés aux faibles doses, en l'occurrence :

- Un conducteur habituellement prudent se met à sous-évaluer les risques et à transgresser les interdits ; parce que l'alcool désinhibe, il va rouler plus vite, doubler avec peu de visibilité, etc.,
- La vigilance et la résistance à la fatigue diminuent,
- La coordination des mouvements est perturbée,
- Le champ visuel rétrécit, entraînant une mauvaise perception latérale (danger aux intersections) ; la perception des distances est modifiée (danger lors des dépassements),
- Le temps de réaction visuelle augmente : de l'ordre de 50%, même avec une alcoolémie légèrement

positive (danger en cas de freinage d'urgence),

- La sensibilité à l'éblouissement s'accroît.

LE CONDUCTEUR ET LE RESPECT DU PIÉTON : PETITE INSOUCIANCE - GRANDE PEINE

Un piéton est une personne qui va à pieds, par rapport à celle qui est motorisée (Dictionnaire Larousse). Cependant, il convient de retenir qu'ils sont assimilés aux piétons :

- Les personnes qui conduisent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirme ou tout autre véhicule non-motorisé, de petite dimension,
- Les personnes qui conduisent à la main une bicyclette ou un cyclomoteur,
- Les infirmes se déplaçant dans une chaise roulante mue par eux-mêmes ou circulant à l'allure du pas,
- Les personnes en patins à roulettes ou en rollers.

Un accident piéton désigne un accident impliquant au moins un piéton. Un accident corporel implique un certain nombre d'usagers, parmi lesquels on distingue les indemnes et les victimes. Les indemnes contrairement aux victimes, sont les usagers dont l'état ne nécessite aucun soin médical. Dans ce sens, la réglementation algérienne distingue deux profils : le blessé et le tué (immédiat).

Cependant, aujourd'hui la plupart des pays ont adopté la définition internationale du «tué à 30 jours» et du blessé hospitalisé. Selon cette logique, on peut distinguer 3 cas types :

- Les blessés non hospitalisés : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux, mais n'ayant pas été admises comme patient à l'hôpital plus de 24 heures,
- Les blessés hospitalisés : victimes admises plus de 24 heures,
- Les tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent la minute de l'accident.

Des études réalisées dans un contexte international ont montré que 34 % des accidents piétons se produisent pendant les jours ouvrables. Cependant, pendant les week-ends, les veilles de fêtes et les jours de fêtes, 42 % des accidents se produisent particulièrement en

tre 16h00 et 20h00. Ces accidents se caractérisent par une gravité relativement faible tandis que les accidents les plus graves se déroulent pendant les heures creuses.

Il apparaît aussi que la majorité des accidents survient en plein jour sur une chaussée acceptable et dans des conditions atmosphériques jugées normales !

D'une part, étant donné que l'environnement ne constitue pas un enjeu de sécurité majeur dans l'accidentologie des piétons, il convient alors d'identifier les facteurs corrélés représentant une forte «Inertie» entre eux dans le processus de réalisation de l'accident. De manière schématiquement brutale, il y a deux responsables dans la chaîne causale: le conducteur du véhicule, qui fait l'objet de cet article, et le gestionnaire d'infrastructure qui sera traité prochainement (à paraître prochainement dans le quotidien d'Oran, 3ème vision : Rôles et responsabilités du gestionnaire d'infrastructure).

Maintenant, si on se conforme aux normes internationales de Sécurité de Fonctionnement, en considérant l'estimation du risque comme une conjonction entre la probabilité d'occurrence de l'événement redouté précurseur de la situation d'accident et de la gravité des dommages provoqués, on peut constater que le piéton encourt quasiment le même risque vis-à-vis des véhicules légers et des poids lourds.

En effet, c'est avec les véhicules légers que les piétons sont majoritairement en conflit, et d'autre part, la gravité est considérable dans les conflits impliquant des poids lourds, voir même des motos. Il convient alors d'agir conjointement et surtout directement sur le conducteur !

Quasiment, dans 8 cas sur 10, le piéton n'est pas responsable de l'accident, mais sa responsabilité ne cesse d'augmenter faute de sensibilisation et surtout d'éducation à la sécurité routière.

Sur le trajet promenade, on dénombre plus de la moitié des victimes tuées. Par contre le parcours domicile-travail et domicile-école ne totalise que 1/5 des victimes tuées. Cependant, il convient de noter l'importance du trajet domicile-école auprès des enfants en termes de risque d'être tué.

En se basant sur tout ce qui précède, je peux m'adresser aux conducteurs au même titre qu'aux piétons pour leur dire : même si les aménagements urbains vous semblent sûrs et les conditions météo favorables, il faut être très vigilant et respecter les règles imposées par la réglementation, et ce, quel que soit le motif de déplacement.

C'est vrai qu'on peut toujours demander au piéton de ne pas se précipiter sans qu'il soit sûr que toutes les conditions soient réunies pour traverser en toute sécurité. Mais il est nécessaire tout de même de rappeler au conducteur qu'il doit céder le passage une fois que le piéton s'est engagé sur la chaussée, au risque d'être passible d'une amende pour refus de priorité voir même d'une peine de prison.

A suivre...

* Consultant, Expert des Systèmes de Transport et leur Sécurité

Ligue 2 Graves incidents à Batna

M. A.

Le match phare de cette dix-septième journée du championnat professionnel de ligue 2 à Batna n'a pas eu lieu hier en raison des échauffourées qui ont éclaté entre les supporters des deux camps avant l'entame de la rencontre au stade du 1er Novembre qui a affiché complet à l'occasion. Pour résumer le tout, le pire a été évité de justesse par le service d'ordre qui a su ramener le calme, mais le referee n'a pas voulu s'aventurer en jugeant après des palabres du report de cette rencontre pour des raisons de sécurité. Une autre affaire sur le bureau de la commission de discipline de la LNF. On en saura plus après les rapports du referee et du commissaire au match, même si la direction du Mouloudia accuse ouvertement les supporters constantinois qui disent-ils sont responsables de ces incidents. A contrario leurs homologues du chabab n'ont pas voulu s'avancer en insistant sur les bonnes relations qui existent entre les deux clubs. Mais sans omet-

tre le bon accueil des dirigeants batnéens, les dirigeants du CSC ont mis ces dérapages sur le compte d'une mauvaise organisation au niveau des travées du stade du 1er Novembre. En attendant le déroulement du match décalé à cet après-midi au stade Ahmed Zabana à Oran entre l'ASMO et l'USB, le grand bénéficiaire de ce round n'est autre que le dauphin du leader, le RCK et ses deux proches poursuivants qui ont tiré profit de l'avantage du terrain pour augmenter leur capital points et mettre plus de pression sur le CSC.

L'autre bonne opération est à mettre à l'actif du NAHD qui est revenu de Constantine avec le plein de points tout en enfonçant le MOC où rien ne va plus. A noter aussi, la bonne réaction de l'ABM qui a mis à nu les carences de la lanterne rouge, le CRT qui se dirige tout droit vers l'étage supérieur, alors que la JSMS a prouvé ses limites en déplacement en concédant une énième défaite cette fois à Mohammadia face au SAM qui s'offre un bol d'oxygène.

Annaba

Hachemi Djar satisfait des travaux engagés au stade du 19 Mai 1956

Tayeb Zgaoula

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djar, était ce vendredi en visite de travail à Annaba où il a inspecté diverses infrastructures relevant du secteur dont les locaux des anciennes galeries ex-EDGA qui vont être reconvertis en un centre de loirs scientifiques dont le coût du projet s'élève à plus de 47 millions de dinars sur une superficie de 1381 m². Au cours de la présentation du projet, le ministre a insisté sur l'implication des associations et

le respect des délais fixés à douze mois pour rendre opérationnel ce centre. Par la suite, Hachemi Djar s'est rendu au site où sera réalisée la piscine olympique qui, dira-t-il, accuse beaucoup de retard. «Il faut mobiliser tous les moyens et doubler les équipes pour la livraison de ce projet cet été», dira-t-il. Au stade du 19 Mai 1956 devant abriter la rencontre Algérie-Maroc comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la CAN 2012 le 27 mars prochain à Annaba, Hachemi Djar a fait part de sa satisfaction quant à la qualité des travaux qui y sont engagés.

En prévision du match Algérie-Maroc Benchikha dévoilera la liste des sélectionnés demain

Kamel Mohamed

La liste des joueurs sélectionnés en équipe nationale sera rendue publique demain, a-t-on appris auprès du staff technique. En attendant, les spéculations vont bon train et chacun y va de sa liste, annonçant la sélection de tel joueur et l'éviction de tel autre alors que Benchikha, en concertation avec le premier responsable de la FAF, peaufine encore sa liste. Des convocations

ont été déjà transmises à certains joueurs alors que d'autres sont encore en instance. Des indiscretions ont révélé que le même effectif sera reconduit avec le retour de Belhadj, Abdoun et Ghezal.

D'autres joueurs restent écartés, notamment les Halliche, Meghni, Kadir, Matmour et Bezzaz, ce dernier ayant émis le souhait de réintégrer l'équipe. Mehdi Mostfa et Bouzid devraient être les nouveaux sélectionnés pour un match officiel. Pour ce

qui est des joueurs locaux, on annonce la sélection de cinq nouveaux joueurs, notamment Lemouchia et Chaouchi. Benchikha animera une conférence de presse ce mercredi à Alger, à la veille du départ de l'équipe nationale à Annaba où elle effectuera son stage de préparation en prévision du match contre le Maroc. Cette rencontre est prévue le 27 mars prochain à 20h30 au stade du 19-Mai 1956 et compte pour la 3^e journée des qualifications de la CAN-2012.

Ligue 1

Report de trois matchs de la 16e journée

Les rencontres AS Khroub-JS Kabylie, MC Alger-MC El Eulma, et ES Sétif- USM Alger comptant pour la 16e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football, initialement prévues le vendredi 18 mars sont reportées à une date ultérieure, a indiqué mercredi la Ligue nationale de football (LNF). Le MC Alger, l'ES Sétif et la JS Kabylie sont retenus par les matchs aller des 1/16e de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine de football prévus du 18 au 20 mars. En Ligue

des champions, le MCA se déplacera au Zimbabwe pour affronter le Dynamos et l'ESS accueillera ASFA Yennenga (Burkina Faso), alors qu'en Coupe de la Confédération la JS Kabylie croisera le fer avec les Mauritaniens de Tevragh Zeina. D'autre part, le match MC Oran - USM Blida de la 16e journée se déroulera au stade Zabana à huis clos. Quant à la rencontre USM Annaba- WA Tlemcen, elle a été domiciliée au stade Dridi à El Hadjar. Enfin, la 17e journée de Ligue 1 aura lieu le mardi 29 mars.

MCA

Trois objectifs fixés au nouvel entraîneur Zekri

Trois objectifs ont été fixés par la direction du MC Alger au nouvel entraîneur de l'équipe, Nouredine Zekri, a indiqué le président de section du club, Omar Ghrib. Zekri a été engagé jusqu'à la fin de saison avec un contrat renouvelable, en fonction des résultats enregistrés. Le premier objectif est de terminer parmi les cinq premiers du championnat de Ligue 1, sachant que le Mouloudia est champion en titre. Le MCA végète actuellement dans les profondeurs du classement de Ligue 1 et figure parmi les équipes relégables. Zekri est ainsi appelé à transcender son équipe, d'autant plus que Ghrib a souligné que la venue du nouvel entraîneur vise à provoquer le déclic chez les joueurs.

Le deuxième objectif assigné à Zekri

c'est la coupe d'Algérie. Le Mouloudia affrontera la JSM Bejaia lors des 8^e de finale de la coupe d'Algérie, une compétition qui reste aléatoire. Qu'à cela ne tienne, la coupe a été inscrite dans les objectifs de Zekri. Pour ce qui est du troisième objectif, le nouveau coach est appelé à conduire l'équipe à la phase finale de la Ligue des champions. Or, pour atteindre la phase des poules, le Mouloudia doit disputer quatre tours à élimination directe. De son côté, Zekri a exigé de travailler avec son inséparable adjoint, Kheireddine Madoui qui fera partie du staff technique. Un préparateur physique a été également engagé alors que Menguelati qui faisait partie de l'ancien staff, a été maintenu pour assurer la transition d'autant plus qu'il est con-

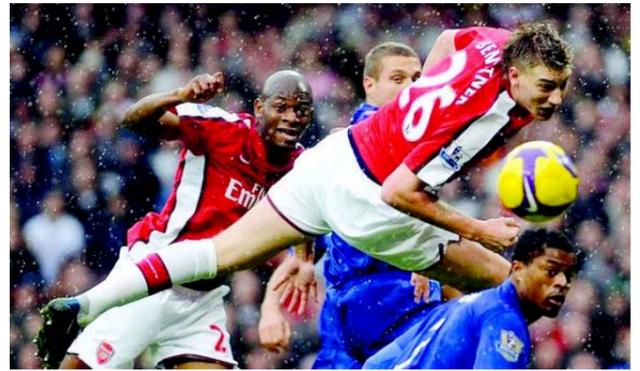
sidéré comme un enfant du club. Sur le plan pécuniaire, Zekri a exigé de percevoir le même salaire que son prédécesseur, Alain Michel. Une condition satisfaite par la direction du Mouloudia. Côté supporters, il y a une gronde chez les inconditionnels du MCA qui ont toujours voué du respect à Alain Michel. Un groupe de supporters s'était déplacé au siège du club pour protester contre le limogeage de Michel. Ces supporters ont demandé aux actuels dirigeants du MCA de partir, considérant que le mal du club ne réside pas dans le staff technique. C'est dire que le départ de l'entraîneur est loin de calmer les esprits au Mouloudia où une crise latente ronge le club depuis plusieurs mois.

K. M.

LIGUE 2			
ABM	3	CRT	1
ESM	2	CAB	0
SAM	1	JSMS	0
RCK	1	PAC	0
USMBA	3	OM	1
MOC	0	NAHD	2

CLASSEMENT		
Equipes	Pts	J
1 - CSC	33	16
2 - RCK	28	17
3 - USMB	27	17
- ESM	27	17
5 - CAB	25	17
- NAHD	25	17
7 - MSPB	24	16
- USB	24	16
9 - O. M.	23	17
10 - ASMO	22	16
11 - SAM	21	17
12 - ABM	20	17
- MOC	20	17
14 - PAC	19	17
- JSMS	19	17
16 - CRT	8	17

Coupe d'Angleterre MU-Arsenal: les grands à la relance



Manchester United et Arsenal, à la lutte pour le titre en Championnat, s'affrontent dès les quarts de finale de la Coupe d'Angleterre aujourd'hui à Old Trafford, dans un choc qu'ils essaieront d'utiliser pour se relancer après une série d'échecs. Pour les «Gunners», une première victoire sur MU depuis trois ans, et même six ans à l'étranger, permettrait de dépasser la déception de l'élimination en Ligue des champions mardi à Barcelone (3-1), rendue encore plus amère par la polémique sur l'arbitrage. Les Londoniens, leur entraîneur Arsène Wenger en tête, se sont sentis lésés par l'exclusion contestable du Néerlandais Robin van Persie à la 56e minute. Un incident qui a fini par masquer l'écrasante domination des Catalans avant et après le carton rouge. «Nous avons besoin d'une victoire de ce genre parce que nous avons été sévèrement touchés», a admis le Français, qui a promis d'aligner sa meilleure équipe, hormis Cesc Fabregas, victime mardi d'une rechute d'une blessure aux ischio-jambiers, et Theo Walcott, toujours aux soins. «Je dis depuis le début de la saison

que nous tenterons notre chance dans toutes les compétitions. Il nous en reste deux», a dit Wenger, dont l'équipe a échoué en finale de la Coupe de la Ligue contre Birmingham. Le problème est différent pour Alex Ferguson. Si Manchester United a également besoin d'une réaction après deux défaites d'affilée en Championnat à Chelsea (2-1) et à Liverpool (3-1), qui ont ramené Arsenal à trois points, avec un match à jouer en plus, le club ne peut pas se disperser à trois jours de son huitième de finale retour de la Ligue des champions contre Marseille (0-0 au Vélodrome). «Il faut aller de l'avant. Tout n'est jamais tout rose dans une saison. Quand on traverse de mauvais moments, il faut récupérer», a dit l'Écossais, qui laissera peut-être certains de ses titulaires au repos. Nani, victime d'une entaille à la jambe sur un tacle de Jamie Carragher contre Liverpool, ne sera en tout cas pas là, pas plus que Rio Ferdinand, toujours blessé à un mollet. Les trois autres affiches, nettement moins alléchantes, opposeront Birmingham à Bolton et, dimanche, Stoke à West Ham et Manchester City à Reading.

Aujourd'hui	
(13h45) Birmingham Bolton
(18h15) Manchester United Arsenal
Dimanche	
(15h00) Stoke West Ham
(17h45) Manchester City Reading

Espagne Séville future victime du Barça?

Lionel Messi, bourreau d'Arsenal en Ligue des champions, et le FC Barcelone se rendent à Séville lors de la 28e journée pour se rapprocher un peu plus de leur 3e titre de champion d'Espagne d'affilée, Cristiano Ronaldo pouvant revenir sur le banc du Real Madrid face à Hercules samedi. Après 27 rencontres de Liga, le Barça trône en tête dans tous les domaines. Si Cristiano Ronaldo, qui pourrait effectuer son retour sur le banc face à Hercules même si José Mourinho a affirmé vouloir le préserver en vue du 8e de finale retour de C1 devant Lyon, a réussi 27 buts comme Messi, au Barça il y a aussi Villa (17), Pedro (13) ou Iniesta (7). Au Real, au contraire, il n'y a que le seul Benzema à sept buts, l'autre canonier, Higuain

étant en convalescence depuis sa blessure en novembre 2010 et son opération en janvier. Battu à Bilbao par l'Athletic lors de la précédente journée, le FC Séville, 8e, a pourtant un besoin urgent de points pour s'accrocher aux places européennes. Dès samedi soir, les supporters de Cristiano Ronaldo devront savoir si leur favori sera apte ou non à tenir sa place face à Lyon, mercredi prochain, au Santiago Bernabeu. Blessé lors de l'écrasante victoire devant Malaga (7-0), l'attaquant portugais a manqué le succès à Santander (3-1) dimanche dernier. Enfin, Valence, 3e, devra oublier au plus vite son élimination en C1 à Schalke et pourra le faire payer au prix fort à Saragosse, 17e à seulement un point de la zone de relégation.

Aujourd'hui	
(13h45) Birmingham Bolton
(18h00) Almeria Atletico Madrid
(20h00) Real Madrid Hercules Alicante
(22h00) Saragosse Valence
Dimanche (17h00)	
Osasuna Racing Santander
Real Sociedad Malaga
Espanyol Barcelone La Corogne
Levante Majorque
(19h00) Villarreal Sporting Gijon
(21h00) FC Séville FC Barcelone
Lundi (21h00)	
Getafe Athletic Bilbao

Professionalisme

Les 100 millions dinars bientôt dans les caisses des clubs

Les clubs professionnels se sont dits satisfaits des dernières mesures prises par les pouvoirs publics en ce qui concerne la concrétisation des dispositions prévues dans le cadre de l'instauration du professionnalisme dans le football algérien.

Kamel Mohamed

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé que la convention signée avec la compagnie Air Algérie en matière de réduction de 50% sur les tarifs des billets d'avion est entrée en vigueur. Les clubs ont confirmé que cette convention est effective. Le ministère annonce également une réunion des banques publiques pour ce lundi. Les banques seront réparties sur les 32 clubs professionnels afin de débloquer les 100 millions de dinars prévus dans le cadre de l'accompagnement des clubs professionnels. Ces derniers sont invités de se rapprocher auprès des banques où ils sont domiciliés afin d'entamer les démarches d'octroi de ces

aides. Il faut rappeler que les 100 millions de dinars sont théoriquement budgétisés et chapitrés et devraient servir à la construction des centres de formation et à la restructuration des clubs, lesquels sont considérés comme des Sociétés sportives par actions (SSPA). Cependant, les présidents de club ne l'entendent pas de cette oreille et demandent à ce que cet argent soit utilisé pour la gestion de leurs équipes, confrontées à des crises financières.

Autrement dit, cet argent servira à l'investissement mais à payer les joueurs. Mieux encore, les clubs exigent, en plus des 100 millions de dinars, de bénéficier des aides financières prévues dans le cadre du Fonds de soutien public aux clubs professionnels. Ainsi, l'argent coulera à flots chez

ces clubs qui ont du mal à pourvoir l'équipe nationale en joueurs, contraignant la FAF et le coach national à prospecter des joueurs dans les championnats étrangers.

La générosité des pouvoirs publics ne s'arrête pas là puisque les clubs sont invités à finaliser les procédures consistant à bénéficier des autobus pour le transport des joueurs. Les clubs, par le biais de leur association que préside Mahfoud Kerbadj, exigent que les parcelles de terrains de deux hectares soient mises à leur disposition dans les plus brefs délais. C'est ainsi que ces SSPA gèreront les fonds et les deniers publics, alors qu'elles étaient appelées à créer de la richesse et s'autofinancer à terme. C'est le professionnalisme à l'algérienne.

Sidi Bel-Abbès en deuil

Hadj Issaâd Abdelkrim, l'un des fondateurs de l'USMBA n'est plus

Kadiri Mohamed

La nouvelle du décès de Hadj Issaâd Abdelkrim s'est répandue très vite à Sidi Bel-Abbès et même dans la région. Il est vrai qu'il s'agissait de l'un des plus grands dirigeants de l'USMBA qui s'est éteint à l'âge de 94 ans. L'histoire retiendra qu'il a fait partie du groupe ayant fondé l'USMBA en 1933. Fidèle parmi les fidèles, il a participé activement au transfert de Larbi Ben Barké, la fameuse perle noire qui, au temps de sa splendeur à l'O. Marseille, Stade Français, Atlético de Madrid, était considéré comme le meilleur joueur du monde. Ce transfert fut une

authentique prouesse car le contexte de l'époque était particulier du fait de la présence de la forte communauté européenne qui qualifia cette transaction de rumeur. Hadj Issaâd Abdelkrim s'est déplacé à Marseille en compagnie de Ouhibi Saïd et Bekouche Mokhtar.

Un terrain d'entente fut vite trouvé entre les deux parties et Ben Barké posa ses valises à Sidi Bel-Abbès. Un document nécessaire à la qualification étant manquant dans le dossier, Hadj Issaâd -avec l'aide du préfet d'Oran qui sollicita son homologue de Paris- effectua un second déplacement dans la capitale française pour ramener, en un temps record, le précieux docu-

ment. Ben Barké fut qualifié le dimanche suivant à la grande satisfaction de milliers de supporters de l'USMBA. Le stade s'avéra trop exigü pour y accueillir la foule. En deux matches seulement, une somme rondelette de 4 millions de centimes fut recueillie alors qu'auparavant les recettes au guichet ne dépassaient pas deux cent mille. Les circonstances de ce transfert historique ont été largement commentées par les vieux supporters du club. Une foule nombreuse a accompagné mercredi le défunt à sa dernière demeure. Avec le décès du fondateur Issaâd Abdelkrim un pan de l'histoire de l'USMBA vient de disparaître à jamais.

Coupe d'Algérie

JSM Bejaia-MC Alger décalé au 25 mars prochain

La rencontre JSM Bejaia-MC Alger comptant pour les 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie de football, initialement prévue le 15 mars au stade de l'Unité maghrébine à Bejaia, a été décalée au 25 mars (15h00) et se jouera à huis clos, a indiqué jeudi la Ligue nationale de football (LNF). Ce report est motivé par le fait que le MC Alger aura à disputer le match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions africaine devant le Dynamos du Zimbabwe le 18 ou 19 ou 20 mars prochain à Harare. La manche retour est prévue le 1er, 2 ou 3 avril prochain à Alger.

Mardi 15 mars à 14h30

Merouana : AB Merouana - CRB Hennaya
Saïda : MC Saïda - ASO Chlef
Alger : CR Belouizdad - Nadi Tadamon Souf
Sétif (18 h00) : ES Sétif - CA Batna
Tizi-Ouzou : .. JS Kabylie - MCE Eulma
Ain Beïda : USM Ain Beïda - MCOran
Bejaia : MO Bejaia - USM El Harrach

Vendredi 25 mars

Bejaia : JSM Bejaia - MC Alger (15h00)



Inter-régions Est

L'US Chaouia sur du velours

M. Benboua

Cette dix-septième étape du championnat s'annonce favorable au leader, l'US Chaouia qui reçoit le MB Constantine, une formation irrégulière. Le leader chaoui tentera de creuser un peu plus l'écart par rapport à ses deux dauphins qui seront à l'épreuve en dehors de leurs bases. Ainsi, en déplacement à Guelma, le CRB Aïn Fekroune s'efforcera de réa-

liser un bon résultat afin de garder le contact avec son prédécesseur, tandis que le NRB Touggourt défiera une équipe du NRB Chréa qui veut absolument se racheter après deux défaites consécutives.

L'autre poursuivant, le WA Ramdane Djamel donnera la réplique au WMM Tébéssa qui fait du surplace dans le ventre mou du classement. Le promu, le WARD bénéficie de l'avantage du terrain et n'a pas l'in-

tention de se faire distancer davantage par rapport au trio de tête. Pour sa part, l'IRB El Hadjar se rendra à El Milia pour y défier le CRB local. Une rencontre assez équilibrée où le mieux organisé sur le terrain l'emportera certainement. Cependant, le CRBEM qui se trouve dans une situation inconfortable, n'aura pas droit à l'erreur. C'est le cas aussi de la lanterne rouge, le HB Chelghoum Laid qui jouera aujourd'hui un match à six points à domicile devant l'IRB Robbah, lequel a laissé une bonne impression en Coupe d'Algérie. Les gars du Hillel n'ont qu'une seule alternative, l'emporter pour reprendre confiance avant qu'il ne soit trop tard. Enfin, le NRB Grem sera exempt cette semaine.

Aujourd'hui à 15h00

Oum El Bouaghi : USC - MBC
Chelghoum Laid : HBCL - IRBR
Ramdane Djamel : WARD - WMMT
Chréa : NRBC - NRBT
Guelma : ESG - CRBAF
El Milia : CRBEM - IRBEH

Inter-Régions Ouest

Grand enjeu à Mascara

M. A.

Cette quinzième journée qui a démarré hier, avec le match avancé à Hennaya, entre le CRBH et le SCMO et ce, pour permettre à l'équipe locale de préparer son déplacement à Merouana, pour se mesurer à l'ABM, pour le compte des 8èmes de finale de l'épreuve populaire, mardi prochain, se poursuivra cet après-midi, avec 6 matches au programme dont le choc au sommet GCM-JSEA. Donc tous les regards seront braqués vers Mascara où le leader et l'un de ses dauphins seront aux prises dans une opposition à 6 points, mais à huis clos. Le GCM qui reste sur deux défaites consécutives tentera de se rassurer et conforter sa position, même si ce ne sera point une simple affaire face à la JSEA qui jouera ses chances à fond. Toujours est-il que cette rencontre sera suivie avec attention par l'autre dauphin, le CCS

qui vise, tout simplement, le fauteuil de leader en recevant le Nasr Es-Sénia qui ne paraît pas en mesure de contrecarrer les desseins du Croissant sigois, même si ce dernier sera privé de son public, huis clos oblige. Pour sa part, à Saïda, le MB Hassasna qui a le vent en poupe, essaiera avec la venue du SCM, de confirmer sa bonne santé, même si la formation de Mécheria a des arguments à faire valoir. Tout comme le MBH, le MB Sidi Chahmi, même à huis clos, paraît en mesure d'augmenter son capital points en accueillant le HB El Bordj en très mauvaise posture. A Naâma, la lanterne rouge, l'IRM dont le compteur est toujours bloqué à un point, ne sera pas de la fête face à la JS Sig qui s'est fixée comme objectif d'améliorer sa position au classement. Enfin, en lever de rideau du match IRM-JSS, à Naâma, le CRB Bougtob, en mal de points, devra se surpasser devant son voisin du CR Aïn Séfra.

Aujourd'hui à 15h00

Naâma : IRM - JSS
Saïda : MBH - SCM
Sig : CCS - NASRS
Sidi Chahmi : MBSC - HBEB
Mascara (Opow) : GCM - JSEA
Naâma (13h) : CRBB - CRBAS

Inter régions centre-Ouest

Hydra et Ain Defla misent sur Sougueur

Fouad B.

L'étoile de Koléa qui s'est accablée de la fauteuil de leader avec deux points d'avance sur ses deux dauphins, le SCD et le HAC aura un bien difficile déplacement à négocier à Sougueur face à l'IRBS, en mal de points pour se mettre à l'abri. Le SCD et le HAC sur les traces du leader devraient logiquement maintenir la pression sur ce dernier. Les gars de Ain Defla, même en appel loin de leur base, ont toutes les chances de passer avec succès à Mascara le cap de l'ARB Ghriss qui n'arrive plus à suivre le rythme. Les gars du Hydra AC semblent bien lotis à El-Biar pour épingler à leur tableau de chas-

se le CRBAO. L'IRON toujours aux aguets à la quatrième place n'aura qu'une simple formalité à accomplir en accueillant la lanterne rouge l'USBHR. L'étonnante formation des sudistes du MB Hassi Messaoud postés à la cinquième place sera sur ses gardes chez elle avec la venue de l'USMC, loin d'avoir abdiqué pour la course finale. Le WABT dans le ventre mou du tableau ne fera aucune concession à son adversaire du jour le FCBF qui le suit avec quatre longueurs de retard. L'ESB sera en appel chez l'actuel premier reléguable l'IRBG. Un déplacement que les gars de Berrouaghia n'ont pas le droit de rater faute de quoi ils se retrouveraient de nouveau dans la zone rouge.

Aujourd'hui à 15h00

Ghardaïa : HBG - ESB
Mascara : ARBG - SCD
Sougueur : IRBS - ESMK
Ouargla : MBHM - USMC
Tissemsilt : WABT - FCBF
Djelfa : IRON - USBHR
El Biar : HAC - CRBAO

Inter-régions Centre-Est

Tournant à Lakhdaria

La course à l'accession reprend de plus belle cet après-midi avec une belle affiche au menu mais qui se jouera à huis clos. En effet, tous les regards seront braqués vers Lakhdaria où le leader l'IBL reçoit son dauphin l'IBKEK. Un match à six points pour les gars de Palestro qui comptent bien poursuivre leur marche en avant mais ce ne sera guère pour une simple affaire devant des visiteurs nourrissons les mêmes ambitions. Ce duel de prétendants sera suivi par le locataire de la troisième place, l'OMR, à trois longueurs de l'IBKEK. Les olympiens de Ruisseau n'auront en fait qu'une formalité à accomplir en accueillant une équipe du CAK à la traîne au bas du

tableau. Le RCA qui pointe au quatrième rang se rendra à Bir El Arch où le FCBEA tient à se rassurer. Le WAR qui accuse dix unités de retard sur le leader devrait logiquement sauter à domicile l'obstacle de l'ABB. Il en sera de même pour la JSHD qui évoluera sur du velours à Kouba face à l'USBBA, en très mauvaise posture. Pour sa part, l'USD tentera de mettre à profit l'avantage du terrain pour supplanter son alter ego à la onzième place, l'IRBSA. Enfin le ROC avec une seule unité d'avance sur la lanterne rouge le CAK tentera l'impossible à domicile devant son voisin de l'AS Bordj Ghedir qui a les moyens pour l'enfoncer davantage.

F. B.

Aujourd'hui à 15h00

Kouba (13 h 00) : JSHD - USBBA
Kouba : CAK - OMR
Rouïba : WAR - ABB
Lakhdaria : IBL - IBKEK
Ras El Oued : ROC - ASBG
Bir El Arch : FCB - RCA
Ouled Djallal : USD - IRBSA

APPARTEMENTS

■Location F3 en F4 Hay Zitouna. Sup. 130 m². R.-de-chaussée. Vide. Endroit calme. Bt CNEP derrière Commissariat 10ème - Tél: 0560.22.07.92

■A vendre Appt F3 - 1er étage - 50 m² - à Victor Hugo Cité CIA - bien fini - N° T: 0790.67.48.78

■Vends appartement F3 au 3ème étage - environ 65 m² - sur la Rue Khemisti Oran, à proximité de la Grande Poste. Rénové à 100%. Toutes commodités - climatisé, chauffé... etc. - Pour visite et rendez-vous, me contacter au 0772.39.37.00 ou au 0555.26.24.47

■Loue Appart F2, 5ème étage - meublé - au centre-ville d'Oran - Tél: 0791.58.34.78

■Vends F2 - Acté - centre-ville derrière lycée Hayat. RDC. 43 m². Idéal pour profession libérale. Bon voisinage. Libre de suite. Prix 360 millions - Tél: 0551.59.07.89

■URGENT. A vendre Appart F4. 178 m². 2 façades à Front de Mer centre-ville d'Oran, au 2ème étage immeuble N° 11 à côté de Commissariat 16ème - Tél: 0553.06.51.79

■A.V. F3 - 72 m² - 6ème étage à Haï Yasmine. Prix 500 U. Acté - A.V. lot 300 m², de façade à Belgaid, vue sur mer. Prix 39.000,00 le m² - Tél: 0669.36.10.48

■A vendre un Appart de 85 m² au sixième étage avec un ascenseur pris en charge par Société de maintenance - vue sur mer - sis à la Cité Akid Lotfi Bt G1 B1 BATIOIR - Ites commodités - Tél. N° 0552.15.67.69 - Tél: 0777.18.67.41

■Alouer à Point du Jour - ORAN: Appartement F3 surface 95 m², équipé de chauffage et chauffe-eau et interphone. Eau H24 (Bloc administratif) pour Société ou Bureau - Tél: 0771.62.28.15

■MOSTAGANEM - Vends F4 - Acté - C.SDB - toutes commodités. 3ème étage. Ensoleillé - Bon voisinage - Tél: 0792.96.38.47

■Ech. Appt F4 aménagé F5 à l'USTO contre Maison individuelle fine ou pas habitable dans wilaya d'Oran - Tél: 0550.16.95.68

■MOSTAGANEM. Loue appartements (6) meublés toutes commodités: Climatisation - Téléphone - Internet - Système sécurité... avec 2 garages pour 3 véhicules - Tél: 0552.29.44.21

■SIDI BEL ABBES - A louer 4 studios d'affaires de 2 pièces chacun - toutes commodités - Convient fonction libérale : notaires, avocats... etc. - situés au 1er étage de N° 36 Rue Gambetta, centre-ville SBA - Tél: 0791.25.69.58 - 0771.54.68.92

■Cause Santé - Vds / Echange bel F4. D.F. Cuis. SDB, hall, Gd balcon, long couloir. Imm. propre, fermé. B. Vois. 7ème étage. Asc. en panne - contre Simil. 1er étage ou P. M.M. environs d'Oran. 14 Bd Adga Benaouda - Plateau - ORAN - Tél: 0797.96.71.12

■Particulier loue un studio à USTO (dans une villa), le contact par six (06) mois, avec un prix raisonnable - Contacter: 0774.26.38.69 ou 0559.66.36.59

■Vends bel Appart haut standing F3 - 5ème et dernier étage. Sup. 110 m² + cave 12 m² - ttes commodités - Acté - cité clôturée avec gardien. Adresse: Cité EPLF Cité Petit - ORAN - Tél: 0554.29.34.86

■A vendre Appart F3 - RDC - Acté - 110 m² - Cité 454 Lgts Bethioua - Tél: 0556.90.23.06

■Vente Appart F3 - Acté - 4ème étage. Bon voisinage - 17 Rue Octobre (Rue de Paris) centre-ville ORAN - Tél: 0560.31.60.19

■A vendre: F4 (Duplex) avec grand garage. Surface 150 m², lieu situé à ORAN. Construction neuve. Standing. Prix 1,5 milliard - Téléphone 0796.98.60.49 - à partir de 15 H

■Vends des appartements de luxe F3 aux 3ème, 4ème et 5ème étages au grand Bd Khat Salah - Médiouni - Port: 0551.15.42.05

■MOSTAGANEM. Vends F3 luxe, 2 façades, toutes commodités (chauffage, chauffe-bain, Internet, eau H/24, espaces verts et parking) à 100 m de la wilaya - cité CIA face ITE - prix sacrifié 705 unités - Tél: 0772.24.42.50 - 0773.60.38.46

■Particulier loue un très beau F4, 1er étage, Akid Lotfi + local de 42 m², refait à neuf, à Akid Lotfi - Tél: 0661.42.07.74

■A vendre F3 aménagé en F4, F3 + Chbre d'entant: 02 Chbres + gd salon avec cheminée + SDB + WC + 02 couloirs + cuisine 02 placards - 02 gds balcons. Refait à neuf, bien ensoleillé, parking garage, bon voisinage. Libre de suite. Adresse: HLM. Gambetta - Oran - Tél: 0665.08.61.61 - Prix: 800 U

■Vends F4, 2ème étage, quartier calme, bon voisinage - avec Acté - Cité les Falaises Gambetta - Tél: 0699.20.23.13

■A vendre appartement F2 grand standing avec une Gde cuisine et gde SDB. Acté. Modifié. Refait à neuf. Vue sur mer. Mers El Kebir. ORAN - 0799.94.13.11 - 0558.04.98.50

■Loue Appart 4 P. en RD. Centre de Maison pour cabinet - bureaux - société... etc. Gambetta Oran et vends 3 P.CSB aménagé en 4 P. au 14ème étage Monte-Carlo (Acté) Oran - Tél: 0558.14.35.93 - entre 12 - 14 H et 17 H - 22 H

■A vendre terre agricole 6 hectares 20 ares avec 1.100 oliviers, située à 1 Km de BOUFATIS et de 20 Km Wilaya ORAN - Tél: 0793.99.43.49

■A vendre Appart F4 - 2ème étage - 130 m² - avec grand hall - à Ain El Turk - Contact: 0774.63.74.36

■Vds ou Ech. contre similaire à Maraval, F3 Dble Faç. bien aménagé: Sal. + 2 Ch. + salle à manger + Cuis. + SDB + WC (Chauff. + Ch.-eau + cuisiner 1000 litres + Tél. fixe). Vue panoramique sur Bd. Interm. s'abst. Prix intéressant. Groupe de Latte de Tassinig, 7ème étage - Oran - Tél: 0771.92.81.68 - 0550.91.51.22

■A louer Appart F6 au 4ème étage, de luxe, centre-ville d'Oran - toutes commodités - bien aménagé avec meuble - avec ascenseur + porte à code - Tél: 0557.41.23.20

■Vends F4 - 1er étage - Acté - St Hubert - Tél: 0770.37.72.19

■Part. loue 3 Apparts meublés ou sans à usage habitation ou bureau pour Société + Location d'un local Sup. 100 m² situé à la Cité Militaire (El Morchid) cité résidentielle sécurisée - Tél: 0553.07.99.29

■A vendre Appart F4. Acté. 70 m² - au 4ème étage: 3 chambres + salon + cuisine. Situé à Cité de l'Avenir - Chollet - Eckmühl - ORAN - Tél: 0661.21.58.43

■A vendre Studio meublé, une pièce, cuisine, salle de bain, 4ème étage centre-ville. Acté - ORAN - Tél: 0790.81.86.82

■Loue appartement à usage professionnel -170 m² - Centre-ville BENI-SAF - Contacter Tél: 0771.61.17.69

■A vendre Appt F3. Sup. 93 m², 5ème étg. situé au Terminus du Millénum face au Stade de Bir El Djir et dernier périphérique - Mob: 0776.16.89.95 - 0770.11.76.87

■A vendre F3, 2ème étage (76 m²). Acté. Cité Bouhadiba Bloc "G". Bir El Djir - ORAN - Tél: 0799.53.69.26

■A vendre F3, 4ème étage (80 m²). Acté. Cité Bouhadiba Bloc "A". Bir El Djir - ORAN - Tél: 0799.53.69.26

■Particulier. Vend un super F3 refait à neuf - Acté - avec garage. Vue panoramique. 2 façades. 8ème étage St-Hubert - Oran - avec ascenseur. Bon voisinage. Libre de suite - Tél. 0556.65.07.21 - 0771.03.80.85

■A louer, de particulier à particulier, F5 à Seddikia - RDC - 105 m² pour Sociétés, avec cour, refait à neuf, toutes commodités, citerne 2000 L, eau H/24, chauffe-eau, chauffage, cuisine 15 m². Bloc de 2 étages, très calme, sécurisé et fermé. Excellent investissement - Tél: 0777.18.67.41

■Ag. Imm. RAHMA - Vente F2. Acté. 1er étage Haï Sabah, Haï Yasmine. 450 U. 50 m² - Vente F3. Acté. 2ème étage Haï Chouhada (2) Haï Sabah. 81 m² - Tél: 0553.62.39.90

■A vendre appartement F4 aménagé F3. Cité des Oliviers Bt. C4 (4ème étage) Maraval - Tél: 0771.03.88.43

■Vends Appart au RDC, entrée individuelle sur grande rue, composé de 2 P. + cuisine, à usage de bureau ou commerce, à Bel Air - P.D. 480 U - Tél. 0557.98.06.62

■A vendre un appartement F2, rez-de-chaussée, Haï Zitouna - Dar El-Belda - ORAN - Tél: 0778.38.64.03

■SIDI BEL ABBES - A vendre appartement F5, 3ème étage, superficie 138 m², Cité Sonatrach en face du siège de la Radio ex-la Gare de l'Etat - Tél: 0554.58.88.91

■Echange F2 en centre-ville avec supplément contre F3 en centre-ville - Tél: 0777.13.26.89

■AKID LOTFI / Vends bel Appart F4 - 88 m² - Acté - 11ème étage. 2 Ascenseurs. Vue sur mer - Tél: 0553.40.05.30

■AKID LOTFI - Loue F4 très luxe, refait à neuf, 1er étage - meublé tout neuf et confort - Cuis. équipée, SDB, douche, Jacuzzi, Internet - garage - 1er étage - Tél: 0770.76.36.90

■Vends un F4 à Saint Hubert. 2ème étage. Négociable. Curieux s'abstenir - Contacter au 0661.21.20.77

■Loue F5, Cuis., SDB, hall, 2ème étage 300 m², situé à Rue Oussama - Boulanger - ORAN - à usage administratif - Veuillez contacter 0771.63.31.45 - 0661.44.10.41

■Vends F3. Acté. Libre de suite. Centre-ville ORAN (Cité Lescure). Bien situé. 2 façades. Bien ensoleillé. 6ème étage avec Ascenseur - Tél: 0777.79.36.84

VILLAS

■Vente Maison de Maître. Sup. 150 m². Finie. Nouveau Canastel. Endroit magnifique - Bon voisinage - Tél: 0560.22.07.92

■Vds villa à El-Karma 320 m². R+1. Prix 2,5 U - Carcasse à Douar Belgaid 200 m² - Carcasse 300 m² à Coca (Coopérative) - Lot terrain 255 m² à Haï Essabah - Agence Immo. "TAAMIR" - Tél: 0668.41.43.97 - 0665.36.39.51

■Vends jolie villa Sup. 253,77 m². Actée - double façade + 4 locaux comm. + 8 Pces + 2 Sal + 1 Gd sal + 4 Cuis + 4 SDB + 5 WC + 2 terrasses - Rue Gf Ferradou - Oran. Prix A/visite - Tél: 0771.69.22.21

■Vends M.M. 260 m² finie 100% (même rue Labo Afak) sise à Bir El-Djir (Axe Canastel / Belgaid). RDC (250 m² Amén. Tot. en local comm. H. 5 m avec 02 Gds portails). 1er étage: 03 Gdes P. + hall + salon / Cuis. Equip. style Amér. + 02 Véf. Fern. Misclher + Terr. Acc. 250 m² + gaz + eau - Prix après visite - Tél: 0554.59.85.66

■Vends Maison. Actée. R+2. 100 m² à Sidi El-Bachir. Deux garages - 1er: 3 chambres + cuisine + 1 grande SDB. 2ème: un grand salon + une chambre + SDB + terrasse - Tél: 0550.56.62.98

■RELIZANE-Ville. Agence vend une Maison individuelle. Sup. 202 m². RDC: locaux commerciaux - 1 restaurant - 1 pizzeria - garage 6 véhicules - 1er étage: 3 chambres, 1 salon, 1 cuisine, SDB, cour - Située Route de Mostaganem - Prix après visite - Mobile: 0771.43.24.71 - 0797.11.89.19

■Ag. Immo. NADJET - Boutléis - Vends villa 180 m². Actée. R+1. F5 + garage + jardin, Bd Boutléis. Prix après visite - Pas de courtier - Tél: 0777.04.46.83 - 0552.98.13.81

■Ag. Immo. NADJET - Vends villa 200 m² R+2. Actée. 2 façades. F4 + 2 garages. Boutléis. Pas de courtier - Tél: 0777.04.46.83 - 0552.98.13.81

■Vends M. Maître 115 m² - Actée - à Sidi Cham. R+1. RDC: 2 P + 1 Sal, C, SDB, WC + 1 cour 42 m² dont 1 garage. B d'eau 6.000 L. 1er: 2 Ch. en tuiles, WC, 1 citerne 2000 L. - Eau + gaz + élect. - Tél: 0772.51.34.44

■Villa à vendre rez-de-chaussée + 2 étages. Superficie 250 m². Cité Bernardville - Seddikia - ORAN - Tél: 0557.63.53.28 ou 0771.94.96.94

■MOSTAGANEM. Vends Maison de Maître individuelle transformée, refaite à neuf avec acte notarié et livret foncier de 30 m² au centre-ville. 02 façades. R+1, avec dalle et piliers. R: une pièce, hall avec faïence, cuisine avec fenêtré et toilettes. Premier étage une pièce et la cour. Possibilité extension. Prix off. - N° 0556.39.85.24

■A vendre grande villa 575 m² au centre-ville SIG à proximité du cinéma Century Rue de la Gare - Tél: 0771.29.95.91 - 0771.29.95.93

■Vends jolie villa, 2 façades, 2 étages - Bir El-Djir de 200 m². Rez-de-chaussée: 1 garage, 1 caténaire, 1 local + sanitaire. 1er étage: 1 Cuis. équipée + 1 chambre + 2 salons + S. de B. et toilettes + 1 Gd balcon. 2ème étage: 4 Ch. + balcon + S. de B. - Contacter le: 0550.46.10.23

■A vendre Maison R+1. 120 m². 2 façades. Actée. R: 3 locaux commerciaux. 1er: F4 + cours + terrasse - Tél: 0553.59.62.44 - Adresse: Bastié - Savignon

■Vends Maison non finie, deuxième dalle, 2 façades, avec trois locaux finis, garage - située Haï Nakha - Bir El-Djir - Surface totale 250 m² - Tél: 0770.43.54.54

■MOSTA: Vends belle Maison récemment construite et presque achevée (95%): Sous-sol + grand local de 200 m² en RDC, bien située sur Bd et ayant 22 m de façade + étage de 230 m², haut standing (chambres spacieuses, balcons, chauffage central, hammam...) et terrasse avec superbe vue sur mer - Tél: 0557.425.900

■A vendre: EL-MALEH ex-Rio Salado (W.46). Villa coloniale C.V. R+1, rénovée en 2010, 430 m²: 2 Sals, 5 Chbres, Cuis. équipée style américain, 2 Sanit. Gar. 4 Véh. Jard. avec arbres fruitiers, eau H/24, B'eau 16 m³, gaz... etc. Située à 50 km est d'Oran, 8 km de Ain Témouchent, 12 km de la plage, et à 10 km de Hammam cure thermique. Endr. calme et sis comm. P.A. visite. Curieux s'abst. Tél. 0791.92.25.68 & 0770.50.92.50

■Vends villa 280 m² située aux Castors à côté de la mosquée (Imam El Boukhar) et clinique ILIES. Une cave + RDC; 1 Gd salon + WC + une chambre + Gd jardin avec puits. 1er étage: Appart F4. 2ème étage: Appart F4. 3ème étage: Gd salon + terrasse - Tél: 0555.016.237

■Loue villa neuve à Canastel. ORAN. RDC: salon + cuisine + garage + hall d'entrée avec cours + sanitaire. 1er: 04 chambres + S. bain + hall + terrasse - Contacter: 0772.99.82.80 H.B. - 0553.49.23.42 H.B.

■Loue villa à Canastel. ORAN. RDC: cours + garage + salon + cuisine + 02 halls + 1 sanitaire. 1er: 04 chambres, 01 salon - Contacter: 0772.99.82.80 H.B. - 0553.49.23.42 H.B.

■Loue belle villa à Fernandville. ORAN. RDC: salon + 03 terrasses + cour + jardin + S. bain. 1er: 03 chambres + 02 terrasses + 02 S. bain. 2ème: 01 chambre + salon + terrasse - Contacter: 0772.99.82.80 H.B. - 0553.49.23.42 H.B.

■Loue à Oran, face l'hôtel Sheraton, villa style mauresque (R+1+E/S). Conv. comme maison d'hôtes ou représentation. E/S: salle 40 m² + garage 3 voit. + gde cuisine + chauffage. RDC Open Space: entrée-salon-patio + séjour-repas-cuisine + terrasse-BBQ-jardin. SDB + hammam. 180 m² bâtis sur 320 m² de terrain. Intermédiaire s'abstenir - Tél. 0550.51.66.42

■A.V. villa - Actée - à MOSTAGANEM - R+2 avec 3 locaux. Superficie 170 m² - Tél: 0554.32.33.96

■Vends très belle villa. Sous-sol. R+1. Style français. Sup. 200 m² à Canastel Coop. Moujdahidine + villa RDC grand garage Sup. 190 m² située aux 200 Logts Es-Sénia. Pas de vis-à-vis. 3 façades - Tél: 0661.42.07.74

■Vends villa 510 m². Façade 21 mètres. Cité les Palmiers - ORAN - Tél: 0661.20.25.11

■Vds villa. Actée. R+1. 310 m² ttes comm. chaudières + B/Eau + Clim + Tél.+ garage 4 V. RDC: hall + local + 2 gds Sal. + séjour + hammam + WC + gde cuisine + cour avec jardin 1er: hall + 5 Ch. avec terrasses + SDB + WC + 2ème étg.: buanderie équipée + double terrasse. Double façade. Endroit résidentiel. Es-Sénia. Matériaux 1er choix Import. PO: 32. PD: 35 - Tél: 0771.14.95.47

■Vends jolie villa R+2 - 250 m² - Construction neuve terrasse + jardin + ttes commodités. Quartier résidentiel Bir El Djir. ORAN - Tél: 0550.32.32.73

■A vendre Maison de maître R+1. 255 m² (grand local + habitation) 1 puits, ttes commodités, sise à Hassiane Etoual - Tél: 0771.83.98.35 - 0555.94.45.66 - Curieux s'abst.

■ORAN: Vends Maison bâtie sur 1 terrain de 1.500 m² double façade au C.-Ville - Tél: 0795.98.02.73 + 33.619.894.865

■A vendre Maison R+1 + 1 étage avec 3 locaux. 3 façades. 135 m² à Roseville (Mers El-Kébir) - ORAN. Vue sur mer. Construction neuve - Tél: 0553.47.26.48

■A vendre villa. Actée. 240 m². Double façade. R+2. Finie à 75% - située à proximité de Bd Millénum, Bir El Djir - ORAN - Tél: 0791.58.29.32

■A vendre villa R+2. Finie. Sup. 187 m². Actée. Gd local au RDC - située à Canastel Coop. Errahmane - ORAN - Tél: 0795.50.69.15

■Possède une villa pour location Route de l'hôpital Pédiatrie en face Hôtel Khiala Canastel. ORAN, cave + rez-de-chaussée + 2 étages (250 m²) - 0795.60.18.42

■Pour raison départ: A vendre villa R+2 ensoleillée - Actée - avec puits, chauffage et climatiseur à Bir El Djir (Oran) à 200 m de la route Hôpital Pédiatrie. Sup. 240 m². Reste finition du RDC, escalier (pose marbres et dalles de sol) jardin et façade. Prix sacrifié: 2,60 - Tél: 0550.31.81.01

■A vendre: Maison de Maître 350 m² dont 250 m² bâtis en R+1, toutes commodités (chauffage central, climatiseurs, puits), ORAN. Haï El Badr - Tél: 0560.23.43.99

■HAMMAM BOUHADJAR - A vendre très belle villa R+1. Deux façades. P.O. 1.4 milliard - P.D. 1.6 milliard - 200 m² par niveau + cour intérieure 100 m² + petit jardin + un garage - Tél: 0775.03.29.73

■A vendre: Immeuble commercial 1.050 m² dont 760 m² bâtis en R+3, deux façades, deux chambres froides, bloc administratif. Possibilités d'aménagement en appartements, salle des fêtes ou autres. ORAN. Haï El Badr - Tél: 0560.23.43.99

■Vends belle Maison de Maître. Actée. Bien située à Sidi El Bachir. 252 m². 03 pièces, salon, garage, cuisine + une chambre de 24 m² - Tél: 0553.19.97.98

■Vends au plus offrant villa R+2 composé de 3 Apparts située à Bir El Djir - ORAN - Contact: 0661.21.24.08

■Vends à AÏN SEFFRA: Villa R+2. Garage pour 2 voitures + caténaire à local + cuisine + SDB. 1er étage: salon + 5 Pcs + cuisine + hall + SDB. 2ème étage: buanderie + Gde terrasse. Actée. FM (380 + 220) gaz de ville. (P.O. 950 U) + Machine à crème (TAYLOR) - Tél: 0775.14.96.53 / 0560.63.10.73 / 0555.46.43.67

■Vends Maison de M. 600 m² Choupet avec grands locaux commerciaux plus jardin Tél: 061.20.12.94 / 041.32.49.65 / 0557.40.95.94

■Exceptionnel - à Bouisseville Aïn-El-Turck. A vendre Maison de Maître style colonial avec piscine, garage 6 voitures, 2500 m², parc arboré, puits, groupe électrogène, sécuritaire. Curieux s'abstenir - Tél: 0560.80.83.00 - Prix après visite

■Loue petite villa à Canastel - ORAN à 300 m de la nouvelle école avec toutes commodités y compris l'ADSL. Très bon voisinage. Convierait à un cadre d'entreprise. Libre de suite - Tél: 0770.99.07.59 ou 077113.32.52 (Intermédiaire honnête toléré)

■A vendre villa 360 m² Castors Familiaux Maraval - ORAN - N° Tél: 0550.86.79.21 / 0798.53.63.09 - Prix après visite - Intermédiaire s'abstenir

■A vendre villa en deux façades 252,30 m² à côté de la Station Ess. El Bahja composée de RDC: 4 chambres + 2 cuisines + 2 toilettes + hammam + cour + garage pour 4 voitures. 1er: 03 chambres + cuisine + hall + douche + toilettes - Tél: 0552.23.46.97

■TLEMEN. A louer ou à vendre pour Société: Immeuble situé centre-ville Rue Benhabib Djamel face mosquée, composé de cinq (05) appartements bien aménagés - Tél: 0661.40.19.27 / 0550.22.38.28 - Curieux s'abstenir

■TLEMEN (mama): Vends grande Maison 247 m². R+1. 2 locaux commerciaux, 1 garage, jardin - Tél: 040.91.27.10 / 0664.60.81.00 - Prix après visite

■Vends villa 150 m². R+1. Actée. Nouvelle construction à El-Braya - ORAN - RDC: garage 36 m² + 1 P. + Bâche à eau + jardin. 1er étage: 3 P. + cuisine + hall + terrasse - ttes commodités (Ch. C. - Clim. - Gaz de ville... etc.). Prix après visite - Tél: 0561.97.25.86

■TLEMEN - Vends villa R+1 à Beauséjour 408 m², double façade, avec magasin 29 m². RDC: 03 pièces, cuisine, WC, débarras, hall, jardin 286 m² + cave 45 m² - 1er étage: 02 pièces, séjour, SDB, cuisine et terrasse. Prix après visite - Tél: 0558.04.20.44

■Vends villa 315 m² à la Cité Emir AEK Rue 4 N° 24 double façade de 36 m - 2 étages - terrasse - 2 entrées - 2 garages... etc. - Tél: 0666.43.16.78

■A vendre Habitation 790 m² sur grand Boulevard Cité Petit avec 4 grands locaux double façade. Prix après visite - Tél: 0771.05.91.39 et 0771.73.83.50

■Vends jolie villa R+1 à Mersat Ben M'hidi, 230 m², bâtie 200 m² à 100 m de la mer. RDC: Cuis. + Gde salle à manger, Gd séjour + douche. 1er étg.: 2 Gdes chambres + SDB + Gde terrasse. Cour de 130 m², eau H24 + B. eau équipée. prix au plus offrant Ap. visite - Tél: 0559.31.50.90 / 0551.400.401

■A vendre villa de 230 m². R+1 - 1 façade - Composée de garage, 2 locaux commerciaux, 2 salons, 6 pièces, cuisine, terrasse, commodités (eau, élect., gaz, B/ea, citerne, ligne téléphonique) située au centre-ville (Bd du Nord) GDYEL - W. d'ORAN - Tél: 0777.08.64.79

■Vends Maison de Maître 250 m², grand local en activité, 2 étages R.1 + 2. 2 grands salons, 3 pièces, salle de bain, cuisine + salon + 3 pièces, cuisine - Terrasse grande - Fernandville. ORAN - Tél: 0550.37.29.14 - 0558.17.39.71 - Courtier s'abstenir

■Loue villa neuve 3 niveaux, quartier calme, Point du Jour - ORAN - Tél: 0771.87.54.34

■A vendre villa St-Hubert. SPT 450 m². R+1. RC: 3 salons, 1 cuisine, 1 garage, puits, bûche d'eau, SDB, hammam turc, chauffage central, piscine. 1er: 4 chambres + 1 chambre avec SDB - SDB, toilettes - Terrasse avec buanderie - et à vendre F5 Cité Lauriers Roses avec acte, 2ème étage Maraval - Tél: 0770.54.75.78

■A vendre: Habitation avec douche publique 20 cabines + puits en pleine activité sur 2 étages, grand appartement - le tout 235 m² sur grand Boulevard Cité Petit - Double façade - Prix après visite - Tél: 0771.05.91.39 - 0771.73.83.50

■Vends superbe villa, dans un endroit calme, avec un bon voisinage à Paradis-plage. 2 façades + 2 garages + jardin. Sup. 355 m² - Contacter: 0795.19.88.37 - Hamida.

■A vendre villa actée R+1 - 200 m². 7 pièces, salon, une grande cuisine, SDB + toilettes. Const neuve toutes commodités, situé à Gallia Sidi-Maouraf - Oran - Tél: 0772.

LOCAUX

■ Location Boulangerie avec matériel. Sup. 150 m². Bien placée. Toutes commodités - plein Akid Lotfi - Tél: 0560.22.07.92

■ Location magasin fini en plein centre-ville d'Oran (Rue Khemist) avec deux façades, 4 rideaux électriques - superficie totale 50 m² (30 m² + 20 m² de soupente) - Tél: 0560.200.280

■ Commerçant à Oran cherche associé avec local à usage de bureau, pour lancer une activité rentable et très intéressante - Tél: 0551.72.57.10

■ A louer ou à vendre Usine 7.000 m² / 3.000 m² couvert. Toutes commodités. Eau 9 m3. Electricité 250 KVA. Gaz 4.000 Kg - Air - Générateur 300 KVA - Bloc Adm. Vestiaires. Sécurité H24 - Contacter Tél: 0661.20.08.39

■ MOSTAGANEM - Particulier loue local de 140 m² axe très fréquenté par les automobilistes, Cité Zehlioui, convient pour bureaux ou showroom, pour entreprise - Contact: 0550.730.251

■ A vendre à Oran local commercial 165 m² - Il convient à plusieurs activités - 20 Bd Hammou Bouléifis, centre-ville - ORAN - Tél: 0551.83.05.90

■ ORAN. Centre-ville: loue Salon de coiffure Homme ou Femme - 4 fauteuils avec chambre - très bon état - Tél: 0771.72.50.90

■ Location local. Sup. 150 m² pour dépôt et autre. Bir El-Djir - bien placé, près de boulevard 50 m - Tél: 0560.22.02.92

■ A vendre local - Acté - 36,50 m² - à 6 m de l'Avenue de Choupet - façade 8 m - WC - T.E. fixe - Endroit commercial - Tél: 0772.87.16.48 - Prix après visite

■ A vendre local surface 44 m², refait à neuf. Ave Albert 1er - Oran - Tél: 0771.14.28.70

■ A louer Atelier de menuiserie Bois à Hassi Ben Okba - Tél/Fax: 041.52.40.16 - Mobile: 0550.48.66.89

■ Loue deux locaux au Grand B. Khat Salah - Médioun. 1er local 90 m² et le 2ème 60 m² + une cave de 130 m² - Contact: 0551.15.42.05

■ A vendre local commercial de 57 m², refait à neuf, situé près du Bd Zabana à ORAN - Tél: 0553.52.31.06

■ A louer 02 locaux commerciaux mitoyens de 32 m² chacun. 04 Rue Boudjerida Boukhil (Berthelot) St Eugène - ORAN - Tél: 0557.73.34.30 - 0550.55.72.81 - 0794.45.22.73

■ Local à louer 44,30 m² à Bir El-Djir Lot 119 Haï Essalam + 1 Pie pièce + toilettes. Ttes commodités (eau - gaz - élect...) - Contacter le 0790.80.65.53 pour visiter

■ A Vdre Très gd local commercial. Acté. R.C. + S/Sol avec Charp. métallique 1.509 m² Haut. 6 m, plein centre de BENI-SAF. Endroit stratégique, 4 Faç., 7 bureaux, ttes comm. Peut servir à toutes activités, Super marché. Concessionnaires véhicules, Contrôle technique... etc. - 0555.30.77.73 - 0666.59.49.72

■ Loue local de 20 m². Convient pour Bureau, KMS ou Cybercafé à Point du Jour - ORAN - Tél: 0662.13.14.17

■ Vends Groupe chambre froide avec porte ventilo plus Frigo présentoir 2 m. Présentoir pizza chauffant et Frigo présentoir horizontal à glace et Présentoir à pain, croissant, boîte, sachet 3 m. Rayonnage. Eluve. Moules et Four à brique gaz. Vitrine. Porte. Etageur aluminium plus EXPERT tôle neuf toutes options 2010 - Tél: 0553.700.774 - ORAN

■ Loue local 2 façades, 16 m². 25 Rue Pélistier angle Marcel Cerdan - ORAN - ou Associer - Tél: 0553.00.31.75

■ Vends local commercial 30 m² "Fonds" sans les Murs Rue des Aurès "La Bastille" entrée côté Grande Poste - Tél: 0790.99.00.59

■ Loue local commercial sur une grande Ave Bd des Castors - ORAN. Superficie 90 m² pour société de bureau assurance, agence bancaire et autre activité de bureau - endroit très sollicité - 0796.75.17.81 - ORAN

■ Vends local 80 m². Acté. Fonds et murs. Aménagé avec 16 étagères 2 m neuves / 1 comptoir Mischser / 1 vitrine présentoir Mischser / 2 bureaux et table - Arzew - ORAN - Tél: 041.48.16.19 - Mob: 0771.92.91.60

■ Hangar à louer à la Zone Industrielle NEDJMA, superficie 784 m², hauteur 6 m - Convient pour dépôt de stockage - Intermédiaire s'abstenir - Tél: 0797.38.02.31

■ Magasin au Centre Commercial de Bab Ezzouar - ALGER - cherche Vendeuse en urgence - Salaire motivant - Expérience exigée - Envoyer C.V. et lettre de motivation à: parapharmacie.dist@yahoo.fr

■ Z.I. REMCHI. TLEMCEM. A vendre Usine neuve de Conditionnement Agro-Alim. 1.370 m² - une charpente 800 m² - cave 200 m² (600 m³). Bloc Administr. à 2 niveaux de 80 m². Douche. Sanitaires. B. d'eau 150 m³ - Tél: 0553.54.39.46

■ Local à louer de 80 m² à peu près en plein Boulevard. Adresse: 24 Rue de Tlemcen. Il convient pour toute activité - Tél: 0554.05.04.38

■ TLEMCEM - Vends magasin Rue Merabet Mohamed (Kissaria) de 10 m² - Tél: 0558.04.20.44

■ A louer. Locat. 2 locaux commerciaux de 150 m² et 25 m² séparément, bien situés à 26, Rue Mekki Lakhdar - Es Senia - ORAN - 0771.70.76.13

■ A louer 2 Chambres froides 1800 - 2000 mKd. 2 grands Garages de stockage dans une ferme avec toutes commodités à la frontière de Maghnia - Tlemcen - Tél: 0560.13.80.85

■ Loue local de 60 m² - Agence - sur grande artère à ORAN - Tél: 0557.40.77.39

■ TLEMCEM - Vends local à usage commercial pour Siège entreprise. Sup. totale 1.415 m². Composé d'Une charpente métallique de 350 m², hangar, 02 bureaux, 02 postes de sécurité - situé à l'entrée du village de SAFSAF (Sur Route Nationale) - Contacter le 043.27.30.45 / 043.27.30.24

■ Vends local - Acté - Haï Yasmine. Sup. 60 m² 96. Très bien aménagé. Bien décoré avec soupente + façade de 2 rideaux (sanitaires, électricité). Bien placé. Convient pour Superette, Magasin, Pharmacie ou autre... Libre de suite - Tél: 0777.76.81.73

■ A louer local double façade 180 m², très bien situé au grand boulevard commercial Chakib Arselan - ORAN - face le grand marché (Halls Centrales) + WC - 5 rideaux vitrés - Contacter: 0774.77.55.90

■ Deux (02) locaux à louer à ORAN. Surf. 200 m². Libre fin Mars 2011 - Mobile: 0553.45.29.39 - Eau 24/24

■ Vend à ORAN - Z. / Activités Sidi Chahmi (Chetaibou). Local 1.000 m² couvert 350 m² + Bloc Administr. 70 m² Loge gardien + puits - Magasin - Tél: 0661.20.83.56

■ A louer Bain plus Douche plus local R+1 Salon de coiffure + appartement 15 au centre d'Ain Turk - ORAN - Tél: 0772.77.82.25 - ORAN

■ Vends Cafétéria en activité située entre 2 arrêts Bus A N°. Ville TEMOUCHENT - Tél: 0551.39.96.70

■ A vendre local 70 m² avec Acté - Rue Mezouar Med - Ville Nouvelle - ORAN - Tél: 0774.29.58.00

■ TLEMCEM - Possède local centre-ville, cherche Associé avec fonds et idée - Tél: 0770.89.51.68 - 0553.82.08.69

■ TLEMCEM - A louer magasin superficie 166 m² situé plein centre-ville - Tél: 0552.97.01.08

■ A vendre ou à louer Unité 6.000 m². Couvert 2.400 m². Clôture de 5 mètres de hauteur - logements - bureaux - grand jardin - P.T.E. 600 KVA. Bâche à eau - à 150 m devant la sortie entrée Autoroute Est - Ouest, 15 mn d'Oran, 20 mn SBA. Convient Usine - Frigo industriel - Dépôt... etc. - Tél: 0771.86.13.74

■ Matériel plastic neuf (soudeuse incorpore + extrudeuse + matériel d'imprimerie (Offset) cylindre, masticot à Relizane 0774.44.33.74 / 0773.92.69.65

■ Vends F2 + F5 RDC usage de bureaux Bd de la Soummam + F3, 3ème en face P. de justice Seddikia avec parking + F6, 1er Bd de la Soummam - Tél: 0661.27.69.36

■ SARL recrute des Commerciaux (F/H). Agés plus de 25 ans. Niv. Univ. Exp. Demandé. Présentable, dynamique, sérieux, français couramment. Résider à Oran - Envoyer CV à: pla_recruite@yahoo.fr

■ Société: Recrute un Technicien Supérieur en électronique, automatisme sur machine industrielle avec expérience en mécanique hydraulique pneumatique. Expérience 3 ans et plus - Veuillez nous envoyer votre CV au: 041.46.25.96

■ Société: Recrute chauffeur VL / PL avec expérience, âgé 40 ans et + demeurant Bir El Djir - Faxer CV: 041.46.25.96

■ ORAN-Ville. Grossisterie en Produits Pharmaceutiques. Recrutons (01) Téléopérateur (trice) expérimenté(e) dans la vente des médicaments ou un Vendeur(se) en pharmacie - Envoyer CV sur oranpharm@yahoo.fr

■ Un atelier de confection cherche pour son expansion: une Secrétaire avec expérience - Vendeuse - Chef d'atelier - Coupeur - Ouvrière pour point droit piqueuse, surjet, finition, bonneterie ainsi qu'une Femme de ménage - Envoyez SMS au 0696.42.94.90

■ TAXI ESSAGHIR lance offre très intéressante: Tout chauffeur de taxi, libre actuellement, après 24 mois d'exercice, peut devenir patron de son propre véhicule. Pour + d'infos: Se présenter à la Direction à EL BRAVA - Oued Tlélat - Tél: 0664.21.21.21 - 0553.79.12.07

■ Cherche Esthéticienne à SBA. Expérimentée. Bon salaire - Tél: 0554.28.83.75

■ Société dans le domaine de agroalimentaire recrute 03 Vendeurs qualifiés. Niveau instruction appréciable. Catégorie Lourde Léger - 01 Comptable qualifié. Niveau universitaire (Femme ou Homme). Permis de conduire exigé. Bonne constitution physique - Fax: 041.27.42.42

■ Recherche Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10 ans. Sérieux. Résider à Oran - Envoyer CV: pla_recruite@yahoo.fr ou se présenter à Planète Auto 12 Coop. El Bahia St Hubert

■ Recrute Chauffeur de camion (Porte Véhicule). Exp. demandée 10

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء أم البواقي - محكمة قبايس ولاية خنشلة
مكتب الأستاذ عراس مصطفى - محضر قضائي لدى اختصاص مجلس قضاء أم البواقي
حي 98 مسكن عمارة رقم 12 بلدية قبايس - ولاية خنشلة - تليفاكس: 032.37.16.17

إعلان عن بيع منقولات محجوزة بالمزاد العلني للمرة الثالثة

Minoterie + Semoulerie
يوم: 2011/03/21

- بناء على التكليف الموجه إلينا من طرف البنك.
- بناء على المندبات التنفيذية.
- بناء على أمرين بالحجز التنفيذي الصادرين عن السيد/ رئيس محكمة خنشلة بتاريخ: 2006/04/18 تحت فهرس رقم: 06/184 و 183.
- بناء على محضر إعادة جرد المحجوزات المحرر من طرفنا نحن الأستاذ/ عراس مصطفى محضر قضائي لدى اختصاص محكمة قبايس مجلس قضاء أم البواقي والمؤرخ في: 2010/11/04.
لفائدة / مدير بنك الفلاحة والتنمية الريفية - وكالة خنشلة.
ضد كل من: السيدين / جراد حسن - م.م.د.ش.و (مصلحة خنشلة) و / جراد خليل - (مطاحن الأمين) الساكنين بحي بوزيد - خنشلة.
- منتدع نحن الأستاذ عراس مصطفى محضر قضائي التابع لدائرة اختصاص محكمة قبايس مجلس قضاء أم البواقي، عن إجراء مزايمة علنية للمرة الثالثة لمن يقدم أعلى عرض يوم: 2011/03/21 على الساعة العاشرة (10:00) صباحا بمكتبنا المذكور أعلاه، والمتمثلة في:

Lot N°	Désignation du matériel	Etat du matériel	Observation
01	- Minoterie: - Marque Roncaglia - Italy - 40-A 45 T.J Equipement de production (section nettoyage + mouillage + section mouture + section de conditionnement) et silos de stockage blé - capacité 1000 T. - (stockage - pesage / ensachage automatique farine)	Etat neuf	يتم بيع المحجوزات لمن يقدم أعلى عرض
02	- Semoulerie: Equipement de production (section nettoyage + mouillage + section mouture + section de conditionnement). - Silos stockage blé - capacité 1080 T. - (stockage - pesage / ensachage automatique semoule)	Etat neuf	طبخة لأحكام القاتون

* شروط البيع *

البيع بدون ضمان وعلى الحالة - للمحضر القضائي الحق في تعديل الحصص قبل البيع أو سحبها لعدم بلوغ السعر المرجعي - الراسي عليه المزايد يدفع مبلغ قدره 21% من سعر الحصة في عين المكان غير قابل للاسترداد في حالة التخلي النهائي عن الحصة - تفكيك الحصة المبيعة ورفعها يكون في أجل أقصاه شهران (02) من تاريخ البيع والتسديد النهائي لمبلغ الحصة المبيعة - لجميع المعلومات يرجى الاتصال بمكتبنا أو على رقم الهاتف المذكوران أعلاه للاطلاع على جميع بنود البيع المحددة في دفتر الشروط.

DECES

La famille ISSAD a l'immense douleur
de vous faire part du décès de leur

cher et regretté

MONSIEUR ISSAD HADJ

ABDELKRIM

survenu le 09 Mars 2011 à l'âge

de 94 ans,

à son domicile 03 Rue Pierre Loti

SIDI BEL ABBES.

" A Dieu nous appartenons et à Dieu

nous retournons".

إنا لله و إنا اليه راجعون



GIPLAIT

Laiterie TESSALA
Route de Tenira Prolongée - BP 157 Sidi Bel-Abbès
Capital social : 1 006 600 000 DA

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

La filiale GIPLAIT "Laiterie Fromagerie de Tessala" sise à Sidi Bel-Abbès lance un avis d'appel à candidature pour les postes suivants:

- AUDITEUR QUALIFIE
- DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET FINANCES
- DIRECTEUR COMMERCIAL

Profil requis:

- Diplôme universitaire.
- Expérience professionnelle exigée.
- Disponibilité immédiate.
- Résidant à Sidi Bel-Abbès ou environs.

Avantages:

- Statut de cadre supérieur.
- Divers avantages sociaux.
- Cadre de travail agréable.

Les intéressés doivent envoyer leur candidature (CV détaillé + lettre de motivation) à l'adresse suivante : Route de Tenira Prolongée - B.P. 157 Sidi Bel-Abbès, ou par Fax au 048 56 03 33.

La Direction Générale

عبرة OMRA

Vol Direct Oran-Medina / Djeddah-Oran
15 et 21 Jours

Hôtels Proche des Harameines

INSCRIPTION

AGENCE TTS

Adresse: 05, rue Jean marie Laribere
Tél.: 041 41 37 41 - 041 41 37 43 - 041 40 28 80

Importante Société Privée
Nationale
Implantée à MOSTAGANEM

RECRUTE:

Cadres administratifs
et financiers,
Agents de maîtrise
(administratifs et financiers),
ayant expérience et formation
dans le domaine.

Avantages liés à la compétence
et au poste.
Cadre de travail agréable et possibilités
d'épanouissement de carrière.

Transmettre C.V. et lettre
de motivation à:
E-mail : recruteadm2011@hotmail.fr

CONDOLÉANCES

Très touchés par le décès de
Si Ahmed BOUCHETATA
ses nombreux collègues et amis
d'Alger qui eurent à apprécier
ses compétences avérées et ses
grandes qualités humaines,
présentent à son épouse,
ses enfants et ses proches,
leurs sincères condoléances
et les assurent, en cette pénible
circonstance, de leur profonde
sympathie.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE
DANS LA PRODUCTION DE LA BOISSON
GAZEUSE INSTALLÉE À TLEMCCEN

CHERCHE

ING ou TS en Ele Ind.

03 ans d'expérience habitent à Tlemcen ou environs.

Envoyez votre CV par Fax au
043 27 48 85



07.00 Journal télévisé
07.15 Sabah El Kheïr
10.00 Dessins animés
10.30 Siraa El-mal
Feuilleton arabe
11.30 Asrar
Moukhabaa
12.00 Dessins animés
12.35 Mouchahid
min aâlem
Documentaire
13.00 Journal
télévisé

13.40 Hayati aâdab
14.00 Lil -aâila
16.00 Tofoulati
16.35 Dessins
animés
17.00 Ousboue
El-Riyadi
18.00 Journal
télévisé amazigh
18.15 Le Journal
de l'économie
18.20 Maâlem
athariya
Documentaire

18.45 Irchadat Tibibiya

Emission de santé
20.00 Journal
télévisé
20.45 El-Haqiba
El-baidha
22.15 Antou aydane
23.00 Festival
international
du Malouf
00.00 Journal



20.35 Champs-Élysées



Présenté par Michel Drucker
Encore une soirée placée sous le signe du faste et de la convivialité. Après 25 ans d'absence, la célèbre émission de variétés présentée par Michel Drucker revient pour une soirée chic et glamour. Comme auparavant, les artistes font leur arrivée au studio Gabriel en voiture avec chauffeur sur la musique de l'inoubliable générique composé par Jean-Pierre Bourthayre et Jean-Claude Petit.
22.50 On n'est pas couché
01.55 Dans le secret de ma banque et moi

09.35 Thé ou café
10.20 Paris sportifs
10.50 Réveillez
vos méninges
11.20 Les
Z'amours
11.55 Tout
le monde veut
prendre sa place
12.45 Point route
12.55 Météo 2
13.00 Journal
13.15 13h15,
le samedi...
13.55 Envoyé
spécial : la suite
14.50 XV/15
15.30 Rugby
17.20 XV/15
18.00 Rugby
19.54 Lagenda
du week-end
20.00 Journal
20.34 Météo 2



20.35 Cigarettes et bas nylon



Avec Adélaïde Leroux, Salomé Stévenin
Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Normandie a vu fleurir des camps de repos destinés à accueillir les soldats américains qui revenaient du front. Dans ces endroits, qu'on appelait des "camps cigarettes", on préparait ces hommes à recevoir leurs épouses françaises avant qu'ils ne repartent pour les États-Unis.
22.15 Disparitions, le retour aux sources
23.15 Soir 3
23.35 Tout le sport
23.45 Nous nous sommes tant aimés
00.40 Chabada

12.25 12/13 :
Journal national
12.50 30 millions
d'amis
13.25 Les grands
du rire
14.30 Côté jardin
15.00 En course
sur France 3
15.25 Documen-
taires de votre
région
16.20 Magazines
de votre région
16.50 Cyclisme
18.00 Questions
pour un champion
18.35 Avenue
de l'Europe
18.55 19/20 :
Edition nationale
19.00 19/20 :
Journal régional
20.00 Tout le sport
20.10 C'est pas
sorcier



06.50 Ludo
Zouzous
09.30 Consomag
09.35 C'est notre
affaire
10.15 Silence,
ça pousse !
11.05 La maison
France 5
11.55 Les
escapades
de Petitrenaud
12.30 C à vous
13.30 7 minutes
pour une vie
14.15 Artisans
du changement
15.10 Coup de
jeune sur les dinos
16.05 Le tour
du monde
en 90 minutes
17.00 Empreintes

19.00 Arte journal
19.15 Arte reportage
19.55 360°, GEO
20.40 E = mc²
- Une biographie de l'équation
Alors employé au bureau fédéral de la propriété intellectuelle à Berne, Albert Einstein publie en 1905 cinq articles qui vont bouleverser le monde de la physique. Son premier article émet l'hypothèse d'un mouvement de la lumière grâce aux photons; il lui vaudra le prix Nobel en 1921. Dans le suivant, il déduit d'observations encore imprécises l'existence de l'atome. Puis il remet en cause deux concepts fondamentaux de la physique : le temps et l'espace. Il termine l'année en publiant la célèbre formule, "E = mc²". Les personnages de cette grande aventure scientifique sont interprétés par Aidan McArdle, Hélène de Fougerolles, Steven Robertson, Julian Rhind-Tutt et Emily Woof.
22.25 Le poing qui tue
23.50 Metropolis
00.35 Philosophie



TF1 20.45

DANSE AVEC LES STARS

- Episode 5
Présenté par Sandrine Quétier, Vincent Cerutti

La compétition se poursuit pour les quatre couples toujours en lice, d'autant plus impitoyable que le nombre de candidats se restreint. Ce soir, au gré de pas de valse, de chachachas ou de tangos, les stars et leurs partenaires tenteront d'impressionner et de convaincre les jurés et les téléspectateurs. Au menu de la semaine écoulée, de la sueur et des entraînements intensifs pour être au top niveau, glisser avec grâce et fluidité sur le parquet du plateau. Comme d'habitude, les prestations des candidats sont commentées par le jury et, en toute fin d'émission, "la dernière danse" permet de départager les deux couples les moins méritants du direct. Qui s'en ira ce soir ?



M6 20.45

NCIS : LOS ANGELES

- L'espion qui m'aimait
Avec Jürgen Prochnow, Chris O'Donnell, Linda Hunt, LL Cool J, Kate Levering
Un antiquaire suisse a été assassiné à Hollywood. Il était connu des services de police pour sa participation à un trafic d'armes. Son décès fait trembler nombre d'anciens espions internationaux : en effet, il possédait un carnet sur lequel il avait dressé une liste de noms. Et ce carnet a bien évidemment disparu. Comme le nom de Hetty figure sur cette liste noire, toute l'équipe du NCIS se mobilise sans plus tarder. Pour localiser le carnet, les agents doivent d'abord retrouver les assassins de l'antiquaire.



CANAL+ 20.50

LA RÉVÉLATION

Avec Kerry Fox, Anamaria Marinca, Stephen Dillane, Rolf Lassgard
Goran Duric, un ex-général serbe, accusé de crimes contre l'humanité, doit comparaître devant le Tribunal pénal international de La Haye. La procureure Hannah Maynard est chargée de l'accusation. Alors qu'elle pense pouvoir facilement démontrer la responsabilité de Duric, la défense lui porte un coup fatal en discréditant son unique témoin. Elle réalise que Mira, la soeur du témoin, en sait plus qu'elle ne veut bien le laisser croire. Hannah tente de convaincre la jeune femme de témoigner. Celle-ci se montre réticente : elle mène désormais une vie tranquille en Allemagne. Les rouages juridiques du tribunal vont se révéler autant d'obstacles à la recherche de la vérité...



23.10 New York, section criminelle

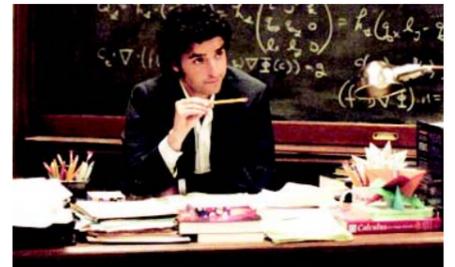


- Vieux frères
Avec Jeff Goldblum, Saffron Burrows
Dans un bar, une call girl, Amber, flirte avec un homme quand une étrangère vient lui parler de journaux à scandale. De retour chez elle, Amber se dispute avec son petit ami, Kevin, et finit par le mettre dehors. Quelques heures plus tard, un corps décapité est retrouvé dans les égouts. Le docteur Rodgers est incapable de déterminer l'heure de la mort, mais il parvient à identifier le corps : il s'agit de Kevin.
01.45 Alerte Cobra

06.00 Boule et Bill
06.30 TFou
08.10 Téléshop-
ping
09.45 Télévitrine
10.15 Tous
ensemble
12.00 Les douze
coups de midi
12.52 Trafic info
13.00 Journal
13.15 Reportages
14.35 Une vie
en danger
16.10 Vampire
Diaries
17.50 Tous
ensemble
18.45 50mn Inside
20.00 Journal
20.45 Danse
avec les stars



23.15 Numb3rs



- Menace toxique
Avec Lou Diamond Phillips, Rob Morrow
Le FBI s'inquiète de quatre morts suspectes par crise cardiaque. En effet, ces décès sont tous survenus à la suite de prises de médicaments identiques. Il semble que quelqu'un a empoisonné ces médicaments. Les enquêteurs ont la désagréable surprise de constater que l'auteur de ces méfaits expose publiquement ses objectifs, dans un journal local.
00.45 Dollhouse

06.00 M6 Music
06.30 M6 Kid
08.00 M6
boutique
10.35 Cinésix
10.45 D&CO,
une semaine pour
tout changer
12.50 Météo
12.55 C'est
ma vie
17.30 Accès
privé
18.45 Un trésor
dans votre maison
19.43 Météo
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes
de ménages
20.45 NCIS :
Los Angeles



22.40 Jour de foot



Analyses et résultats de la 27^e journée de Ligue 1. Une fois n'est pas coutume, cette journée de championnat a débuté vendredi soir avec le match avancé opposant le Stade Rennais de Jérôme Leroy et l'Olympique de Marseille de Steve Mandanda. Elle se poursuit avec six rencontres au programme : Arles-Avignon / Lorient, Lens / Toulouse, Nancy / Caen, Nice / Auxerre, Saint-Etienne / Brest et Sochaux / Lyon.
00.00 Jennifer's Body
01.40 La Madre

08.00 I Love You
Phillip Morris
09.35 In the Air
11.20 Le journal
des jeux vidéo
11.35 La vie
secrète des jeunes
11.40 Un autre
midi
12.45 L'effet
papillon
13.40 Samedi
sport
13.50 Rugby
15.35 Intérieur
sport
17.00 Samedi
sport
17.15 Handball
19.00 Salut
les Terriens !
20.20 Groland.com
20.50 La révélation
22.30 Action
discrète



16.30 Questions
pour un champion
17.05 Arte reportage
17.45 Le dessous
des cartes
18.00 TV5MONDE,
le journal
18.30 Artisans
du changement
19.30 Coup de
pouce pour la planète
20.00 T.T.C. (Toutes
taxes comprises)
20.30 Journal
(France 2)
21.00 Envoyé spécial
22.45 TV5MONDE,
le journal
23.00 Journal (TSR)
23.30 Acoustic
00.00 Chabada

07.40 Plus belle
la vie
10.00 Consomag
10.05 Samantha
Oups !
10.10 Ludo
12.45 Touche pas
à mon poste
13.25 FA Cup,
le mag
13.40 Football
18.00 FA Cup,
le mag
18.10 Football
20.30 Comprendre
la route
20.35 Doctor Who
01.20 Inna
De Yard All Stars
au printemps
de Bourges 2009

06.10 Corto
Maltese
06.35 Hunter X
Hunter
08.25 Street
Fighter 2 V
10.20 Naruto
11.15 Jeux
actu
11.35 Journal
11.40 How
I Met Your Mother
15.55 Au Field
de la nuit
17.05 Reporters
18.50 Une suite
pour deux
20.37 Météo
20.45 Eureka
01.50 Reporters

France Le débat sur l'Islam fait polémique



Des représentants de musulmans de France, des personnalités et des élus ont exprimé jeudi soir à Paris leur «indignation» par la tournure que prend le débat sur l'Islam, avant son lancement officiel le 5 avril prochain par le parti présidentiel, l'UMP. Réunis à la Grande mosquée de Paris, une vingtaine d'associations, des personnalités et des élus de Droite et de Gauche, venus de toutes les régions de l'Hexagone, ont dénoncé les «atteintes intolérables à la dignité de l'Islam en France notamment dans le déroulement solennel de la prière du vendredi et l'atteinte à la liberté du culte musulman contraire à la loi de 1905» sur la laïcité.

Cet appel pour «la dignité de l'Islam en France» intervient notamment suite aux dernières déclarations du secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, sur le prêche musulman en français.

Ses auteurs mettent en garde, à cet effet, les «apprentis islamologues contre toute ingérence dans un domaine qui leur est totalement étranger, en particulier celui de

la théologie musulmane qui ne les concerne pas». Ils rappellent que la citoyenneté des musulmans en France est fondée sur le sacrifice de centaines de milliers de leurs morts pour la Nation et pour la défense de ses valeurs dont la laïcité et la liberté de conscience.

Les initiateurs de l'appel, dont la Fédération nationale de la Grande mosquée de Paris, le Conseil des démocrates musulmans de France et le Collectif Banlieues Respect, appellent tous les musulmans à «se mobiliser pour la dignité de l'Islam de France et contre l'islamophobie ambiante, la stigmatisation et l'utilisation abusive de l'Islam comme bouc émissaire des difficultés d'un autre ordre». Dans une première réaction, le recteur de la Grande mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, avait déclaré que la Khutba (prêche) fait partie intégrante de la liturgie solennelle musulmane en langue arabe (langue du Coran) le jour du vendredi dans les mosquées, affirmant être «étonné» par les déclarations de Copé.

Immigration 335 Tunisiens et 2 Libyens placés en rétention en France



Les révolutions en Tunisie et en Libye n'ont pas entraîné d'«invasion» d'immigrants vers la France, ont indiqué vendredi plusieurs associations, qui ont recensé le placement de 335 Tunisiens et 2 Libyens dans les centres de rétention administrative. «Depuis la mi-février, 335 Tunisiens et deux Libyens venus par Lampedusa (île du sud de l'Italie) sont passés par les centres de rétention» et «pour la plupart d'entre eux, ils ne souhaitent pas demander l'asile», selon un communiqué de ces associations, la Cimade, France Terre d'Asile, L'Ordre de Malte et Forum des Réfugiés.

La majorité de ces personnes «ont été interpellées à la frontière franco-italienne ou dans des gares lors de contrôles exceptionnels, souvent en violation du droit communautaire», notent ces associations qui sont habilitées à aider les migrants lorsqu'ils sont placés en centres de rétention. Les associations concernées observent qu'il n'y a donc pas d'invasion de mil-

liers de migrants depuis la Tunisie ou la Libye» mais un «flux très restreint de ressortissants de ces pays».

Après avoir rappelé que «les migrations de l'Afrique vers l'Europe sont un phénomène de faible ampleur par rapport aux migrations intra-européennes et intra-africaines», elles notent que la Tunisie et l'Égypte ont accueilli «plus de 200.000 personnes qui fuyaient la Libye» en proie à des violences entre les partisans du dirigeant Mouammar Kadhafi et l'opposition.

«Le sort de ces personnes devrait être la priorité de nos gouvernements avant la gestion d'invasions fantômes», souhaitent les quatre associations.

Le président français Nicolas Sarkozy et son ministre de l'Intérieur Claude Guéant ont mis en garde à plusieurs reprises contre les flux migratoires qui pourraient devenir «incontrôlables» du fait de ces bouleversements en Afrique du Nord.

Moscou, capitale mondiale des milliardaires et des inégalités

Moscou est devenue la capitale mondiale des milliardaires et des inégalités, relevaient vendredi des médias russes, après la publication par le magazine Forbes de son classement annuel selon lequel la capitale russe a battu New York en nombre de super-riches.

Selon Forbes, qui publie chaque année un classement des personnes les plus riches au monde, la Russie compte désormais 101 milliardaires - soit un tiers du total des milliardaires en Europe - dont 79 vivent à Moscou. «Il n'y a qu'en Russie que la proximité avec le centre de pouvoir est un facteur clé de croissance des affaires», estime le quotidien économique Vedomosti dans un éditorial. Selon Forbes, le nombre de milliardaires en Russie a presque doublé puisqu'il n'était que de 62 l'année précédente. Les Russes les plus riches opèrent très majoritairement dans le secteur des matières premières, notamment des métaux. «Les conséquences de cette surpopulation n'ont pas de quoi ravir», souligne le journal, expliquant que les riches faisaient «monter les prix de l'immobilier, des produits et des services». «Par ailleurs, on observe une inégalité monstrueuse entre les revenus», les 10% les plus riches gagnant 30 fois plus que les 10% les plus pauvres, poursuit Vedomosti.

Pour réduire les risques de tensions sociales, la ville doit dépenser un cinquième de son budget en subventions pour aider les Moscovites, en réduisant notamment les factures de charges communales.

Six morts à Baghdad dans une tentative de braquage d'une bijouterie

Six personnes, quatre policiers et deux civils, ont été tués jeudi dans une tentative de braquage d'une bijouterie à Baghdad, a indiqué à l'AFP une source au sein du ministère de l'Intérieur.

Deux policiers et un civil ont également été blessés dans cette tentative de cambriolage survenue dans la zone d'Al-Bindouk, dans le nord-est de la capitale irakienne, a indiqué cette source s'exprimant sous le couvert de l'anonymat. Les hommes armés ont pris la fuite sans avoir emporté de butin. Plusieurs bijouteries ont été la cible d'attaques l'année dernière, principalement à Bagdad.

Les responsables des forces de sécurité estiment que des insurgés pourraient être derrière ces braquages et chercheraient ainsi à se procurer de l'argent pour financer leurs opérations.

Une tasse à 50 dollars Le «café de crotte», le petit noir qui vaut de l'or



Londres ou Tokyo, une seule tasse peut coûter de 20 à 50 dollars. Pour le plus grand plaisir des producteurs de «kopi luwak», le «café le plus cher du monde» qui est récolté dans les crottes d'un petit mammifère choyé en Indonésie. Dans sa plantation de l'île de Sumatra, Gunawan Supriadi est un homme «très occupé». Il consacre son temps à nourrir et bichonner une cinquantaine de civettes, dont l'apparence ressemble à celle des chats sauvages avec un museau pointu.

Il surveille surtout attentivement leurs excréments, son trésor et sa principale source de revenus. «Je donne à manger des cerises de café aux civettes. Mais elles ne digèrent pas les grains, qui sont rejetés par les voies naturelles», explique le producteur. Une fois lavés, séchés puis torréfiés, ces grains donnent le «kopi luwak» («café de civette» en indonésien), dont le goût caramélisé fait fondre de plaisir de nombreux amateurs de café dans le monde. Ces derniers sont de plus en plus nombreux et les producteurs indonésiens, pour la plupart de petits exploitants, peinent à répondre au bond de la demande. «En 2008, j'ai vendu environ 50 kilos de grains de luwak. En 2009, 300 kilos. Et l'an dernier, j'en ai cédé 1,2 tonne», se félicite M. Supriadi, installé dans la province de Lampung, place forte du café en Indonésie. «Mon objectif est de posséder 150 civettes rapidement afin de pouvoir suivre les commandes», précise-t-il. Le «luwak» peut être négocié jusqu'à plusieurs centaines de dollars le kilo en Europe, aux États-Unis ou dans les pays d'Asie les plus développés comme le Japon ou Singapour.

Il est ensuite vendu au détail dans des épiceries fines ou dégusté dans des cafés très chics, où il est toujours le plus cher sur la carte, jus-

qu'à un record de 100 dollars à Londres. «Si le luwak était une voiture, ce serait une Rolls-Royce», résume M. Supriadi. L'un des principaux exportateurs indonésiens, Doni Irawan, affirme que ses ventes ont bondi de 50% l'an dernier. «C'est devenu le must des cafés en raison de son prix et de sa rareté. Il ne cesse de gagner de nouveaux amateurs», s'enthousiasme-t-il.

Mais, en raison de ce succès, l'appellation est parfois galvaudée, avec la mise en vente de paquets ne contenant qu'une infime quantité de réel «kopi luwak». Des entrepreneurs vietnamiens ont même annoncé avoir développé un procédé chimique permettant de traiter les grains pour leur donner le goût du «luwak».

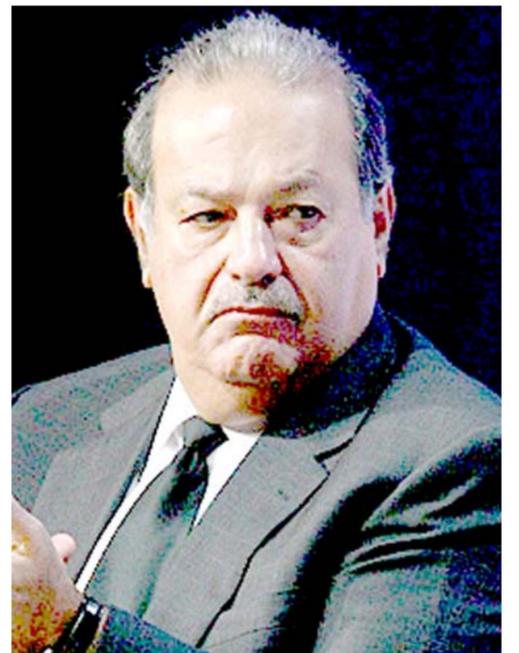
L'arôme particulier de ce café s'explique par le processus de fermentation que subit le grain au contact des acides gastriques dans le tube digestif de la civette. Le «luwak» est produit dans de nombreuses îles - Sumatra, Java, Bali, Sulawesi - de l'immense archipel indonésien, ainsi qu'aux Philippines et au Timor oriental. Mais aucune statistique officielle n'est disponible sur les volumes ou les exportations.

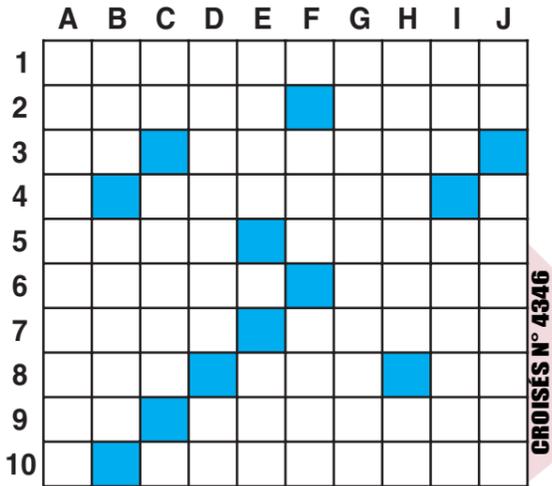
Avant d'être popularisé, le «luwak» était une boisson raffinée réservée aux sultans et à leurs hôtes de marque depuis l'occupation de l'Indonésie par les Néerlandais.

Il est désormais considéré comme chic par la nouvelle bourgeoisie de Jakarta, qui le déguste dans les cafés spécialisés des centres commerciaux luxueux. «Je n'aimais pas tellement le café mais j'ai changé d'idée lorsque j'ai goûté le luwak. Je suis devenu accro», témoigne Galang Sulung Ramanda, un jeune entrepreneur de 24 ans. «Je le bois aussi pour la santé. J'ai entendu dire qu'il permettait de prévenir la maladie de Parkinson, le cancer du colon et le diabète».

Une fortune estimée à 74 milliards de dollars Carlos Slim, l'homme le plus riche du monde

Le magnat mexicain Carlos Slim, confirmé mercredi par la revue Forbes comme l'homme le plus riche du monde, a cette année encore considérablement augmenté sa fortune. Sa recette: investir et encore investir. Son plaisir: collectionner les oeuvres d'art. A 71 ans, le milliardaire d'origine libanaise creuse l'écart avec ses suivants immédiats. Avec une fortune estimée à 74 milliards de dollars, il laisse loin derrière les américains Bill Gates (56 milliards), fondateur de Microsoft et l'investisseur Warren Buffett (47 milliards). Pour le propriétaire des géants de la téléphonie Telcel (fixe) et Telcel (mobile) à qui il est aujourd'hui reproché des pratiques monopolistiques, le mot clé est d'investir sans s'arrêter à la vague de violence liée aux narcotrafiquants qui secoue son pays. «Celui qui n'investit pas, pour des raisons diverses, par peur, par prudence ou pour tout autre motif, celui-là va reculer. Celui qui n'investira pas par exemple dans les télécommunications va dire ensuite que nous sommes dominant et monopolistiques, etc. Eh bien, mais il faut investir», a dit Slim en janvier dernier, en présentant ses nouveaux projets à hauteur de 8,3 milliards de dollars d'investissements dans 19 pays, essentiellement l'Amérique latine. Le magnat est également le propriétaire du conglomérat Carso qui inclut des centres commerciaux, des entreprises de construction, des mines, l'exploitation pétrolière, entre autres secteurs. Fils d'un immigrant libanais arrivé seul au Mexique au début du XXe siècle à l'âge de 14 ans, Slim se distingue par une style de vie austère et très centré sur la cellule familiale. Sa fortune, Slim la consacre en grande partie à l'art.





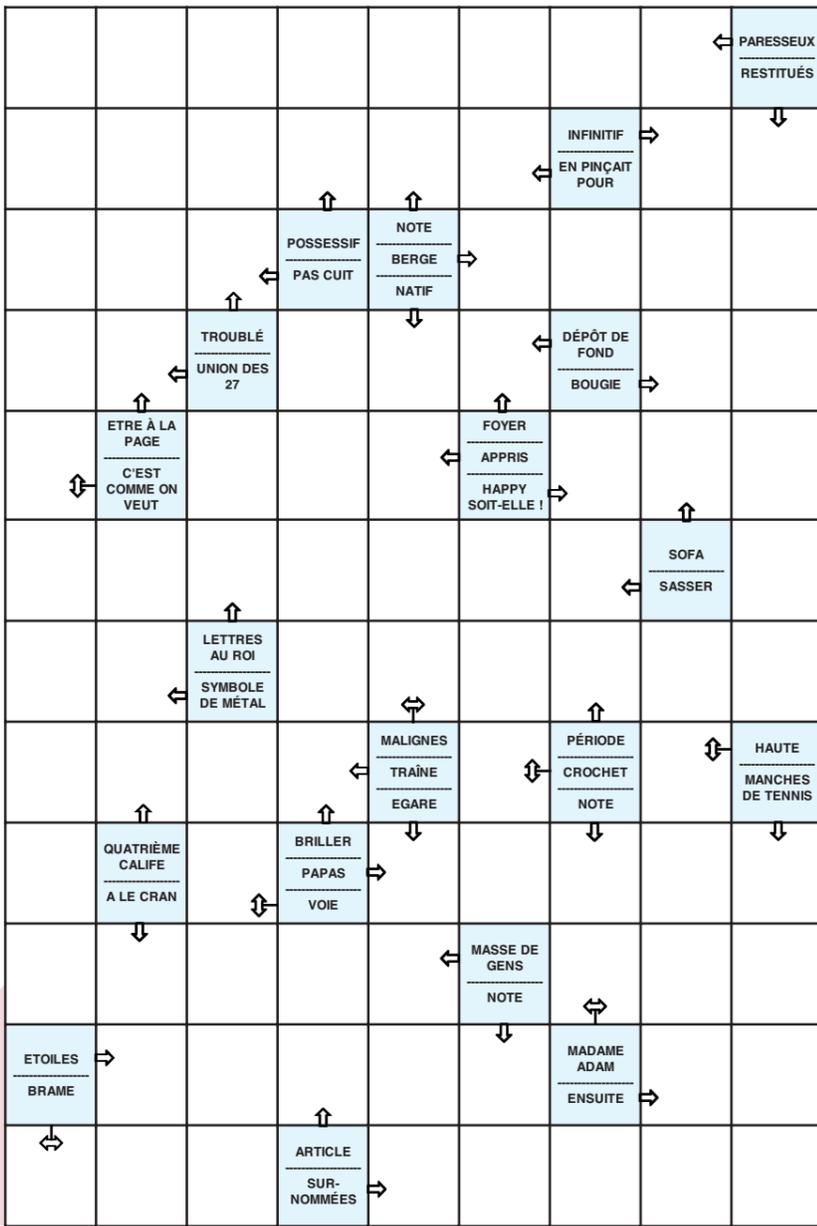
Horizontalement:

- Selon la devise de Coeur, rien de tel pour un coeur vaillant !
- Série d'allers et retours de véhicules. D'un jour à l'autre.
- Symbole de métal. Avoir à l'œil.
- Têtes de bourricots.
- Lac d'Europe. Popov pour les intimes.
- Effacé. Est d'accord.
- Mises en boule. Indien des Indiens.
- Plein comme un œuf. Se fait la paire. Préposition.
- Symbole de métal. Diable !
- Cuites à feu doux.

Verticalement:

- Pifomètres.
- Chacun pour soi. A beau jeu en principe.
- Premières des premières. Clarifié.
- Liliacées. De droite à gauche.
- Port de l'Inde. Mot à cocher.
- Mauvaise mesure pour le fellah. Fis le mécontent.
- Entrées interdites.
- Mets en pyramide. Pronom.
- Va comprendre! Méduse.
- Conjonction. Aneries.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FLÉCHÉS N° 4346

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 4345

M	E	T	R	O	N	O	M	E	S
O	M	I	C	R	O	N	S	E	
I	R	A	P	T	E	T	S		
S	P	A	A	O	U	T	A		
S	A	I	S	I	R	O	G	M	
O	R	A	L	I	G	N	E	E	
N	I	D	L	E	N	A			
N	O	M	E	T	T	E	N	T	
E	N	J	O	U	E	E	T	E	
S	E	O	I	R	O	S	E	R	

FLECHES N° 4345

A	R	R	I	V	I	S	T	E	
N	U	I	R	E	I	R			
T	E	E	R	R	E	P			
I	L	S	S	N	U	L			
P	L	A	C	E	S	T	A		
A	E	E	T	V	I	T			
T	A	R	T	E	L	S			
H	A	B	I	T	R	E			
I	S	I	S	F	S	O			
Q	M	E	L	E	E	U			
U	N	E	A	U	R	E			
E	S	S	E	S	E	S			

FOUILLIS N° 4345 TOUPIE (Tout - Pie)

CODÉS N° 4345

1	P	I	C	R	A	E	S	T	U	N	B	L	G
14	H	M	D	O									

1	I	L	P										
14													

15	4	2	9	8	10	5		4	6				
9	8	1	5	6	1	6	1	5					
2		5	1	4	14	4	10		14				
9	3	6	4		9	10	7	14	4				
11	1	4	10		8	4		1	2				
6	4	5		8	10		4	5					
7	8		3	2	4	8	10	4	10				
10		12	9	6	8	5		12	4				
1	10		2	4	5	4		4	11				
7		3	4	10	4		9	11	14				
6	4	10		1	12		9	6	7				
	14	4	11	4	4	5		5	1				
3	7	5		8	11	7	8		11				
1	8		7	10	6	1	5	6	4				
4	13	1	14	4		11	4	6	5				

CODÉS N° 4346

- AJOUTER - ARBRE
- BEBE - BONHEUR
- BORNE -
CHAMPIONNAT -
COMPLIMENT -
DECIDER - DELAI -
DOCILEMENT -
DRESSAGE -
EMPORTEMENT -
ENDROIT -
ENTORSE -
ETRENNER - GNOU
- IDEE - JOIE -
JUSTEMENT -
MARGE - MARS -
MERVEILLE -
MESAVENTURE -
MUEZZIN -
NAISSANCE - NOCE
- NUIT -
PREPOSITION -
POUDREUSE -
PROPRETE - RADIS
- RAPT - REGIE -
RIVIERE - SEAU -
SERMON - TRIER -
TRIOMPHE -
ZEPHYR.

E	R	S	E	E	R	M	A	G	E	S	E	B	E	B
S	A	T	E	G	N	E	S	E	E	S	T	I	U	N
R	P	A	S	A	R	D	I	N	E	R	B	R	A	G
O	T	N	U	S	U	A	R	R	I	E	E	I	N	D
T	N	N	E	S	L	O	M	O	T	G	S	O	O	R
N	E	O	R	E	B	O	M	E	I	S	U	C	I	E
E	M	I	D	R	N	P	R	E	A	T	I	V	T	N
M	E	P	U	D	H	P	L	N	N	L	I	R	I	R
I	T	M	O	E	O	L	C	E	E	E	Z	S	E	
L	R	A	P	R	I	E	M	M	R	N	Z	E	O	D
P	O	H	P	E	I	E	E	E	N	E	S	P	P	I
M	P	C	V	O	T	N	C	E	U	I	R	H	E	C
O	M	R	J	S	T	O	R	M	D	D	A	Y	R	E
C	E	R	U	T	N	E	V	A	S	E	M	R	P	D
M	A	J	O	U	T	E	R	R	U	E	H	N	O	B

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er place.
- Mon 2e est raisonnable.
Mon tout est une dépêche.



Bélier 21-03 au 20-04
Vous aurez la chance de pouvoir trouver le temps de vous occuper de certaines questions pratiques que vous laissez en suspens. Vous avez beaucoup à faire et il faut commencer tout de suite si vous ne voulez pas prendre de retard.

Taureau 21-04 au 21-05
Vous risquez de faire une nouvelle rencontre financière intéressante. Pourtant cette personne ne semble guère vouloir entrer dans le cercle de vos relations.

Gémeaux 22-05 au 21-06
Vous saurez utiliser habilement votre pouvoir de persuasion pour obtenir ce que vous voulez de quelqu'un qui ne vous est pourtant pas très favorable.

Cancer 22-06 au 22-07
Ce ne serait pas la peine de vous battre si vous n'aviez pas une certaine conviction quant aux résultats. Les événements vous donneront raison de vouloir ne pas douter et de croire en vous.

Lion 23-07 au 23-08
Détermination et courage sont vos mots d'ordre et la récompense à votre dévouement ne tardera pas à venir. Vous vous sentez capable de grandes choses toutes proches de l'exploit. Votre dynamisme vous tire en avant. Vous connaîtrez la joie intense de la tâche accomplie.

Vierge 24-08 au 23-09
Les problèmes de communication qui auraient pu survenir vont s'envoler. Vous aurez l'occasion de discuter sérieusement. Si vous avez du mal à vous faire comprendre, prenez votre temps, respirez profondément puis parlez calmement et vous serez écouté.

Balance 24-09 au 23-10
N'accordez pas votre précieux temps à ceux qui ne sont pas sincères ou qui vous cachent la vérité. Essayez de ne pas juger mais cela ne vous empêche pas pour autant de ne pas vous mettre d'accord avec eux.

Scorpion 24-10 au 22-11
Le doute pourrait s'immiscer entre vous et une personne qui vous est proche. Votre anxiété vous rend impatient mais vous aurez la chance d'avoir pour vous la clémence de ceux qui vous entourent.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Vous allez faire de grands progrès plus un excellent travail d'approche qui portera ses fruits. Une personne que vous tenez en grande estime va s'intéresser à vous.

Capricorne 22-12 au 20-01
Vous avez suffisamment la grande forme pour vous sortir de votre routine journalière. Il faut aller franchement de l'avant. Il n'y a aucune raison de douter de vous car toutes les chances sont de votre côté si vous savez saisir la nouvelle opportunité qui va se présenter.

Verseau 21-01 au 18-02
Vous n'aurez plus de soucis à vous faire car on se fait une excellente image de vous. Votre inquiétude relative à l'attitude d'une personne proche de vous n'est pas du tout fondée.

Poissons 19-02 au 20-03
On pourra vous faire une proposition alléchante que vous saurez refuser même si cela paraît une bonne opportunité. Vous n'aurez pas de mal à vous décider quant aux autres obligations dont vous aurez à répondre bientôt.

Important déploiement policié en Arabie Saoudite



Les forces de sécurité se sont déployées en masse vendredi à Ryad et dans d'autres villes saoudiennes où pratiquement aucune manifestation n'a été signalée, en dépit d'un appel sur Facebook à une «Journée de colère» dans le royaume pétrolier. Les Etats-Unis, principal allié de l'Arabie saoudite, avaient de nouveau appelé, jeudi, au respect de la liberté d'expression dans le royaume, après un incident qui a fait trois blessés dans l'est du pays où se concentre la minorité chiite. Des militants avaient lancé sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter des appels à des manifestations après la prière du vendredi à Ryad et dans d'autres villes comme Djeddah. Mais, à l'exception d'un petit rassemblement dans l'est, aucune manifestation n'a été signalée et les dignitaires religieux ont affirmé dans leurs prêches que l'agitation publique était contraire aux principes islamiques et ne ferait que répandre le chaos. Les militants non identifiés qui avaient appelé à une journée de protestation réclamaient la mise en place d'institutions élues pour remplacer la Choura, conseil consultatif dont les membres sont nommés par le roi, et le gouvernement, lui aussi laissé à la discrétion du souverain. La capitale était quadrillée depuis le matin par les forces de sécurité, et des dizaines de voitures de police avaient pris position à Olaya, une zone commerciale dans le nord de Ryad.

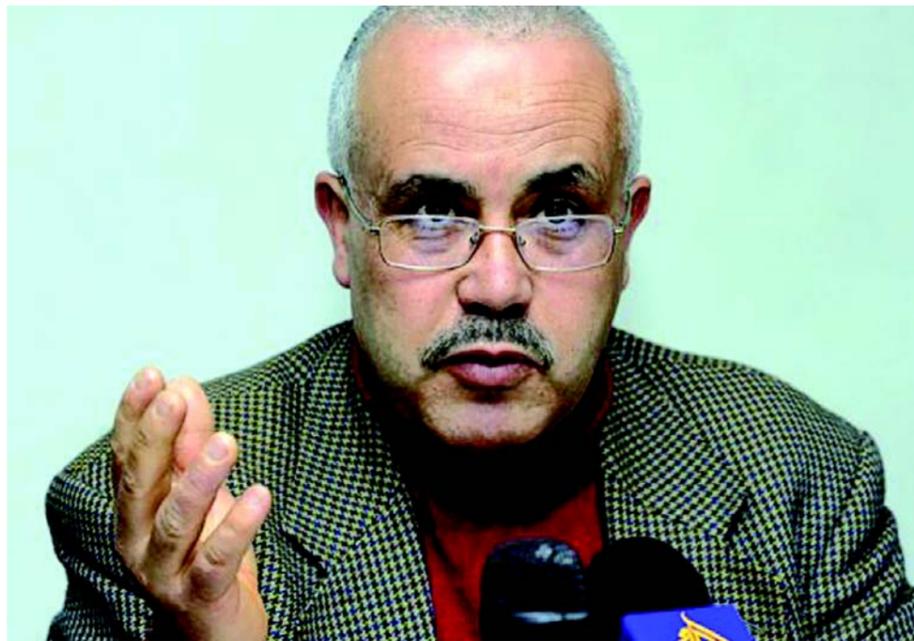
La police disperse des apatrides au Koweït

Les forces anti-émeutes au Koweït ont dispersé à coups de grenades lacrymogènes des centaines d'apatrides arabes qui manifestaient vendredi à Jahra pour réclamer leur naturalisation, ont indiqué des témoins. Quelque 500 protestataires s'étaient rassemblés à Jahra, à l'ouest de la ville de Koweït, après la prière du vendredi, en dépit d'une ferme mise en garde du ministère de l'Intérieur la veille. «Nous sommes apatrides depuis 50 ans, nous réclamons la citoyenneté koweïtienne», proclamait une immense banderole, alors que les manifestants répétaient: «Nous ne partirons pas sans une solution». D'autres protestataires ont également manifesté à Soulaibiya, au sud-ouest de la ville de Koweït, et dans la cité pétrolière d'al-Ahmadi, au sud de la capitale. Les apatrides, appelés Bidoun (littéralement: sans), avaient protesté pendant trois journées consécutives le mois dernier avant d'obtenir des assurances des autorités que leur cas serait examiné. Mais le Parlement a refusé mardi de débattre d'un projet de loi qui leur accorderait des droits civils. Les apatrides, estimés à 100.000 personnes, revendiquent la citoyenneté koweïtienne mais le gouvernement considère qu'ils cachent ou ont détruit leurs documents d'identité qui prouvent qu'ils portent d'autres nationalités. Toutefois, la plupart des Bidoun soutiennent que leurs ancêtres bédouins n'ont pas demandé la nationalité en 1959, quand la première loi sur la naturalisation a été adoptée au Koweït.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Un parti tunisien veut instaurer un Etat islamique



Le parti islamiste tunisien Hizb At-Tahrir, qui a demandé sa légalisation lundi, veut instaurer en Tunisie, par les moyens politiques, un régime basé sur la charia sans exclure pour autant «la rébellion ou la désobéissance civile», a annoncé jeudi son porte-parole, Ridha Belhaj. «Nous oeuvrons pour instaurer un régime fondé sur la charia», a déclaré M. Belhaj, ajoutant que l'objectif ultime du Hizb At-Tahrir était «la restauration du califat» islamique. Ce parti estime que

«l'islam est la solution» aux problèmes de la Tunisie de l'après-Ben Ali, le président chassé le 14 janvier par un soulèvement populaire. Tout en jugeant «inadmissible» la violence dans l'action politique, le porte-parole a expliqué que son parti n'excluait «pas la rébellion ou la désobéissance civile pour l'établissement d'un Etat islamique». «En islam, c'est le droit de la nation de renverser ses dirigeants, même par la force des armes», a-t-il souligné, dénonçant le débat ouvert sur les ac-

quis de la femme en Tunisie, seul pays arabe à avoir interdit la polygamie. Interrogé sur la possibilité d'une égalité entre l'homme et la femme en matière d'héritage, il a estimé que les partisans de ce projet «veulent détruire la société».

Le Hizb At-Tahrir entend participer aux élections du 24 juillet pour être représenté au Parlement mais sans s'associer aux lois qu'il promulguera, «la charia étant l'unique source des lois», selon son secrétaire général, Abdelmajid Habibi.

Les forces de l'ordre débloquent le port de Marseille

Les forces de l'ordre ont dégagé, jeudi matin, les accès du port de Marseille bloqués depuis mardi par des marins en grève, a-t-on appris de source syndicale et auprès de la direction du port. «Les passes maritimes du port sont débloquentes depuis 07H30. Les mouvements des navires peuvent reprendre normalement», a déclaré à l'AFP la direction du port. Le blocage avait été entamé par des marins

du syndicat CGT de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM, compagnie maritime de transport entre la Corse et le continent), en grève depuis le 31 janvier. Le blocage des accès du port par des embarcations avait débuté mardi après-midi et s'était poursuivi jour et nuit depuis. «Quatorze marins ont été arrêtés et menottés, ça, c'est inacceptable pour nous. Des dizaines de CRS (membres des

forces de maintien de l'ordre, ndlr) ont envahi le port afin d'apporter le message de l'Etat... à grands coups de matraques et de gaz», a dénoncé Frédéric Alpozzo, responsable du syndicat CGT à la SNCM.

Pour rappel, un bateau de la compagnie nationale algérienne El Djazaïr en provenance d'Algérie avait été dérouté mardi soir vers Toulon pour faire débarquer ses 630 passagers.

Mohammed VI fait des «concessions»

Les réformes démocratiques annoncées par le roi Mohammed VI, mercredi soir, étaient considérées par nombre de Marocains comme un bon départ jeudi, mais certains préféraient attendre de mieux connaître le contenu du «grand chantier» qui sera soumis à référendum dans quelques mois. Dans son discours télévisé à la nation, le roi Mohammed VI a annoncé notamment un renforcement du Premier ministre, qui sera issu du parti arrivé en tête des élections, et l'«élargissement des libertés individuelles». Le monarque chérifien a énuméré sept fondements de ses réformes démocratiques, dont la reconnaissance de la composante berbère «amazigh», «la volonté d'ériger la justice en pouvoir indépendant», le rôle des femmes et la régionalisation du pays. Il s'agissait de la première intervention publique de Mohammed VI depuis les manifestations dans plusieurs villes du Maroc, le 20 février, à l'initiative de jeunes réclamant plus de démocratie et moins de corruption. Ces manifestations, ayant fait 6 morts, doivent être suivies de nouveaux défilés le 20 mars. Mais la contestation au Maroc est loin d'avoir eu l'ampleur de celle qui a secoué une grande partie du monde arabe, depuis janvier en Tunisie, et entraîné des changements de régime à Tunis et au Caire.

Un Palestinien enlevé par le Mossad en Ukraine

Le mouvement Hamas a dénoncé, vendredi, la disparition en Ukraine d'un ingénieur palestinien de la bande de Gaza, probablement enlevé par les services secrets israéliens, une affaire sur laquelle la justice israélienne a imposé un blackout. «Cet enlèvement viole le droit international et la souveraineté de l'Ukraine. C'est une nouvelle preuve du mépris de l'occupation israélienne envers la communauté internationale», a déclaré à l'AFP le porte-parole du Hamas, Sami Abou Zohri. Il a exigé la libération immédiate de l'ingénieur et appelé «l'Ukraine à assumer sa responsabilité pour un crime commis sur son sol». Le tribunal de Petah Tikva, au nord de Tel-Aviv, a réitéré en début de semaine une interdiction de publication de toute information provenant d'Israël sur la disparition de Dirar Abu Sisi, le 19 février. Il a uniquement permis de transmettre des informations déjà publiées à l'étranger. La police ukrainienne a annoncé, jeudi, vérifier des informations sur la disparition de l'ingénieur dont l'épouse affirme qu'il a été kidnappé par le Mossad. Un porte-parole du ministère ukrainien de l'Intérieur a expliqué jeudi que l'épouse de l'ingénieur, Véronika, avait demandé à la police de l'aider à «établir l'endroit où se trouvait son conjoint». La soeur de l'ingénieur, Sozan, a déclaré à l'AFP que son frère «s'était rendu en Ukraine pour acquérir la nationalité ukrainienne» et a accusé le Mossad de l'avoir enlevé sans raison.

EDITORIAL

Par K. Selim

RENTE ET RÉFORMES

Le roi du Maroc, Mohammed VI, a annoncé mercredi soir des réformes, au contenu encore indéfini, pour absorber une contestation politique nouvelle qui a émergé en dehors de l'establishment partisan traditionnel. Celle-ci est le fait de jeunes - ils ont démarré sur Facebook, avant de se retrouver le 20 février dans la rue - qui lui demandent de régner sans gouverner. Ils ont l'appui d'associations comme l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH), qui estiment qu'il faut désacraliser le monarque.

Même si ce mouvement de jeunes est accueilli avec une certaine condescendance, il inquiète la plupart des partis politiques traditionnels. Leur propre discrédit et une situation sociale difficile donnent à ces mouvements naissants un potentiel de croissance important. Mohammed VI, qui a eu, au début, une réaction méprisante à l'égard des revendications exprimées par des jeunes, a sans doute été ramené à de meilleurs sentiments par des amis occidentaux, déjà surpris par la «chute» des remparts Ben Ali et Moubarak, pour prendre l'initiative du changement pour mieux le contrôler.

Les bruyantes déclarations de satisfaction des pays occidentaux après le discours du roi sont manifestement destinées à l'appuyer vis-à-vis de l'opinion marocaine.

Il n'est pas surprenant non plus de cons-

tater que les partis marocains traditionnels saluent avec emphase la «révolution tranquille» engagée, selon eux, par le palais. Les jeunes du 20 février ou l'OMDH, dont la présidente Khadija Ryadhi, qui récusent le maintien de dispositions constitutionnelles mettant le roi «au-dessus de la Constitution», sont beaucoup plus critiques.

La dichotomie entre l'establishment politique marocain et la jeunesse est une réalité. Et fondamentalement - jusqu'à preuve du contraire -, l'initiative du roi vise à essayer de crédibiliser cet establishment face à la contestation émergente qui ose poser la question de la limitation de ses pouvoirs. Mais, c'est une donnée fondamentale, le régime, n'ayant pas de rente, est condamné à montrer une disponibilité politique qu'on ne trouve pas... à Alger.

Ici, on est dans l'ouverture homéopathique sur fond de discours qui se veut très centré sur les préoccupations économiques et sociales des Algériens. C'est quasiment une tentative de retour au contrat implicite qui a existé dans les trois premières décennies de l'indépendance, où la société était contrainte de renoncer à ses libertés politiques en contrepartie de l'assurance que l'Etat assure l'éducation, la santé et le sa-

laire. Il n'est pas besoin de revenir sur les effets pervers d'un tel fonctionnement, même s'il était animé de bons sentiments populistes. Mais on sait depuis octobre 1988 qu'il est dépassé. Du moins le croyait-on.

Pour démontrer que les Algériens n'ont pas, ainsi qu'il l'affirme, des revendications politiques, le pouvoir est contraint de laisser faire l'informel et de redistribuer un peu plus pour ceux qui ont de l'emploi. Les travailleurs et les différentes corporations qui, depuis des années, ferrailent pour améliorer leurs revenus, ont bien senti qu'il existe une opportunité revendicative à saisir dans cette phobie de la politique du pouvoir.

Toute contestation sociale pouvant devenir politique, ce qui était refusé hier devient accessible aujourd'hui. Les temps de révolution chez les voisins deviennent ainsi des temps de revendications ici. Toute la question est de savoir si la rente est suffisante pour servir tout le monde...

Le pouvoir algérien, à force d'œuvrer à différer la réforme politique, prend le risque d'une course dispendieuse sans fin derrière les revendications sociales. Le bon sens aurait commandé de faire de la rente un moyen de lancer une réforme inévitable et non de la contrarier. Mais on a l'habitude. Le seul moment où il a été question de réformes politiques en Algérie a été celui où les caisses de l'Etat étaient - presque - vides.